

**Beaux temps dans l'Ouest : Étude sociolinguistique de la morphosyntaxe du français  
albertain**

par

David Andrew Rosychuk

Une thèse soumise en partie remplissant les conditions requises pour le diplôme de

Maîtrise ès Arts

en ETUDES INTERDISCIPLINAIRES CANADIENNES

Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

© David Andrew Rosychuk, 2021

## RÉSUMÉ

La légitimité de la francophonie hors Québec est souvent remise en question. Pourtant, peu d'études existent sur le français de l'Ouest canadien (surtout en morphosyntaxe, voir p. ex Hallion Bres 2006). Trop peu est donc connu sur le parler des francophones de l'Ouest (et par extension, sur la variation/le changement linguistique dans l'Ouest); un gros travail de description linguistique reste à faire.

Afin de combler cette lacune, j'étudie trois variables morphosyntaxiques à deux régions d'une province de l'Ouest : l'Alberta. Plus précisément, j'examine les régions albertaines ayant les plus grandes concentrations de francophones : Falher (localité majoritaire) et Bonnyville (localité minoritaire) dans un cadre théorique de sociolinguistique variationniste. À l'aide d'entrevues des années 1970 (voir Béniak, Carey et Mougeon 1984) et 2000, je réponds aux questions suivantes :

- 1) Les Franco-Albertain.e.s emploient-ils plutôt des formes dites plus soutenues ou des formes dites vernaculaires ?
- 2) Existe-t-il des différences entre le français en région majoritaire et minoritaire au Canada (à l'échelle nationale et locale) ?
- 3) Pour mes variables dépendantes, un changement linguistique a-t-il eu lieu entre les années 1970 et 2000 ? Si oui, le changement semble-t-il se passer de la même façon que dans l'Est ?

Mes résultats soulèvent de fortes similarités entre le français albertain et les français laurentiens de l'Est canadien : l'emploi des auxiliaires évolue de la même façon dans le Nord albertain qu'au Québec et qu'en Ontario, les présentatifs s'emploient largement de la même façon dans l'Ouest et dans l'Est et les contraintes pour les auxiliaires et pour la référence temporelle au futur sont

largement les mêmes. Cependant, il existe des différences entre les communautés francophones de l'Alberta pour l'alternance des auxiliaires et pour les présentatifs et aussi des différences entre le français albertain et les autres variétés laurentiennes pour la référence temporelle au futur. Les participant.e.s de la région minoritaire emploient davantage les formes dites soutenues, comme est souvent le cas en Ontario (voir p. ex Grimm et Nadasdi 2011). La référence temporelle au futur est stratifiée par le sexe, possiblement en raison de l'environnement conservateur de l'Alberta et cette variable ne semble pas être en cours d'évolution en Alberta. Sur ce point, nous ne pouvons pas dire qu'il y a une influence de l'anglais sur la référence temporelle au futur.

Cette étude contribue à la théorie linguistique sur la morphosyntaxe. Elle contribue également aux connaissances du changement diachronique du français en milieu minoritaire et de la sociolinguistique.

Mots-clés : SOCIOLINGUISTIQUE, FRANÇAIS, VARIATION, CHANGEMENT, DIATOPIQUE, DIACHRONIQUE, MORPHOSYNTAXE, MINORITAIRE, CANADA

## ABSTRACT

The legitimacy of non-Québec francophonie in Canada is often called into question. However, few studies on French in Western Canada even exist (especially in morphosyntax, see Hallion Bres 2006). Too little is therefore known about francophone speech in the West (and by extension, about variation and change in the West); there is much work to do in descriptive linguistics.

To fill this gap, I study three morphosyntactic variables in two regions of a Western province: Alberta. More specifically, I examine the Albertan regions with the highest proportions of francophones: Falher (majority context) and Bonnyville (minority context) in a variationist framework. Using interviews from the 1970s (see Béniak, Carey and Mougeon 1984) and the 2000s, I answer the following questions:

- 1) Do Franco-Albertans tend to use so-called “prestigious” forms or so-called “vernacular” forms?
- 2) Are there differences between French in a minority context versus a majority context in Canada (at the national scale and at the local scale)?
- 3) For each of the independent variables, has there been a linguistic change between the 1970s and the 2000s? If so, is the change similar to the changes that have been observed in Eastern Canada?

My results show strong similarities between Alberta French and Laurentian French in Eastern Canada: auxiliary verb alternation is evolving in the same way in Northern Alberta and in Québec and Ontario, presentative use is largely the same in the West and the East and significant factors are largely the same for auxiliary verb alternation and for future temporal reference. That

said, there are differences between Alberta's francophone communities for auxiliary verb alternation and for presentatives and there are differences between Alberta French and other Laurentian Frenches with regard to future temporal reference. Participants from the minority region use the so-called standard formes more frequently, like is often the case in Ontario (see Grimm et Nadasdi 2011). Future temporal reference is stratified by sex, possibly due to the conservative environment in Alberta, and this variable doesn't seem to be evolving in Alberta. Further, we cannot say that there is any influence from English on future temporal reference.

This study contributes to sociolinguistic theory on morphosyntax. It also contributes to our understanding of diachronic language change in a minority setting and of sociolinguistics in a broader sense.

**Keywords : SOCIOLINGUISTICS, FRENCH, VARIATION, CHANGE, DIATOPIC, DIACHRONIC, MORPHOSYNTAX, MINORITY (CONTEXT), CANADA**

## RECONNAISSANCES

“A mentor is someone who allows you to see the hope inside yourself” – Oprah Winfrey

Ce n'est aucun hasard que l'une des citations préférées de ma superviseure, Anne-José Villeneuve, se trouve au début de ce mémoire. Merci pour ta patience et pour me guider dans mon parcours universitaire les cinq dernières années. Même après tout ce temps, tu continues toujours à m'enseigner, à me pousser à aiguiser mes compétences et à me soutenir dans tous mes projets. Merci pour toutes les opportunités de collaboration, de travail et d'apprentissage. Finalement, merci de m'inspirer non seulement sur le plan académique mais aussi sur le plan personnel avec ta compassion.

Je tiens également à remercier Samira ElAtia, sans qui mes études supérieures au Campus Saint-Jean n'auraient pas été possibles. Merci pour ton aide administratif, surtout en ce qui concerne les admissions et les bourses. Merci pour ton implication dans le bien être étudiant et dans la vie étudiante. Merci pour les opportunités de bénévolat et de travail. Avant tout, merci de croire en moi et de m'avoir toujours rassuré de mes aptitudes quand je me doutais.

Ensuite, je veux remercier mes collègues du programme de maîtrise en études canadiennes. En particulier, je remercie Timothy van den Brink et Sarah Dickson. Il va sans dire, j'espère, que vous avez énormément enrichi mon expérience universitaire de deuxième cycle et que votre amitié a souvent allégé mon stress.

Je remercie aussi mon comité d'examen : Andrea MacLeod, Anne-José Villeneuve et Samira ElAtia. Merci Andrea de m'avoir parlé de votre recherche lors des réunions d'Espace LiFT d'Anne-José. Même si je vous ai seulement rencontré assez brièvement, j'ai apprécié la conversation que vous avez apportée à l'espace communautaire. Merci à la présidente du comité, Kristan Marchak, pour vos suggestions et pour vos mots chaleureux après toutes mes présentations de cours, de colloques ou de conférences.

Je remercie mes professeur.e.s du programme de maîtrise : Anne-José Villeneuve, Valérie Lapointe-Gagnon, Pascal Lupien, Jorge Rosés Labrada et Sally Rice. Vous m'avez donné les outils dont j'avais besoin pour effectuer ce travail de mémoire. Sans vous, je serais bien évidemment perdu. Merci Valérie et Pascal d'avoir relu mes propositions de recherche, mes bibliographies annotées et mes travaux écrits pendant les cours de MAFSJ 500 et 501.

Enfin, j'aimerais remercier les organisations et associations franco-albertaines qui continuent à se battre pour la communauté franco-albertaine. En particulier, j'aimerais remercier Sheila Risbud et le reste de l'équipe de l'ACFA, ainsi que Valérie Lapointe-Gagnon, Anne-José Villeneuve, Guillaume Duroux et le reste de l'équipe de l'Acfas-Alberta.

Le présent mémoire de maîtrise s'appuie sur des recherches financées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

## TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION.....	1
1.1 Contextualisation du français albertain.....	2
1.2 Questions de recherche principales.....	6
1.3 La présente étude .....	9
1.4 Choix de corpus et de sous-corpus.....	12
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE .....	17
2.1 La variation et le changement linguistique .....	17
2.2 Le contact linguistique.....	23
CHAPITRE 3 : L'ALTERNANCE DES AUXILIAIRES (AUX) .....	26
CHAPITRE 4 : LE PRÉSENTATIF EN <i>C'EST</i> VERSUS EN <i>CE SONT</i> SUIVI D'UN ARGUMENT PLURIEL (PRES2).....	39
CHAPITRE 5 : LA RÉFÉRENCE TEMPORELLE AU FUTUR (RTF).....	50
CHAPITRE 6 : DISCUSSION .....	58
6.1 Les tendances albertaines en général .....	58
6.2 Région majoritaire versus région minoritaire .....	60
6.3 Changement linguistique .....	71
6.4 Voies futures de recherche.....	74
BIBLIOGRAPHIE.....	81
ANNEXES.....	92

## Liste des tableaux

1. Population et francophonie actuelle .....	5
2. Variables dépendantes et contreparties en anglais.....	10
3. Profils sociaux de Falher $t_1$ .....	15
4. Profils sociaux de Bonnyville $t_1$ .....	15
5. Profils sociaux de Falher $t_2$ .....	16
6. Profils sociaux de Bonnyville $t_2$ .....	17
7. Profil linguistique (Falher et Bonnyville).....	24
8. Effet lexical (AUX).....	35
9. Analyse multivariée (AUX).....	37
10. PRES2 en anglais.....	40
11. Définitude (PRES2).....	48
12. Trait animé (PRES2).....	48
13. Contexte (PRES2).....	49
14. Analyse multivariée (PRES2).....	57
15. Résumé des tendances.....	59

## Liste des illustrations et des figures

1. Régions d'intérêt.....	13
2. Indicateurs versus marqueurs versus stéréotypes.....	18
3. Distribution (AUX).....	34
4. Distribution (PRES2).....	45
5. Distribution (PRES2 – t <sub>1</sub> seulement).....	46
6. Distribution (RTF).....	55
7. Distribution (RTF – polarité positive).....	56
8. AUX (Québec versus Alberta t <sub>1</sub> ).....	61
9. AUX (Québec versus Alberta t <sub>2</sub> ).....	62
10. PRES2 (Québec versus Alberta).....	63
11. RTF (Québec versus Alberta).....	64
12. RTF (anglais versus français albertain).....	68
13. PRES2 (anglais versus français albertain).....	70
14. Établissements métis et communautés francophones (carte).....	77

## Liste d'abréviations

AUX – alternance des auxiliaires

CS – CE SONT

FP – futur périphrastique

FS – futur synthétique

L1 – langue maternelle

L2 – langue seconde

PRES2 – présentatif en C'EST versus en CE SONT

RTF – référence temporelle au futur

## CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Le français en milieu minoritaire fut le sujet de plusieurs études linguistiques. Que ce soit le français acadien (p. ex King 1994 ; King et Nadasdi 1998 ; Comeau 2011 ; Chevalier 2007 ; Martineau 2014 entre autres), le franco-américain (p. ex Papen 2006 ; Fox 2006 et 2007 ; Fox et al. 2014) ou même le français ontarien (p. ex Mougeon et Béniak 1991 ; Mougeon et Nadasdi 1996 et 1998 ; Poplack et Turpin 1999 ; Grimm 2010 et 2015), le français en contexte minoritaire dans l'Est canadien et aux États-Unis devient de plus en plus exploré comme sujet de recherche. En revanche, les communautés francophones et bilingues (anglais/français) dans l'Ouest canadien demeurent sous-étudiées, voire négligées par les chercheurs. Depuis récemment, la francophonie canadienne hors Québec est un sujet chaud, surtout suivant le discours de certaines personnalités publiques à la télévision : il semble y avoir une perception publique que le français (et par extension la francophonie) dans les provinces de l'Ouest ne survit qu'à peine et subit une dite « contamination » par le contact intense avec l'anglais. Cette perception remet en question le statut du français dans l'Ouest (voir les concepts d'insécurité linguistique et d'évaluation linguistique ; Labov 1966 ; Bourdieu 1977, Thibault et Sankoff 1999). D'ailleurs, c'est difficile de combattre ou de vérifier cette perception quand si peu de recherche existe sur le(s) français à l'ouest de l'Ontario. L'apport non seulement des exemples attestés en français albertain mais aussi des descriptions et des tendances (socio)linguistiques des francophones en Alberta nous permettra de former une position bien plus objective du français réellement parlé en Alberta.

Parmi les provinces de l'Ouest, je me concentre maintenant sur l'Alberta, la province canadienne ayant l'accroissement le plus rapide (environ 19 % entre 2006 et 2016) dans le pourcentage de la population francophone et bilingue (anglais/français) dans les années récentes (Statistique Canada 2017). Jusqu'à présent, quelques chercheurs ont étudié le français albertain de quelques perspectives différentes : la phonologie (Patterson 1969 ; Rochet 1993 et 1994), le vernaculaire local (surtout à Rivière-La-Paix, voir p. ex 2004, 2012 et Canac-Marquis et Walker 2016, entre autres), la linguistique générale et appliquée (p. ex Papen 2004 ; Bigot et Papen 2013 et Hallion Bres 2006 et 2011) et enfin le parler des jeunes femmes d'Edmonton (Bigot 2014). Pourtant, personne jusqu'ici n'a entamé un projet de recherche descriptif, sociolinguistique et variationniste de la morphosyntaxe du français albertain. Alors, je commence à combler cette lacune avec mon projet de recherche : je souhaite analyser et décrire objectivement quelques

phénomènes morphosyntaxiques en français albertain pour apporter les études linguistiques à cette variété de français en milieu minoritaire sous-étudiée. À travers mon analyse, je produirai dans ce mémoire une description des particularités sociales et linguistiques du français albertain, des différences entre le français en région majoritaire et minoritaire au Canada et des changements (s'il y en a) en français albertain au cours d'une trentaine d'années, et ce, pour trois variables morphosyntaxiques en français.

Dans les prochaines sections de l'introduction, je contextualise le français en Alberta et je détaille mes questions de recherche, mes variables dépendantes et enfin les corpus dont je me sers pour étudier le français albertain.

### 1.1 Contextualisation du français albertain

Nous pouvons repérer une chronologie assez solide de l'histoire des francophones en Alberta à partir du 18<sup>e</sup> siècle (Baronian, 2006). Ce bref survol de l'histoire et du contexte du français en Alberta sert d'un aperçu de certains grands changements et attitudes concernant le français dans l'Ouest, surtout en Alberta.

Selon Walker (2003 et 2005) et Kermoal (2005), les premiers colons dans la région étaient des Canadiens-français suivant la traite des fourrures ; ceux-ci ont établi des postes de traite qui ont favorisé l'émergence de familles métisses (Frenette et al. 2012) qui seraient par la suite les racines de la francophonie dans l'Ouest canadien (Walker 2013). En fait, le français était la première langue européenne parlée en Alberta (Walker 2003, 2005 ; Levasseur-Ouimet 2012) et celle qui dominait à Fort-Edmonton, construit en 1795 (Walker 2003). Selon Walker (2003), le français était la langue majoritaire à Fort Edmonton jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Après, selon Lee (1978) et Erickson (1997), la période d'environ 1807 à 1859 marque l'arrivée des premières femmes francophones blanches dans la région, des femmes de voyageurs (p. ex Marie-Anne Gaboury) aux religieuses (p. ex les Sœurs Grises). En 1844, l'Alberta actuelle a reçu sa première mission catholique au lac Manitou Sakhahigan (maintenant appelé Lac-Ste-Anne ; Drouin 1973 ; Archives provinciales de l'Alberta 2012). Entre 1859 et 1862, les premières écoles francophones ont été construites à Lac-Ste-Anne et à Lac-la-Biche (Drouin 1973 ; Levasseur-Ouimet 2012). Selon Levasseur-Ouimet (2012), ceci correspond à « l'arrivée des religieuses ... au Lac-Ste-Anne, à Saint-Albert, à Edmonton et à Calgary » peu avant. Peu après, en 1877, le

français et l'anglais sont devenus les deux langues officielles de l'Assemblée des territoires du Nord-Ouest (dont l'Alberta actuelle faisait partie) et étaient utilisables dans toutes les écoles, les débats et les documents du Conseil et de l'assemblée législative et les tribunaux (Levasseur-Ouimet 2003).

Le statut du français a changé en 1891/1892, où le bilinguisme a été banni et l'anglais est devenu la langue d'enseignement officielle dans les territoires du Nord-Ouest (Giroux 1914 ; Clément 2013 ; Aunger 2010). Le français a réapparu dans les écoles avec une présence minimale après une modification en 1896 qui l'a rendu permissible comme langue d'enseignement pendant les deux premières années du cours élémentaire (Allaire 2014). Face à ce changement, une initiative de recrutement de la part des prêtres francophones de la région a apporté une vague d'immigration du Québec et de la Nouvelle-Angleterre en 1892 (Walker 2013). Il est aussi intéressant de noter qu'il y a eu une vague d'immigration entre 1870 et 1920 de francophones européens (surtout belges) vers l'Ouest canadien (Martel 1997 ; Frenette et al. 2012 ; Walker 2013), venant surtout pour des emplois avec la construction des chemins de fer, en partie « grâce à l'action de missionnaires-colonisateurs ou d'agents du gouvernement » (Martel 1997).

L'Alberta est devenue une province en 1905; la loi étant écrite en anglais aussi bien qu'en français mais sans mention de droits ou de statut linguistique (Martel 1997 ; Levasseur-Ouimet 2003). Même sans mention du statut du français, la position des officiels était claire : en 1913, le ministre de l'Éducation de l'Alberta John R. Boyle a déclaré qu'il n'y avait pas d'éducation bilingue en Alberta et que l'anglais était la seule langue permise dans les écoles (Hopkins 1914 dans Aunger 2004). La perception de la francophonie albertaine dans l'Est n'était pas favorable non plus à cette époque (Lazarenko 2019) ; plusieurs Québécois croyaient que le français devait rester dans l'Est pour « assurer l'avenir de la foi et de la langue ». Pourtant, la francophonie albertaine survivait en dépit des attitudes négatives et des attaques sociopolitiques contre elle : Levasseur-Ouimet (2003) atteste qu'en 1916, il y avait 24 286 francophones (connus) en Alberta, surtout autour d'Edmonton et de Calgary. Cette francophonie avait même son propre hebdomadaire : *le courrier de l'Ouest* (1905 à 1916 ; DeGrasse 1980 ; University of Alberta Libraries 2009 ; Rao et Lacroix 2012), suivi de l'hebdomadaire *la Survivance* en 1928 (University of Alberta Libraries 2009). En 1926, l'Association canadienne-française de l'Alberta a été fondée et a pris le but de trouver des enseignants francophones et d'assurer

l'enseignement en français (Marchildon 1984 ; Martel 1997 ; Levasseur-Ouimet 2003). Même si le but original de l'ACFA était l'éducation, l'association s'est intéressée à plusieurs autres buts dans les années suivantes (surtout à des fins de justice sociale pour la francophonie albertaine ; Levasseur-Ouimet 2003).

Après les années 1950, où plusieurs Québécois francophones ont commencé à travailler dans des contextes moins ouvriers (McRoberts 1993), les années 1960 ont apporté plusieurs changements aux identités francophones au Canada : l'identité « canadienne française » en tant que telle est devenue fragmentée (Harvey 1995 ; Martel 1997). Le nationalisme québécois prenait de l'ampleur avec le début de la Révolution Tranquille (voir McRoberts 1993) et l'identité nationale québécoise a exclu les provinces de l'Ouest (voir Harvey 1995), ce qui a provoqué en Alberta l'émergence d'une identité plutôt basée sur l'appartenance à une francophonie albertaine plutôt que canadienne (Martel 1997). En 1964 puis en 1968, des amendements à la loi scolaire ont amélioré l'accès à l'éducation francophone (Julien 1995 ; Aunger 2005 ; Clément 2013), permettant d'abord une heure d'enseignement en français par jour de la première à la neuvième année et ensuite jusqu'à 50 % du temps en français jusqu'à la douzième année. Un an plus tard, le Canada adopte la Loi sur les langues officielles (Levasseur-Ouimet 2003), mais les francophones ont dû attendre jusqu'à 1976 pour avoir même 86 % de leur enseignement en français (Aunger 2005). Deux ans plus tard, le français est devenu permissible comme langue d'enseignement sans restriction dans les écoles (Julien 1995). Ce n'était qu'en 1993 où les Franco-Albertain.e.s ont reçu le contrôle de leurs écoles (Levasseur-Ouimet 2003 ; Aunger 2005 ; Archives provinciales de l'Alberta 2012) avec trois conseils scolaires. En 2005, l'Alberta comptait cinq conseils scolaires francophones et 23 écoles francophones (Aunger 2005).

Actuellement, l'anglais et le français sont les deux langues officielles du Canada, mais l'Alberta demeure une province officiellement unilingue anglaise. Quatre municipalités albertaines sont officiellement francophones (Falher, Beaumont, Plamondon et Legal) et font partie des dix-sept comptés et municipalités (avec Bonnyville, Donnelly, Grande Prairie, Girouxville, Lac-la-Biche, Saint-Paul, Morinville, McLennan, Northern Sunrise, Smoky Lake et Smoky River) qui forment l'Association des municipalités bilingues de l'Alberta, formée en 2010 (Hudon 2011 ; Gouvernement de l'Alberta 2019). La municipalité de Saint-Albert a quitté les rangs de l'association en 2017 (Brosseau 2018). Aujourd'hui, Edmonton a le plus grand nombre net de

francophones en Alberta (largement grâce à l’immigration ; Walker 2013). Cependant, les régions albertaines avec les plus grandes proportions de francophones sont le Nord albertain (autour de Rivière-la-Paix et Falher), suivie par l’Est (autour de Bonnyville et Saint Paul) mais les populations dans ces régions sont en déclin et le français aussi (voir le tableau 1 ci-dessous ; Walker 2013 ; Statistique Canada 2017). Ces deux régions constituent aujourd’hui des communautés francophones minoritaires à l’échelle locale (voir p. ex Mougeon et Béniak 1991 ; Mougeon et al. 2005 pour ce concept).

Tableau 1. Population et francophonie actuelle en Alberta (repéré du recensement canadien de 2016 ; Statistique Canada 2017)

	Région de Falher	Région de Bonnyville	Région d’Edmonton
Population, 2016	2 023	18 992	1 321 426
Changement dans la population entre 2011 et 2016 (%)	- 4,8	- 8,3	13,9
Proportion de francophones, 2016 (%)	36,4	5,9	2,6

Quant à la langue, la perception publique dans l’Est du français albertain semble être largement alarmiste. À la télévision canadienne, il y a parfois des discussions sur le déclin du français ou sur la situation instable/précoce du français à l’Ouest du Québec. Cette attitude semble faire appel à l’idéologie populaire des années 1960 selon laquelle les Québécois (un seul et unique groupe de francophones canadien.ne.s) se doivent de préserver la langue française qui ne peut pas exister hors Québec. C’est vrai que le français albertain contient des emprunts lexicaux de l’anglais (Papen 2004 ; Walker 2004), mais l’idée que le français est en déclin en Alberta n’est pas fondée dans des données scientifiques (vu qu’il n’y en a presque pas). En fait, le Recensement canadien le plus récent (2016) indique que l’Alberta est la province avec le plus grand accroissement de francophones dans tout le pays depuis 2006 ; 2,0 % de la population albertaine est francophone L1 selon le recensement canadien de 2016, un accroissement de 18,5 % depuis 2006 (Statistique Canada 2007 et 2017). L’existence de communautés albertaines

bilingues et francophones confirme que le français en Alberta existe – il est simplement sous-documenté et sous-étudié.

Enfin, je ne peux pas contextualiser le français et la francophonie en Alberta sans contextualiser ma propre étude là-dedans : je gratte la question d'utilisation du français en Alberta, au-delà des stéréotypes qui sont peut-être déjà connus par la population générale. Il s'agit d'une étude sociolinguistique labovienne (examinant la variation linguistique ; Labov 1972) sur des phénomènes morphosyntaxiques (les définitions des contextes variables se trouvent aux chapitres 3, 4 et 5).

## 1.2 Questions de recherche principales

Pour l'étude du français albertain, tenant compte des lacunes, je considère trois questions de recherche, dans lesquelles les termes « différences » et « changement » font référence à la fois aux tendances et à l'effet des facteurs internes et externes sur les variables dépendantes :

- 1) Les Franco-Albertain.e.s emploient-ils plutôt des formes dites plus soutenues ou des formes dites vernaculaires<sup>1</sup> ?
- 2) Existe-t-il des différences entre le français en région majoritaire et minoritaire au Canada à l'échelle nationale et locale (voir p. ex Mougeon et Nadasdi 1998 ; Grimm 2010, 2014) ?
  - a) Quelles sont les différences entre le français albertain (contexte provincial minoritaire) et le français de l'Est canadien ?
  - b) Quelles différences linguistiques existe-il entre une région locale majoritaire (p. ex Falher) et minoritaire (p. ex Bonnyville) en Alberta ?
  - c) Semble-t-il y avoir un effet du contact avec l'anglais sur le français albertain ? Si oui, quels sont les effets de ce contact linguistique ?
- 3) Pour mes variables dépendantes, un changement linguistique a-t-il eu lieu entre les années 1970 et les années 2000 ? Si oui, semble-t-il que le français albertain évolue de la même façon que le français laurentien dans l'Est canadien ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il faut d'abord considérer les hypothèses possibles.

---

<sup>1</sup> je fais exprès d'utiliser le terme « dite » pour me distancier des termes « soutenu.e.s » et « vernaculaire.s ».

Quant à la première question de recherche, il existe deux possibilités : soit les facteurs qui ressortent de l'analyse multivariée seraient plus ou moins les mêmes que ceux des études antérieures, soit je trouverais des différences en termes des facteurs significatifs. En termes des taux généraux, les études de Walker (surtout 2004) et de Papen (surtout 2004) donnent l'impression qu'il pourrait y avoir un taux élevé de formes vernaculaires dûes aux emprunts de l'anglais (ils décrivent les formes vernaculaires et des calques, mais les taux exacts ne sont pas donnés). Pourtant, d'autres études sur des communautés francophones minoritaires en Ontario (p. ex Grimm et Nadasdi 2011) et au Manitoba (Rodriguez 2010) indiquent que les formes dites plus soutenues pourraient être employées plus fréquemment (surtout lié à la restriction linguistique ou à la diglossie : les locutrices.eurs emploient seulement le français dans certains contextes comme à l'école mais pas dans leurs cercles sociaux, voir p. ex Grimm et Nadasdi 2011).

Deuxièmement, les études sur la variation diatopique (géographique) ne sont pas légion (Côté et Villeneuve 2017a), même hors de l'Alberta ou en ce qui concerne les régions majoritaires et minoritaires à l'échelle nationale ou locale. En lien avec la question précédente, un grand nombre d'études antérieures portent sur le français québécois (où le français est majoritaire). En comparant mes résultats à ceux des études antérieures, je réponds également à la deuxième question de recherche sur les régions canadiennes majoritaires versus minoritaires. D'abord, c'est possible que les régions minoritaires (surtout à l'échelle locale) aient un français dit plus « soutenu » (voir p. ex Grimm et Nadasdi 2011) - dans ce cas, ce serait un français plus académique, probablement lié à l'hypercorrection ou à l'utilisation du français à l'école plutôt que dans les cercles sociaux. Une deuxième hypothèse est que le français en milieu local minoritaire serait dit moins « soutenu » - ici, certain.e.s diraient que ça pourrait être en raison d'un manque d'utilisation du français, d'un manque de connaissances sociolinguistiques, etc. (voir p. ex Mougeon et Béniak 1989 sur la réduction stylistique). Enfin, l'hypothèse nulle dirait qu'il n'y aurait pas de différences régionales statistiquement significatives entre le(s) contexte(s) majoritaire(s) et le(s) contexte(s) minoritaire(s) (à l'échelle nationale et locale).

Pour ce qu'il en est de la troisième question de recherche, il y a également plusieurs hypothèses à considérer. En premier lieu, c'est possible qu'on voie un processus de vernacularisation dans lequel les variantes dites vernaculaires deviennent plus dominantes au fil du temps. Ceci pourrait être dû à une augmentation de connaissances sociolinguistiques (où les

locutrices/locuteurs varient leur façon de parler selon la formalité du contexte) ou à une baisse de connaissances sociolinguistiques (où les locutrices/locuteurs généralisent les variantes dites vernaculaires dans tous les contextes). Il serait aussi possible qu'une vernacularisation soit tout simplement l'évolution typique du français, peu importe le contact avec l'anglais ou la région (motivée par des influences internes dans les termes de Poplack 1993). En deuxième lieu, c'est possible qu'on voie l'inverse : un processus de « standardisation », où les locutrices et locuteurs utilisent de plus en plus les variantes dites plus soutenues. Ce processus pourrait être lié à l'autocorrection, à l'évitement de certaines variantes qui « ressemblent » à leurs contreparties en anglais, à une augmentation de compétences sociolinguistiques (où les locutrices/locuteurs varient plus leur façon de parler selon la formalité du contexte) ou à une baisse de compétences sociolinguistiques (où les locutrices/locuteurs généralisent les formes dites soutenues dans tous les contextes). Il serait aussi possible qu'une dite standardisation soit l'évolution typique du français, peu importe les facteurs externes. Enfin, l'hypothèse nulle dirait qu'il n'y aurait pas de changement linguistique en cours en français albertain entre les années 1970 et les années 2000. Dans ce cas, ce serait possible que le français albertain évolue à un rythme trop lent pour observer dans les années ciblées, ou bien qu'il résiste à l'évolution.

Enfin, la dernière question de recherche porte sur le contact linguistique avec l'anglais. Ici, c'est important de noter la différence entre « contact linguistique » et « bilinguisme ». En 1976 ainsi qu'en 2003, 100 % des locutrices et locuteurs étaient bilingues<sup>2</sup>. De toute façon, il y a quelques possibilités : soit le contact avec l'anglais a eu un effet sur le français albertain, soit il n'y a pas d'effet du contact pour mes variables dépendantes. Dans le premier cas, le contact avec l'anglais pourrait mener à des calques syntaxiques de l'anglais (voir Walker 2004 ; Chevalier 2008), ou à la résistance aux dits anglicismes (voir Rodriguez 2010 pour le cas du Manitoba). L'hypothèse nulle dit qu'il n'y a eu aucun effet du contact avec l'anglais.

En fin de compte, c'est important de noter que ces hypothèses s'appliquent à tous les phénomènes linguistiques individuellement – il est tout à fait possible (voire probable) que certains phénomènes linguistiques varient davantage entre les deux régions et entre les deux temps analysés que d'autres. J'élabore sur cette idée dans la section 2.1.

---

<sup>2</sup> je n'ai pas les informations sur le niveau de restriction des locutrices et locuteurs

### 1.3 La présente étude

Je propose d'amener les études sur la morphosyntaxe en français albertain par le biais de trois variables dépendantes : le choix de l'auxiliaire aux temps composés (désormais AUX : p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Canale et al. 1977 ; Willis 2000 ; Rea 2018 ; Auger et Villeneuve 2017), l'emploi du présentatif C'EST au pluriel (désormais PRES2 : Bigot 2021), et la référence temporelle au futur (désormais RTF : p. ex Poplack et Turpin 1999 ; Blondeau 2006 ; Wagner et Sankoff 2011 ; Grimm 2015 ; Blondeau et Labeau 2016 ; Comeau et Villeneuve 2016).

AUX est une variable largement étudiée en français ; les deux variantes sont l'auxiliaire ÊTRE (comme en 1a) et l'auxiliaire AVOIR (1b).

(1) a. ÊTRE : *les Ukrainiens **sont** rentrés en masse* (Pierre H 1976)<sup>3</sup>

b. AVOIR : *il **a** rentré chez les frères* (Gisèle C 2003)

PRES2 est une variable très peu étudiée en français ; les deux formes possibles sont CE SONT (comme en 2a) et C'EST (dorénavant CS ; 2b).

(2) a. CE SONT : *présentement **ce sont** ceux qui veulent le prendre qui le prennent*  
(Fabienne G 1976)

b. C'EST : *les Québécois **c'est** des Canadiens français y a pas d'doute* (Richard D 1976)

RTF, comme AUX, est une variable très bien connue en français ; trois formes sont possibles pour la RTF en français (illustrées en 3 ci-bas) : le futur périphrastique (désormais FP, 3a), le futur synthétique (désormais FS, 3b) et le présent à la valeur du futur (3c). La plupart des études se concentrent principalement ou uniquement sur les deux variantes qui dominent en français : le FS (3a) et le FP (3b).

(3) a. FS : *oui ça ça **sera** une manière* (Yolande L 1976)

b. FP : *ça **va être** l'anglais* (Chloé P 1976)

---

<sup>3</sup> Les citations pour les occurrences dans mes corpus suivent la convention suivante : (Pseudonyme Initiale Année).

c. Présent : *elles s'en vont demain* (exemple inventé)

Ces trois variables ont été choisies pour quelques raisons :

- 1) AUX et RTF sont assez bien documentés (p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Canale et al. 1977 ; Poplack et Turpin 1999 ; Blondeau 2006), même de façon diachronique (p. ex Rea 2018 pour AUX ; Grimm et Nadasdi 2011 pour RTF). Donc, les études antérieures me permettent de comparer mes résultats pour ces deux variables aux tendances dans l'Est.
- 2) Toutes les variables dépendantes ont des contreparties en anglais pour des phénomènes similaires (voire identique pour RTF). Pour cette raison, ces variables (surtout RTF) nous permettent de lancer la discussion sur le transfert linguistique dû au contact avec l'anglais. Le tableau 2 ci-dessous illustre les structures des trois variables en français ainsi que la contrepartie en anglais à l'aide de phrases inventées (pour garder plus ou moins le même sens à travers les exemples différents)<sup>4</sup>.

Tableau 2. Illustration des variables dépendantes avec leurs variantes et structures morphosyntaxiques en français et en anglais

	Variantes en français			Variantes similaires en anglais		
<b>AUX</b>	AVOIR	ÊTRE		HAVE		
<i>Exemple</i>	<i>j'ai rentré à l'église</i>	<i>j'suis rentré à l'église</i>		<i>I've entered the church</i>		
<b>PRES2<sup>5</sup></b>	C'EST	CE SONT		THERE'S	THERE ARE	
<i>Exemple</i>	<i>c'est des fêtes</i>	<i>ce sont des fêtes</i>		<i>there's parties</i>	<i>there are parties</i>	
<b>RTF</b>	FP	FS	Présent	PF	SF	Present
<i>Exemple</i>	<i>je vais aller</i>	<i>j'irai</i>	<i>je vais</i>	<i>I am going to go</i>	<i>I will go</i>	<i>I'm going</i>

<sup>4</sup> Dans le tableau, les formes dites vernaculaires sont à gauche.

<sup>5</sup> Ce phénomène est similaire en anglais mais pas identique.

En raison de l'existence de ces phénomènes jumeaux en anglais, je tiens pour acquis que l'anglais risque d'exercer une influence potentielle sur la production en français : les contreparties anglaises des formes dites vernaculaires s'utilisent hautement (voir p. ex Walker 2007, Olofsson 2011 et Rupp et Britain 2019 pour PRES2 ; Szmrecsanyi 2003 ; Blondeau et al. 2013 et Denis et Tagliamonte 2018 pour RTF). Il faut noter ici qu'AUX a seulement une variante en anglais : AVOIR (la variante dite vernaculaire en français). Alors, je tiens pour acquis que l'emploi de cette variante en français serait particulièrement stigmatisé puisqu'il est associé tellement fortement à l'anglais.

- 3) L'emploi des formes dites vernaculaires des variantes de PRES2 et de RTF est très commun en français québécois (voir p. ex Bigot 2011 et 2021 ; Wagner et Sankoff 2011 ; Villeneuve et al. 2021 pour le français québécois soutenu). Il sera donc intéressant de voir si ces formes auront des taux d'utilisation similaires en français albertain, plus élevés en français albertain (possiblement en raison de la proximité avec l'anglais), ou bien moins élevés en français albertain (possiblement en raison d'un refus de certains dits « anglicismes »)<sup>6</sup>. L'emploi de l'auxiliaire AVOIR est également attesté en français québécois, quoiqu'avec un taux relativement bas (Sankoff et Thibault 1977 ; Rea 2014, 2018 et 2020).
- 4) AUX est une variable morphosyntaxique qui sert de marqueur sociolinguistique (Villeneuve 2017) ; c'est-à-dire que la forme normative est valorisée socialement. Les personnalités publiques qui critiquent les Canadiens-français hors Québec comparent souvent une erreur de français à une influence de l'anglais. Il sera donc intéressant de voir si l'emploi des auxiliaires a changé au fil du temps en Alberta et comment le taux d'utilisation de l'auxiliaire AVOIR en français albertain se compare à d'autres variétés canadiennes.

---

<sup>6</sup> L'emploi des formes dites vernaculaires n'est pas forcément corrélé ou causé par l'anglais et ne constituent pas des « anglicismes », mais de ce que je comprends, la perception publique est que le contact avec l'anglais « dégrade » la langue française, comme je l'ai entendu dire à certaines émissions à la télévision, à la radio, etc. Donc, le public pourrait égaliser certaines dites « erreurs » de français comme étant des anglicismes ou des effets du contact avec l'anglais.

- 5) Les trois variables me semblent utiles et appropriées en tant qu'outils diagnostiques de la situation sociolinguistique du français albertain (en ce qui concerne la morphosyntaxe et la variation diatopique).

J'analyse et je décris ces trois variables dépendantes de façon quantitative (avec des observations qualitatives supplémentaires au besoin), diachronique (pour voir le changement linguistique, ou l'absence de changement) et diatopique (pour examiner la variation géographique à l'intérieur de l'Alberta et interprovinciale). Dans le chapitre 6, j'apporterai également une discussion sur le contact linguistique. Une description de ma méthodologie se trouve dans le chapitre 2.

#### 1.4 Choix de corpus et de sous-corpus

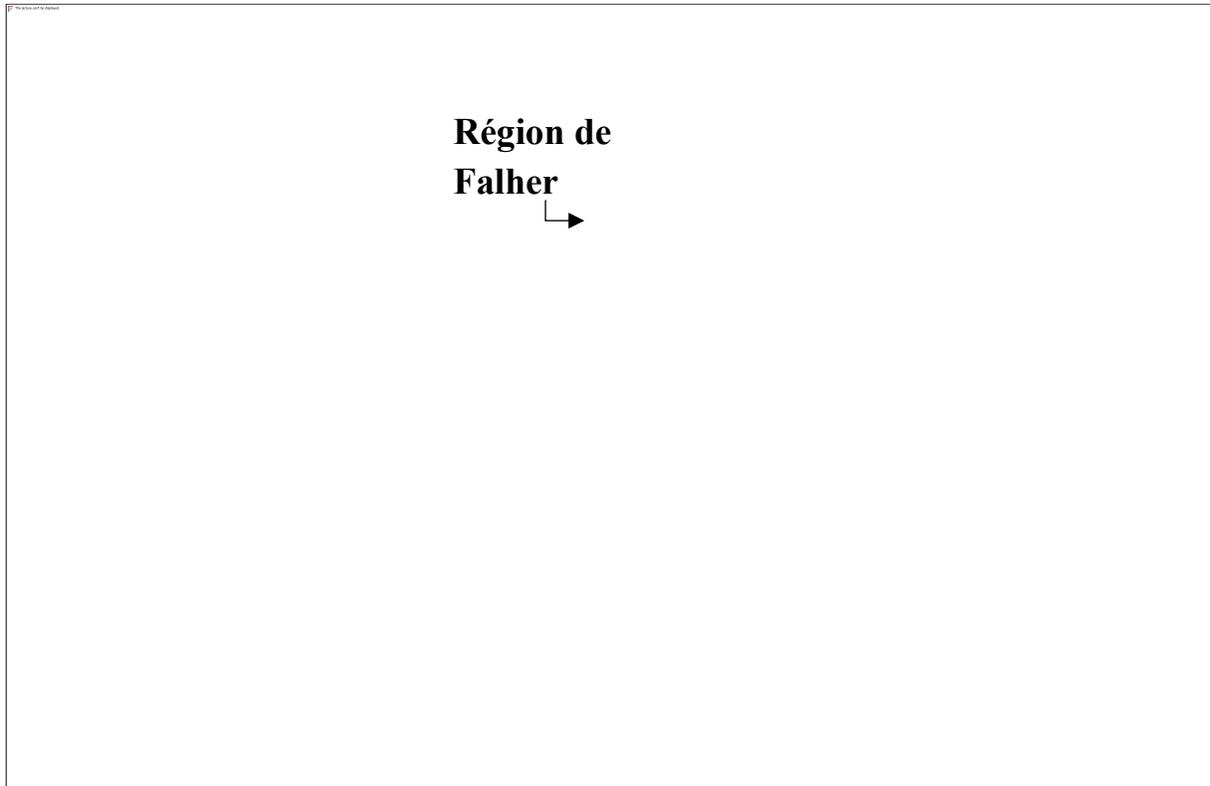
Comme je l'ai mentionné dans la section 1.1, l'Alberta a quatre municipalités francophones. Dans le cadre de cette étude, j'étudie les deux municipalités francophones (et leurs alentours) ayant les proportions de francophones les plus élevées : Bonnyville (l'est albertain) et Falher (le nord albertain). Pour regarder les proportions de francophones L1 dans la région, je me suis inspiré des travaux de Mougeon et ses collègues (p. ex Mougeon et Béniak 1991 ; Mougeon et Nadasdi 1996 ; Mougeon et al. 2005). J'ai utilisé le nombre de francophones L1 par rapport à la population totale de tous les villages faisant partie de la région précise (selon Statistique Canada 1977 et 2001). Pour Bonnyville, la région représente Bonnyville, Saint-Paul, St. Vincent, St. Edouard, Mallaig, Thérien, Holyoke et Lafond. Pour Falher, la région représente Falher, McLennan, Donnely, Girouxville et Guy. J'ai fait exprès d'exclure Rivière-La-Paix (et Saint-Isidore et Grimshaw) de l'étude pour deux raisons :

- 1) Aujourd'hui, Falher, McLennan et Donnely partagent les mêmes écoles, tandis que Rivière-La-Paix a des écoles (et donc une scolarisation) différentes.
- 2) En 2019, une étude non-publiée par des étudiant.e.s de premier cycle (Regimbald, Duroni et Martin) dans un cours de phonétique et phonologie offert au Campus Saint-Jean suggère qu'il y a des différences phonétiques entre Rivière-la-Paix et le reste de la région de Falher.

Les deux régions choisies pour l'étude représentent une région locale majoritairement francophone, Falher, et une région locale minoritairement francophone, Bonnyville. Une

illustration de la répartition géographique des villages faisant partie de ces deux régions est donnée dans la figure 1.

Fig. 1 Illustration des régions d'intérêt pour ce projet (région de Falher et région de Bonnyville)



Légende : • = village/municipalité faisant partie de la région de Falher ou de Bonnyville

= Sud albertain et Alberta central	= Nord albertain	= Est albertain
------------------------------------	------------------	-----------------

Pour cette étude, j'utilise deux corpus d'entrevues semi-dirigées : le corpus *franco-albertain Papen-Rochet* (voir Béniak, Carey and Mougeon 1984) et le corpus *Culture des Prairies* (créatrices.eurs inconnu.e.s et aucune citation connue). Après une longue histoire de voyages, ces deux corpus sont maintenant hébergés au Campus Saint-Jean, sous la direction de la professeure Anne-José Villeneuve. Le corpus *franco-albertain Papen-Rochet* a été créé en 1976 par Robert Papen avec la collaboration de Bernard Rochet et de JoAnn Creore. Le corpus, pendant plusieurs années, a suivi Robert Papen lorsqu'il est parti travailler à l'UQAM. Robert Papen a fait ses études au Campus Saint-Jean, donc il paraît que c'est un heureux hasard que son corpus y retourne où plusieurs étudiant.e.s franco-albertain.e.s peuvent les étudier plus facilement. Les

études de Robert Papen semble avoir contribué à la création du corpus : plusieurs parmi les interviewé.e.s sont des ancien.ne.s du Campus Saint-Jean, ainsi que leurs membres de familles. En effet, il semble que les réseaux communautaires ont permis à Papen de trouver plusieurs participant.e.s. J'ai reçu une partie du corpus par le biais de Doug Walker, professeur de linguistique à l'Université de Calgary qui a fait plusieurs études sur le français albertain. J'ai reçu le reste du corpus par le biais de Robert Papen et d'Anne-José Villeneuve. Robert Papen a envoyé les bandes magnétiques (plusieurs boîtes de bandes magnétiques, en fait) à Anne-José Villeneuve ; par la suite, les bandes magnétiques ont été apportées à une entreprise de numérisation et Anne-José Villeneuve a heureusement été capable d'utiliser une subvention du CRSH pour numériser la plupart des entrevues. Les futures chercheuses.eurs qui souhaitent y avoir accès ont de la chance, puisqu'Anne-José Villeneuve a des copies numérisées en version MP3 et WAV. Le corpus *Culture des Prairies* faisait partie, il y a quelques années, des Archives Saint-Jean sous la direction d'Urbain Yamb. En 2019, il y a eu une délocalisation des Archives Saint-Jean ; le corpus a donc été déplacé aux archives de l'Université de l'Alberta et est maintenant disponible (de façon numérique) par le biais d'Anne-José Villeneuve et aussi aux Archives de l'Université de l'Alberta. Peu est connu sur l'origine de ce corpus : il a été créé entre 2003 et 2004, mais aucun.e auteur.e n'est identifié.e et je n'ai pu trouvé aucune étude correspondant à la création de ce corpus.

La raison pour laquelle j'ai choisi ces deux corpus est qu'ils contiennent tous les deux des entrevues avec des locutrices et locuteurs de la région de Falher et de la région de Bonnyville. Ces deux corpus contiennent aussi des entrevues avec des participant.e.s d'ailleurs, mais j'inclus seulement les entrevues avec des locutrices et locuteurs L1 de la région de Falher et de la région de Bonnyville pour mon étude. Pour chaque participant.e, j'analyse environ 30 minutes d'entrevue.

Le premier corpus dont je me sers pour mon projet, le corpus *franco-albertain Papen-Rochet*, contient des entrevues des régions d'Edmonton, de Falher et de Bonnyville effectuées en 1976. À ce temps, 58,4 % de la population de la région de Falher était francophone langue-maternelle (L1), (Statistique Canada 1977) et 20,4 % de la population de Bonnyville était francophone L1 (Statistique Canada 1977). L'ensemble des entrevues de Falher et de Bonnyville forment mes

deux premiers sous-corpus différents, *Falher t<sub>1</sub>* (comme dans le tableau 3 ci-dessous) et *Bonnyville t<sub>1</sub>* (comme dans le tableau 4 ci-dessous).

Tableau 3. La distribution des profils sociaux du sous corpus de Falher t<sub>1</sub> (1976)

	0 à 24 ans	25 à 45 ans	46 ans ou plus
Hommes	3	3	1
Femmes	0	2	3

Parmi les participant.e.s de Falher t<sub>1</sub>, les hommes sont typiquement plus jeunes que les femmes. La catégorie d'âge médiane pour les hommes est la deuxième catégorie (25 à 45 ans), tandis qu'elle est la catégorie trois pour les femmes (plus de 45 ans). Il y a trois hommes et aucune femme dans la première catégorie d'âge (moins de 25 ans), trois hommes et deux femmes dans la deuxième catégorie d'âge et un homme et trois femmes dans la troisième catégorie d'âge. Quant aux niveaux de scolarisation, il y avait seulement une personne avec moins de dix ans de scolarisation formelle (une femme ayant plus de 46 ans). Typiquement, les locutrices et locuteurs plus jeunes ont un niveau de scolarisation plus élevé (toutes les locutrices et tous les locuteurs plus jeunes ont plus de douze ans de scolarisation), ce qui s'explique avec l'augmentation de l'accès à l'éducation au cours du XXe siècle.

Tableau 4. La distribution des profils sociaux du sous corpus de Bonnyville t<sub>1</sub> (1976)

	0 à 24 ans	25 à 45 ans	46 ans ou plus
Hommes	3	0	0
Femmes	2	1	1

Quant à Bonnyville t<sub>1</sub>, les femmes sont encore une fois plus âgées en général. La catégorie d'âge médiane pour les femmes est entre la première et la deuxième catégorie pour les femmes, tandis que tous les hommes ont moins de 25 ans. Il y a une femme entre 25 et 45 ans et une femme ayant plus de 45 ans. Personne n'avait moins de dix ans de scolarisation formelle dans ce sous

corpus ; une femme avait entre dix et douze ans et le reste des participant.e.s avaient plus de douze ans de scolarisation.

En général, la participante / le participant typique dans le sous corpus de Bonnyville  $t_1$  est plus jeune et plus scolarisé que la participante / le participant typique du sous corpus de Falher. Au départ, j'ai prévu utiliser des entrevues avec des locutrices et locuteurs plus âgé.e.s et avec un niveau moins élevé de scolarisation de la région de Bonnyville ; malheureusement, plusieurs des bandes magnétiques sur lesquelles les entrevues étaient enregistrées se sont dégradées depuis les années 1970 et ces entrevues ont été perdues. En fin de compte, j'ai utilisé toutes les entrevues de la région de Bonnyville qui restaient.

Le deuxième corpus dont je me sers, le corpus *Culture des Prairies*, contient des entrevues semi-dirigées avec des participant.e.s de plusieurs régions de l'Ouest canadien, de la Colombie Britannique jusqu'au Manitoba, enregistrées en 2003 et en 2004 (je me suis servi des entrevues enregistrées en 2003). Selon l'intervieweur, le but de l'étude originale dont ce corpus fait partie était d'apprendre au sujet de la culture des francophones dans l'Ouest canadien avant les années 1939 (je n'ai pu trouver aucune étude originale qui correspondait à ce corpus). Comme tel, les participant.e.s sont plus âgé.e.s et discutent surtout du passé et au sujet de leurs familles et leur culture. Encore une fois, je me suis concentré sur les locutrices et locuteurs des régions de Bonnyville, comme dans le tableau 5 ci-dessous (l'Est albertain, 14,1 % de francophones L1 en 2001, Statistique Canada 2002) et de Falher, comme dans le tableau 6 ci-dessous (le Nord albertain, 50,0 % de francophones L1 en 2001, Statistique Canada 2002). J'utilise ces deux régions comme deux sous-corpus différents, Falher  $t_2$  et Bonnyville  $t_2$ .

Tableau 5. La distribution des profils sociaux du sous corpus de Falher  $t_2$  (2003)

	<10 ans de scolarisation	10 à 12 ans de scolarisation	>12 ans de scolarisation
Hommes	2	2	1
Femmes	2	1	0

Toutes et tous les participant.e.s avaient plus de 45 ans, d'où le choix de présenter le niveau de scolarité dans ce tableau au lieu de l'âge.

Tableau 6. La distribution des profils sociaux du sous corpus de Bonnyville t<sub>2</sub> (2003)

	<10 ans de scolarisation	10 à 12 ans de scolarisation	>12 ans de scolarisation
Hommes	2	1	0
Femmes	4	1	2

Encore une fois, toutes et tous les participant.e.s avaient plus de 45 ans. Quant aux deux sous-corpus t<sub>2</sub>, c'est impossible d'en retirer des informations par rapport à l'effet de l'âge sur la langue.

Les sous corpus de Falher t<sub>2</sub> et de Bonnyville t<sub>2</sub> se ressemblent beaucoup pour ce qu'il en est du profil des participants. Il faudrait noter que ce corpus a uniquement des participant.e.s dans la troisième catégorie d'âge : c'est-à-dire que toutes les participantes / tous les participants ont plus de 45 ans, ce qui influence les résultats. Cela dit, en 2003 (l'année de l'enregistrement du corpus *Culture des Prairies*), cette catégorie d'âge correspond aux participant.e.s qui étaient dans la première (<25 ans) ou deuxième (25 à 45 ans) catégorie d'âge pendant l'enregistrement de t<sub>1</sub> (en 1976). Alors, ce corpus nous permet de voir comment le parler des personnes âgées moins de 45 ans en 1976 a changé au cours de 27 ans, mais ce corpus ne nous permet pas de voir comment les autres personnes parlaient en 2003. Pour cette raison, je considère que le corpus Pape-Rochet est le corpus principal de cette étude et que le corpus *Culture des Prairies* sert seulement d'outil pour voir le changement linguistique pour les jeunes des années 1970.

## CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

### 2.1 La variation et le changement linguistique

#### Cadre théorique et méthodologique : la sociolinguistique variationniste

J'adopte le cadre théorique et méthodologique de la sociolinguistique variationniste (quantitative) afin d'étudier la variation et le changement linguistique. La sociolinguistique variationniste trouve ses racines dans les études de William Labov aux Massachusetts et à New York (1963 et 1966) ; Labov (1972) a enfin proposé que la langue varie de façon systématique, influencée par plusieurs facteurs externes (surtout sociaux) et internes à la langue. En sociolinguistique

labovienne, il y a trois types de variables sociolinguistiques (phénomènes) : les indicateurs, les marqueurs et les stéréotypes (comme dans la figure 2 ci-dessous ; voir les concepts de Labov 1971 et Trudgill 1974). Selon Labov (1971), les indicateurs sont les phénomènes qui ne varient pas stylistiquement et qui sont relativement inconscients, mais qui peuvent toujours être stratifiés socialement et varier géographiquement. Ensuite, les marqueurs sont les phénomènes linguistiques qui sont conscients à un certain degré et même peut-être stigmatisés à un certain point, mais pas jusqu'à ce que les locutrices et locuteurs les évitent complètement (Trudgill 1974 ; Fasold 1990 ; Labov 2001). Une précision importante est que la conscience des marqueurs sociolinguistiques est présente chez les membres de la communauté linguistique (p. ex les Franco-Albertain.e.s), mais ne se font pas largement remarqués par les membres d'une autre communauté linguistique (p. ex les Français ; Labov 1994). Enfin, les stéréotypes sont les phénomènes très saillants et stigmatisés dont les locutrices et locuteurs sont très conscients (Labov 1971 ; Trudgill 1974). Ici, les locutrices et locuteurs associent un prestige social à une façon de s'exprimer (une variante), tandis qu'une autre variante est perçue comme étant vernaculaire (Fasold 1990 ; Labov 2001) ; par conséquent, ces phénomènes sont particulièrement sujets à la variation stylistique, où la locutrice ou le locuteur change son registre de langue dépendant du contexte. D'ailleurs, les stéréotypes sont stigmatisés non seulement par les membres de la communauté linguistique, mais aussi par d'autres communautés linguistiques (Trudgill 1974). Par exemple, une Franco-albertaine et un Français pourraient tous les deux stigmatiser l'utilisation d'une préposition inattendue. Cela dit, nous ne savons pas jusqu'ici quels phénomènes linguistiques sont des stéréotypes, des marqueurs ou des indicateurs sociolinguistiques en français albertain.

Fig. 2 Représentation approximative du continuum des indicateurs versus les marqueurs versus les stéréotypes linguistiques



Le concept de variation linguistique s'étend également à la question du changement linguistique (voir Weinreich et al. 1968). Si la sociolinguistique variationniste a pour but de déterminer les facteurs responsables pour la variation linguistique, c'est logique que l'étude diachronique s'insère bien dans un cadre variationniste pour plusieurs raisons, notamment que 1) le changement linguistique peut être considéré comme étant un type de variation (la variation sur deux temps) et 2) l'étude des facteurs peut nous aider à comprendre si un changement linguistique est motivé par des facteurs internes (par exemple une structure qui perd son utilité) ou externes (par exemple le contact linguistique ; Nagy 1996 et 1997). Le cadre variationniste est donc approprié pour les études diachroniques, surtout si les chercheuses.eurs souhaitent comprendre les facteurs qui motivent les changements linguistiques. Certaines chercheuses.eurs en sociolinguistique étudient le temps réel (deux ou plusieurs temps différents) tandis que d'autres étudient le temps apparent (les tendances entre les personnes plus jeunes et plus âgées dans un seul temps ; voir Labov 1972 ; Bailey et al. 1999 ; surtout Ashby 2001). Les sociolinguistes choisissent souvent d'analyser le temps réel puisqu'il est plus fiable (plus de détails sur ce sujet se trouvent à la page 21).

Tagliamonte (2006) a détaillé des méthodes rigoureuses d'effectuer des analyses statistiques dans le cadre théorique labovien afin de déterminer les facteurs externes et internes qui influencent la variation linguistique.

Relatif aux méthodes d'études canadiennes, la méthodologie labovienne est un type d'analyse de contenu logico-esthétique (voir p.ex. Leray et Bourgeois 2016) – j'utilise des mots clés pour trouver les occurrences de mes phénomènes linguistiques afin de les codifier et analyser quantitativement. Pour les entrevues transcrites, je me suis servi du logiciel AntConc (voir Anthony 2013 ; Rice 2018) pour mes extractions, similaire au logiciel utilisé par Grimm (2015). AntConc permet de faire plusieurs recherches en même temps (par exemple *je suis allé(e), j'ai allé(e), j'suis allé(e)* et *j'suis euh(m) allé(e)*), ce qui a rendu le processus d'extraction plus efficace. Le codage des variables internes et externes s'est fait dans Microsoft Excel.

De façon plus précise à la sociolinguistique variationniste, je me penche sur les théories de Labov (voir 1972 et 2001) et j'emploie les méthodes de Tagliamonte (2006). Un des principes clés est le principe de responsabilité (Labov 1966 ; Tagliamonte 2006) : ce principe nous dit qu'il ne faut pas simplement regarder les occurrences qui semblent intéressantes, mais toutes les

occurrences qui *pourraient* avoir de la variation dans le contexte de la variable dépendante. Afin de respecter le principe de responsabilité (Tagliamonte 2006), j'ai codifié toute occurrence qui pourrait avoir de la variation, faisant des exclusions et adaptations méthodologiques au besoin par la suite. Les détails des critères d'inclusion et d'exclusion se trouvent plus loin dans les sections 3.1 (AUX), 4.1 (PRES2) et 5.1 (RTF). Pour chaque occurrence, je codifie pour une multitude de variables indépendantes internes (ou linguistiques) et externes (sociales et contextuelles). Pour chaque variable dépendante, je commence par circonscrire le contexte de la variable dépendante (une description et les critères d'inclusion et d'exclusion – ce qui se trouve dans les définitions des contextes variables ; 3.1, 4.1 et 5.1). Ensuite, je décris mes variables internes : chacune des variables dépendantes a ses propres variables internes (voir les sections 3.1.3, 4.1.3 et 5.1.3), mais je codifie toujours pour les mêmes variables indépendantes externes, surtout basées sur les études antérieures en sociolinguistique (voir p. ex Nagy 1997 ; Rea 2014 ; Grimm 2015 ; Côté et Villeneuve 2017b ; Villeneuve 2017). Ces variables externes sont le sexe<sup>7</sup> (homme ou femme), le groupe d'âge (moins de 25 ans, 25 à 45 ans ou plus de 45 ans), la région (Bonnyville ou Falher), le niveau de scolarisation (moins de 10 ans, 10 à 12 ans ou plus de 12 ans) et le temps (années 1970, désormais  $t_1$  ou années 2000, désormais  $t_2$ )<sup>8</sup>. Enfin, j'utilise GoldVarb (un logiciel qui permet l'analyse statistique des données linguistiques ; voir Robinson, Lawrence et Tagliamonte, 2001) afin d'effectuer une analyse multivariée (régression linéaire). GoldVarb détermine l'influence relative des facteurs indépendants sur la variable linguistique. Le logiciel permet aussi de voir les interactions possibles entre les groupes de facteurs testés.

#### Variation diatopique (géographique)

Quant à la variation diatopique (la variation géographique), j'analyse surtout les/la différence(s) entre la région de Falher et la région de Bonnyville, mais je discute la variation entre les régions francophones majoritaires et minoritaires du Canada plus généralement (à l'échelle nationale ; Mougeon et Béniak 1991). Avant d'analyser ces/cette différence(s), je considère la possibilité que les variables dépendantes n'ont pas les même contraintes internes et externes dans les deux

---

<sup>7</sup> Je suis bien conscient de la différence entre (et de la discussion impliquant) les genres et le sexe. Dans le cadre de ce mémoire, les corpus ne tiennent pas compte de cette différence (et n'ont pas, à ma connaissance, des participant.e.s non-binaires ou autrement transgenres) et donc ce mémoire ne différencie pas entre le sexe et le genre. Uniquement le terme « sexe » sera utilisé, même là où la théorie fait plutôt appel au concept du genre.

<sup>8</sup> Plusieurs chercheuses.eurs examinent aussi le taux de bilinguisme et / ou le niveau de restriction (par exemple Willis 2000 et Rea 2014), mais je n'avais pas ces informations à ma disposition.

régions. Par exemple, il se peut qu'à Falher, seulement les personnes plus âgées choisissent la forme CS pour les présentatifs, tandis qu'à Bonnyville, l'âge n'ait aucun effet sur le choix de variante. Pour cette raison, je commence par codifier les données de Falher et les données de Bonnyville séparément. Par la suite, je fais une analyse préliminaire où je regarde les tendances générales. D'abord, un test du  $\chi^2$  (ou un test de Fisher au besoin) est employé pour voir si les taux de variantes se ressemblent<sup>9</sup>. Je fais aussi un survol des distributions dans GoldVarb pour voir si les taux semblent se ressembler pour les facteurs internes et externes testés (ce survol est surtout qualitatif). Si les deux régions semblent avoir plus ou moins les mêmes tendances (surtout pour les variables externes et internes), je combine les données pour  $t_1$  et pour  $t_2$  et j'inclus la région (Falher versus Bonnyville) comme variable externe dans l'analyse multivariée. De cette façon, j'ai plus de données à analyser, ce qui devrait contribuer à la légitimité de l'étude (tant que je m'assure d'abord que les deux régions ne sont pas trop différentes pour les analyser ensemble).

### Changement linguistique

Afin d'analyser le changement linguistique, il est possible de faire une étude en temps réel (étudier deux ou plusieurs temps différents) ou en temps apparent (étudier les tendances entre les personnes plus jeunes et plus âgées dans un seul temps ; voir Labov 1972 ; Bailey et al. 1999 ; surtout Ashby 2001). Bien que l'étude en temps apparent soit plus simple (puisqu'elle utilise des données d'un seul temps), elle est surtout révélatrice de ce qu'on appelle l'effet de génération : ce concept fait référence aux variables pour lesquelles les locutrices et locuteurs changent leur façon de parler au cours de leur vie (voir Ashby 2001). Elle n'est pas, en revanche, nécessairement révélatrice du changement linguistique (Wagner 2012). Des études antérieures ont démontré que certaines de mes variables sont en effet sujettes à cet effet de génération en français québécois ; les locutrices et locuteurs les plus jeunes emploient les formes dites vernaculaires plus fréquemment que les personnes plus âgées (p. ex Sankoff et Thibault 1977 pour AUX ; Wagner et Sankoff 2011 et Sankoff et Wagner 2020 pour RTF). Pour ces variables, l'effet de génération n'est pas forcément un indicateur de changement linguistique, puisque les personnes plus jeunes peuvent adopter les formes dites plus soutenues plus tard dans la vie

---

<sup>9</sup> Ce test est employé puisque je compare des distributions de formes.

(Ashby 2001 ; Rea 2020 pour AUX). Donc, j'ai choisi de faire une étude diachronique en temps réel pour pouvoir analyser le changement linguistique, utilisant des données des années 1970 et 2000 (voir encore Labov 1972 ; Bailey et al. 1999 ; Ashby 2001). Vu que mes deux corpus ne contiennent pas les mêmes participant.e.s, le type d'étude en temps réel est une étude des tendances (*trend study* en anglais ; voir ce concept dans Labov 1972 et Ashby 2001). Comme le nom le suggère, ce genre d'étude met un accent sur les tendances : si les tendances générales et l'effet des facteurs internes et externes sont différents entre les deux temps, c'est un indicateur qu'il y a un changement linguistique. L'étude des tendances est assez fiable pour le changement à l'échelle sociétale (Labov 1972 ; Ashby 2001), mais il est impossible de vérifier le changement à l'échelle individuelle pour ce type d'étude (puisque les participant.e.s sont différent.e.s). Pour rectifier les différences individuelles le mieux que possible, j'ai essayé de trouver des « jumeaux », pour ainsi dire, entre les deux corpus (comme Ashby l'a fait ; 2001). En d'autres termes, pour toutes les locutrices et pour tous les locuteurs dans le corpus  $t_1$ , j'ai essayé de m'assurer qu'il y avait quelqu'un dans le corpus  $t_2$  ayant plus ou moins le même profil social (avec l'exception du groupe d'âge – je rappelle aux lecteurs que le corpus  $t_2$  ne contient que des participant.e.s ayant plus de 45 ans).

Avant d'analyser le changement linguistique, je considère la possibilité que les variables dépendantes dans  $t_1$  et dans  $t_2$  n'ont pas les mêmes contraintes internes et externes. Par exemple, il se peut en principe que le choix de référent au futur soit largement gouverné par la polarité phrastique dans  $t_1$ , mais qu'il soit gouverné largement par la distance temporelle dans  $t_2$  (pour une raison ou une autre). Pour cette raison, je codifie les occurrences pour  $t_1$  et pour  $t_2$  séparément au départ. Par la suite, je fais une analyse préliminaire où je regarde les tendances générales. D'abord, je fais un test du  $\chi^2$  (ou un test de Fisher au besoin) pour voir si les taux de variantes se ressemblent. Je fais aussi un survol des distributions dans GoldVarb pour voir si les taux semblent se ressembler pour les facteurs internes et externes testés (ce survol est surtout qualitatif). Si  $t_1$  et  $t_2$  semblent avoir plus ou moins les mêmes tendances (à la fois pour le taux des variantes et pour les variables externes et internes), je combine les données pour  $t_1$  et pour  $t_2$

et j'inclue le temps ( $t_1$  versus  $t_2$ ) comme variable externe dans l'analyse multivariée. De cette façon, j'ai plus de données à analyser pour contribuer à la légitimité de l'étude (tant que je m'assure d'abord que les temps ne sont pas trop différents pour analyser ensemble).

Alors, pour récapituler le processus de codage pour ce qui concerne la variation diatopique et l'analyse diachronique, je codifie d'abord les données pour les quatre sous-corpus séparément. Par la suite, je compare qualitativement (et quantitativement avec un test du Chi carré ou de Fisher) les deux régions et les deux temps pour voir si les tendances semblent se ressembler. Si oui, je combine les données des sous-corpus similaires pour effectuer une analyse multivariée avec plus de données dans le logiciel GoldVarb. Si non, j'effectue des analyses multivariées séparées dans GoldVarb, vu la possibilité de différentes contraintes.

## 2.2 Le contact linguistique

Dans une situation de contact linguistique entre deux langues, il est possible d'analyser si un changement linguistique résulte du contact avec une deuxième langue, surtout une langue majoritaire dans une situation de pression sociale (l'anglais, dans le cas de l'Alberta francophone ; Nagy 1996). Selon Thomason et Kaufman (1998), n'importe quel phénomène linguistique peut changer dans une situation de contact, pourvu que les conditions sociales appropriées soient en place et que le contact dure assez longtemps.

Pour ce qu'il en est de la théorie et de la méthodologie, je me penche sur les études antérieures de Poplack (1993) et Poplack et Levy (2010). Il s'agit d'établir un temps pré-contact,  $t_0$ , et un temps post-contact,  $t_1$  (voir Poplack 1993 ; Poplack et Levy 2010). Shana Poplack (1993) décrit ce processus méthodologique :

In order to identify ... convergence, it must first be established 1) that change has in fact occurred, ie., that pre-contact stages of the language, as well as sister varieties not in close contact, did not feature the alternation in question, at least not to its present quantitative extent, and 2) that such change, if there is one, is due, if not entirely then at least partially, to contact with another language, ie., is not internally motivated. (Poplack 1993)

Dans le cas où des données sur un temps pré-contact ne sont pas disponibles (tel que dans la présente étude), il est possible d'utiliser un temps  $t_1$  avec notamment moins de contact

linguistique que dans un temps  $t_2$  (voir p. ex Poplack et al. 2006). Dans cette étude, j'analyse deux communautés albertaines dans deux temps différents, qui représentent deux situations différentes de contact linguistique. En 1976, le pourcentage de francophones dans la région de Falher était de 58,4 % et le pourcentage pour la région de Bonnyville était de 20,4 % comme dans le tableau 7 ci-dessous (Statistique Canada 1977). Si on se fie au recensement canadien de 2001 (le plus récent avant  $t_2$ ), le pourcentage de francophones à Falher en 2003 était de 50,0 % et il était de 14,1 % pour la région de Bonnyville, comme l'indique le tableau 7 (Statistique Canada 2002). Quant à l'anglais, le pourcentage d'anglophones L1 autour de Falher en 1976 était de 34,9 % et le pourcentage autour de Bonnyville était de 63,5 % (Statistique Canada 1977). En 2001, ces pourcentages étaient de 43,3 % pour la région de Falher et de 77,6 % pour la région de Bonnyville (tableau 7 ci-dessous).

Tableau 7. Profil linguistique des régions de Falher et de Bonnyville en 1976 et 2003

		Région de Falher	Région de Bonnyville
1976 ( $t_1$ )	Proportion de francophones (%)	58,4	20,4
	Proportion d'anglophones (%)	34,9	63,5
2001 ( $t_2$ )	Proportion de francophones (%)	50,0	14,1
	Proportion d'anglophones (%)	43,3	77,6

Cela dit, ce n'est pas suffisant d'établir qu'il y a une corrélation entre un changement linguistique et une augmentation de contact linguistique : pour établir un effet du contact, il y a généralement plusieurs étapes à suivre (basées sur la citation de Poplack ci-haute ; détaillées dans le prochain paragraphe).

Dans un premier temps, il faudrait voir s'il existe des différences entre  $t_1$  et  $t_2$  en français albertain. En d'autres termes, je cherche à savoir si une augmentation dans le contact avec l'anglais est corrélée à un changement linguistique. Cela dit, même si des/un changement.s ont/a lieu, il est entièrement possible que le changement ne soit pas causé par l'augmentation de contact avec l'anglais. Alors, la prochaine étape, surtout pour des variables « jumelles », est de comparer le changement linguistique (s'il a lieu) avec l'utilisation en anglais. Ici, un changement linguistique qui se rapproche de l'utilisation en anglais serait un indice d'une influence de l'anglais, mais ce n'est toujours pas suffisant pour établir une relation de causation. C'est

possible que l'anglais et le français (et/ou le français et d'autres langues indo-européennes) évoluent parallèlement. Donc, il faudrait par la suite (si les tendances en français se rapproche de celles en anglais après le changement) comparer le français dans la communauté en question au français sans situation de contact et peut-être même à d'autres langues. D'habitude, il y a également une partie de l'analyse sur le bilinguisme et sur la restriction linguistique. Ces derniers peuvent être des variables confusionnelles et souvent, un changement linguistique dans une situation de contact est dû à une hausse de restriction linguistique plutôt qu'à un transfert linguistique de l'anglais (Mougeon et Bédiak 1991). Nagy (1996 ; 1997) souligne qu'il faut également examiner des facteurs tels que la pression sociale à changer sa façon de parler et l'identité/l'appartenance culturelle/linguistique : une haute pression sociale et un manque de sentiment d'appartenance à sa communauté linguistique sont des indicateurs qu'un transfert linguistique soit plus probable.

Dans le cadre de cette étude, je ne pourrai qu'effleurer la question du contact avec l'anglais. Les corpus auxquels j'ai accès ne contiennent ni d'informations sur la restriction linguistique des participant.e.s, ni des informations sur les variables sociétales soulignées par Nagy (1996 ; 1997). Ainsi, je pourrai simplement commencer à répondre à la question de l'effet (s'il y a lieu) du contact linguistique. De plus, comme je l'ai mentionné tantôt, 100 % des locutrices et locuteurs dans les deux corpus sont bilingues. Ainsi, je ne peux pas analyser la différence entre l'effet possible du bilinguisme (individuel) comparé à l'effet du contact à l'échelle sociétale, surtout en ce qui concerne les francophones unilingues (dont il y en a très peu en Alberta). Finalement, cette étude est loin d'être une réponse conclusive à la question du contact linguistique. J'espère, plutôt, que je pourrai lancer la discussion et commencer à offrir des données et des comparaisons (à l'anglais et au français québécois) qui aideront les futures chercheuses.eurs à analyser le contact linguistique en Alberta de façon plus détaillée.

Bref, le contact linguistique est un élément de discussion secondaire à cette étude et je considère que la plupart de ma contribution se trouve plutôt dans l'analyse de la variation diatopique et du changement linguistique potentiel.

## CHAPITRE 3 : L'ALTERNANCE DES AUXILIAIRES (AUX)

### 3.1.1 Définition du contexte variable

Les études sur AUX analysent le choix entre l'auxiliaire AVOIR et ÊTRE pour plusieurs verbes conjugués à un temps composés. Bien que les verbes transitifs prennent prescriptivement l'auxiliaire AVOIR en français (voir p. ex Bauche 1920 ; Frei 1929 ; Bescherelle 1991 ; Goosse 1993 entre autres grammaires prescriptives), certains verbes intransitifs prennent prescriptivement AVOIR comme auxiliaire et d'autres prennent prescriptivement ÊTRE (voir encore Bauche 1920 ; Frei 1929 ; Bescherelle 1991 ; Goosse 1993). Les verbes spécifiques analysés pour AUX varient d'une étude à l'autre, mais dans l'analyse principale de toutes les études, les chercheuses.eurs s'intéressent surtout aux verbes intransitifs qui prennent ÊTRE prescriptivement (Sankoff et Thibault 1977 ; Canale et al. 1978 ; Willis 2000 ; Rea 2014 entre autres). Donc, afin de circonscrire la variable, j'examine les occurrences de verbes intransitifs qui prennent prescriptivement l'auxiliaire ÊTRE aux temps composés. Cela dit, il faut maintenant choisir un critère d'inclusion pour les verbes intransitifs qui prennent prescriptivement l'auxiliaire ÊTRE : il n'y a pas forcément un consensus sur ce sujet. Comme je l'ai mentionné, les verbes spécifiques analysés pour AUX varient d'une étude à l'autre : Willis a étudié 30 verbes différents qui pourraient parfois prendre l'auxiliaire ÊTRE dans son corpus (2000), tandis que Sankoff et Thibault (1977) et Rea (2014 et 2020) ont plutôt étudié 17 verbes en particulier (certains qui prenaient plus prescriptivement l'auxiliaire ÊTRE que d'autres). Dans le cadre de mon projet, j'inclus les verbes de l'acronyme « mnémotechnique » DR MRS VANDERTRAMPP qui sont enseignés aux apprenants L2 au Canada (Rea 2018). Ces verbes sont les suivants : (RE/DE)VENIR, (RE)MONTER, (R)ENTRER, (RES)SORTIR, ARRIVER, NAÎTRE, (RE)DESCENDRE, RETOURNER, (RE)TOMBER, RESTER, ALLER, MOURIR, (RE)PARTIR et (RE)PASSER. J'ai fait ce choix en raison de la question du contact linguistique avec l'anglais : je tiens pour acquis que ces 14 verbes (et leurs formes préfixés), qui sont enseignés prescriptivement dans les écoles avec l'auxiliaire ÊTRE, risquent d'être les verbes les plus stigmatisés s'ils prennent l'auxiliaire AVOIR<sup>10</sup>. Le consensus général des grammaires prescriptives est que ces verbes, lorsqu'ils sont utilisés de façon intransitive, doivent

---

<sup>10</sup> En plus de mon critère d'inclusion, j'ai noté les occurrences de quelques verbes intransitifs supplémentaires qui ont parfois pris l'auxiliaire ÊTRE dans mes corpus (DÉMÉNAGER, DEMEURER et CHANGER, également étudiés dans Willis 2000), mais je ne les ai pas inclus dans l'analyse quantitative.

catégoriquement prendre l'auxiliaire ÊTRE (voir p. ex Bescherelle 1991 ; Goosse 1993), d'où nous savons lequel des deux choix est prescrit (et donc la variante dite plus soutenue). Peu importe si l'auxiliaire ÊTRE (comme dans 4a) ou AVOIR (4b) est choisi par la locutrice ou par le locuteur, le sens de l'énoncé demeure inchangé pour ces verbes spécifiques.

(4) a. AVOIR : *une autre fille a venu l'aider* (Laurent A 2003)

b. ÊTRE : *elle est venue y a pas longtemps* (Chloé P 1976)

Contrairement aux études de Sankoff et Thibault (1999) et de Rea (2020), je n'ai pas exclu le verbe DEVENIR. Ce verbe a été exclu de l'étude de Rea en raison d'absence de variation. Cependant, dans mon corpus, DEVENIR est l'un des verbes qui présente de la variation (comme dans l'étude de Willis 2000). De plus, je veux examiner spécifiquement les verbes DR MRS VANDERTRAMPP, même ceux qui n'ont pas de variation, d'où mon raisonnement d'être plus conservateur avec mes exclusions. Je n'exclus pas complètement les verbes pronominaux comme Sankoff et Thibault l'ont fait (1999), mais mon analyse de ces verbes est surtout qualitative : je les ai codifiés (comme Rea 2018, 2020) mais je ne les analyse pas en détail, en raison de l'absence de variation (voir le début de la section 3.2).

### 3.1.2 Bref survol des études antérieures

Les études variationnistes sur AUX ont commencé à apparaître autour des années 1970, l'une des premières étant celle de Sankoff et Thibault (1977) qui décrit le phénomène en français montréalais. Peu après, l'étude de Canale et al. (1978) a décrit AUX en français ontarien, l'étude de Russo et Roberts (1999) l'a décrit au Vermont et le mémoire de maîtrise de Willis (2000) l'a décrit en français ontarien de façon très détaillée. Enfin, quelques études plus récentes, notamment celle de Stelling (2011) et les études de Rea (2014 ; 2018 et 2020) décrivent AUX encore une fois au Vermont (Stelling) et à Montréal (Rea), mais cette fois-ci de façon diachronique. Les études varient dans leurs méthodes, incluant entre dix (Russo et Roberts 1999) et 30 (Willis 2000) verbes intransitifs et analysant différents facteurs internes et externes.

Bien que les études antérieures n'incluent pas les mêmes verbes, trois tendances générales en ressortent : 1) AUX est attesté dans plusieurs variétés de français, 2) le verbe lexical influence le choix de variante et 3) la fréquence du verbe a un impact sur le choix de variante (cf Stelling 2011). Cela dit, les verbes qui favorisent AVOIR varient d'une étude à l'autre et l'effet de la

fréquence varie également. En fait, dans toutes les études jusqu'à date, un verbe différent favorise le plus AVOIR : CHANGER (Sankoff et Thibault 1977), RESTER (Canale et al. 1978), RETOURNER (Russo et Roberts 1999), (RE)COMMENCER (Willis 2000), SORTIR (Stelling 2011) et enfin (RE)DÉMÉNAGER (Rea 2020). En général, les verbes moins fréquents déclenchent plus souvent l'auxiliaire AVOIR (p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Rea 2014), à l'exception de NAÎTRE (Stelling 2011), qui ne se trouve pas dans la plupart des corpus étudiés.

Enfin, quelques chercheuses.eurs ont étudié la possibilité de formes adjectivales et transitives homonymique des verbes comme facteurs indépendants (surtout Willis 2000 et Rea 2014 et 2020). L'utilisation parallèle de ces formes favorise AVOIR.

### 3.1.3 Facteurs linguistiques

En ce qui concerne les facteurs internes (linguistiques), j'en analyse huit : le verbe, le type de verbe, le pronom sujet, la possibilité de forme transitive, le type de complément, la possibilité de forme adjectivale, l'accent sur l'action versus sur le résultat de l'action et la préfixation du verbe.

Quant au verbe, il y avait la possibilité de tous les verbes DR MRS VANDERTRAMPP : (RE/DE)VENIR, (RE)MONTER, (R)ENTRER, (RES)SORTIR, ARRIVER, NAÎTRE, (RE)DESCENDRE, RETOURNER, (RE)TOMBER, RESTER, ALLER, MOURIR, (RE)PARTIR et (RE)PASSER. Les exemples en 5 ci-bas illustrent quelques-uns de ces verbes dans mes corpus.

- (5) a. VENIR : *les seuls qui **sont venus** c'étaient les professeurs* (Richard D 1976)
- b. SORTIR : *y a beaucoup des= des fermiers qui **ont** jamais **sorti** d'la région* (Nicolas G 1976)
- c. ARRIVER : *euh on **est arrivé** dans le mois d'avril* (Odette L 1976)
- d. NAÎTRE : *c'est une personne qui **est née** au Canada pis qui parle français* (Odette L 1976)
- e. RESTER : *c'**est resté** la même que les deux garçons là* (Léa G 1976)
- f. ALLER : *Claude il **est allé** à Los Angeles il y a quinze ans* (Chloé P 1976)

Prochainement, le type de verbe est codifié comme étant l'une des quatre catégories suivantes : verbe de mouvement, verbe d'état, action simple, ou verbe de transformation (Russo et Roberts 1999 ; Hallion Bres 2006). La catégorisation des verbes dépend largement du contexte. Les verbes ont parfois quelques sens différents et peuvent être employés comme verbe de mouvement (comme dans 6a) ou d'action ou d'état (comme dans 6b).

(6) a. Verbe de mouvement : ***j'suis arrivé hier*** (Yolande L 1976)

b. Verbe d'état : ***il est arrivé à comprendre*** (phrase inventée).

Dans mes corpus, il n'y avait aucun problème d'occurrence ambiguë. Des exemples des autres catégories se trouvent ci-dessous :

c. Verbe d'action simple : ***j'ai toujours resté*** à [lieu caché pour garder la confidentialité] ***depuis c'temps -là*** (Odette L 1976)

d. Verbe de transformation : ***dans c'temps-là c'est y== a== quand on est devenu plus âgé*** (Laurent A 2003)

La théorie derrière ce facteur est qu'il existe une opposition sémantique, selon les grammaires prescriptives (voir p. ex Grevisse 2011), où certains verbes prennent l'auxiliaire AVOIR quand ils sont employés comme verbes d'action mais l'auxiliaire ÊTRE quand ils sont utilisés comme verbes d'états.

En ce qui concerne le pronom sujet, Sankoff et Thibault (1977) et Willis (2000) codifient les noms et pronoms singuliers et pluriels séparément. Suivant leur méthodologie, je considère treize catégories différentes : la première personne du singulier *je*, la deuxième personne du singulier *tu*, la troisième personne du singulier *elle/il*, un nom singulier (comme en 7a), le pronom indéfini *ça/ce /c'* (comme en 7b), le pronom impersonnel *il*, le pronom *qui* singulier, le pronom *qui* pluriel (comme en 7c), le pronom sujet *on* (comme en 7d), la première personne du pluriel *nous* (comme en 7e), la deuxième personne du pluriel *vous*, un nom pluriel (comme en 7f) et enfin la troisième personne du pluriel *elles/ils*.

(7) a. nom singulier : ***tsé comme maman est née au*** [lieu caché pour garder la confidentialité] (Léa G 1976)

- b. pronom indéfini *ça* : *y m'ont dit que ça leur est arrivé mais jamais moi* (Richard D 1976)
- c. pronom *qui* pluriel : *y en a deux d'ces familles -là qui sont allées faire des stages* (Fabienne G 1976)
- d. pronom sujet *on* : *on était sorti avec toute= euh avec euh disons deux trois couples* (Denise M 1976)
- e. première personne du pluriel *nous* : *nous sommes allés à des= à une party-d'soir hier* (Emma O 1976)
- f. nom pluriel : à [lieu caché pour garder la confidentialité] *les Ukrainiens sont rentrés en masse pis tentent d'contrôler tout* (Pierre H 1976)

Le pronom sujet est surtout pertinent en raison de la formalité associée à certains pronoms (notamment le pronom *vous* et peut-être le pronom *nous*). En théorie, les pronoms associés à un registre plus formel favoriseraient la forme FS, tandis que les pronoms moins soutenus (par exemple *ça*) défavoriseraient la forme FS.

Ensuite, j'ai codifié la possibilité d'une forme transitive homonymique au verbe intransitif utilisant les classifications de Sankoff et Thibault (1977), de Rea (2014) et de Willis (2000). Pour les verbes qui avaient une forme transitive homonymique dans l'une étude mais pas dans l'autre (TOMBER comme dans 8b et (R)ENTRER comme en 8a), j'ai vérifié l'utilisation dans mes corpus. La catégorisation finale des verbes se trouve ci-dessous :

- (8) a. verbes ayant une forme transitive homonymique : RESTER, (RE)PARTIR, (RE)MONTER, RETOURNER, (RES)SORTIR, (R)ENTRER, (RE)DESCENDRE, (RE)PASSER
- b. verbes sans forme transitive possible : ALLER, ARRIVER, (RE)PARTIR, (RE)TOMBER

En théorie, les verbes ayant une forme transitive homonymique favoriseraient AVOIR puisque la forme transitive prend l'auxiliaire AVOIR.

Allant maintenant vers type de complément, Willis (2000) et Rea (2014 ; 2020) considèrent trois catégories : les lieux (comme en 9a ci-bas), les infinitifs (9b) et tout autre complément (9c).

- (9) a. complément de lieu : *tu penses à tous les professeurs qui sont venus **ici*** (Yolande L 1976)
- b. complément infinitif : *ensuite tu t'es marié et t'es allé **travailler*** (Pierre H 1976)
- c. autre ou aucun complément : *j'ai= j'ai euh devenu principal* (Richard D 1976)

Willis (2000) atteste que les compléments de lieux favorisent AVOIR et que les compléments infinitifs favorisent ÊTRE : la décision de tester cette variable venait des grammaires prescriptives du XIXe siècle (p. ex Barthélemy 1839). Je n'ai pas pu trouver une explication théorique pour cette influence, donc l'existence d'une influence est assez intéressante.

La prochaine variable examinée est la possibilité de forme adjectivale. Sankoff et Thibault (1977) et Canale et al. (1978) suggèrent que les verbes qui ont des formes adjectivales favoriseraient l'auxiliaire AVOIR (mais ne l'ont pas testé dans leur étude). En théorie, les verbes ayant une forme adjectivale possible devraient favoriser AVOIR : selon Sankoff et Thibault (1977), il y a une hiérarchisation des verbes selon la possibilité d'une forme adjectivale et cette hiérarchie est directement liée à la possibilité de l'auxiliaire AVOIR dans leurs conjugaisons. Je suis la méthode de codage de Rea (2014) en considérant trois catégories : forme adjectivale possible (comme dans 10a ci-bas), forme adjectivale dite acceptable (10b) et forme adjectivale impossible (10c).

- (10) a. forme adjectivale possible : (RE)PARTIR, (RE)MONTER, RESTER,  
(RES)SORTIR, (RE)PASSER
- b. forme adjectivale dite acceptable : ARRIVER, (R)ENTRER, RETOURNER,  
(RE)TOMBER
- c. forme adjectivale impossible : ALLER, (RE/DE)VENIR, (RE)DESCENDRE

En raison de la relativement petite taille de mes corpus, j'ai utilisé les mêmes catégories que Rea (2014) avec une seule exception : le verbe RETOURNER est utilisé comme adjectif dans mon

corpus, donc je l'ai ajouté à la catégorie de forme adjectivale dite acceptable au lieu de forme adjectivale impossible.

L'avant dernier variable interne pour AUX est l'accent sur l'action versus sur le résultat de l'action du verbe. Ce choix est largement informé par Sankoff et Thibault (1977) qui le mentionnent puisque certaines grammaires prescriptives (voir p. ex Grevisse 2011) indiquent que l'auxiliaire AVOIR indique un accent sur l'action lui-même (comme dans 11a ci-bas) tandis qu'ÊTRE indique un accent sur le résultat de l'action (comme dans 11b ci-bas).

(11) a. accent sur l'action : *j'pense que c'est juste arrivé comme ça* (Emma O 1976)

b. accent sur le résultat de l'action : *depuis que j'suis sortie d'l'école j'écris jamais*  
(Léa G 1976)

Certaines grammaires prescriptives (p. ex Grevisse 2011) indiquent que la distinction sémantique entre l'action et le résultat de l'action affecte le choix de variante : en théorie, AVOIR est choisi lorsqu'il y a un accent sur l'action et ÊTRE lorsque l'accent est sur le résultat. Rea affirme, en revanche, que cette distinction n'est que rarement appliquée en discours spontané (2014).

Enfin, la préfixation du verbe est une innovation méthodologique à l'étude d'AUX. Cette variable fait un peu le pont entre la fréquence du mot (Sankoff et Thibault 1977 ; Willis 2000 ; Blondeau 2006 ; Rea 2014) et la forme de l'attaque syllabique (Goosse 1993 ; Willis 2000). En général dans les études antérieures, les verbes préfixés sont employés moins fréquemment (à l'exception de RENTRER ; voir p. ex Willis 2000). D'ailleurs, le préfixe ajoute une attaque à la syllabe initiale du verbe ENTRER, ce qui pourrait favoriser l'auxiliaire AVOIR : Goosse indique essentiellement qu'il y a une raison phonologique pour l'auxiliaire ÊTRE : maximiser l'attaque de la syllabe initiale du verbe (voir p. ex Goosse 1993 ; Willis 2000 sur la forme de l'attaque). J'extrapole qu'à l'exception du verbe RENTRER, il risque d'avoir de l'interaction entre la fréquence du verbe et la forme de l'attaque : d'où le choix d'utiliser la préfixation. (comme en 12a ci-bas) ou non-préfixé (comme dans 12b).

(12) a. verbe préfixé : *pis j'suis **revenue** ici* (Denise M 1976)

b. verbe non-préfixé : *ah il été **venu** à la maison* (Chloé P 1976)

En théorie, la préfixation devrait favoriser AVOIR puisqu'il est associé aux verbes moins fréquents (voir Grimm et Nadasdi 2011) et aura toujours une consonne en position d'attaque syllabique.

### 3.2 Résultats

#### Verbes Pronominaux

D'abord, les verbes pronominaux, qui sont sous-étudiés (Willis 2000 ; Rea 2014), n'avaient presque aucune variation : les locutrices et locuteurs choisissent l'auxiliaire ÊTRE de façon catégorique dans le cas de presque tous les verbes dans  $t_1$  et  $t_2$ . Des tableaux montrant les verbes pronominaux qui apparaissent dans mes corpus se trouvent en Annexe (B).

Dans le cas de  $t_1$ , le seul verbe pronominal à prendre l'auxiliaire AVOIR est le verbe SE MARIER (50 % d'AVOIR - deux occurrences sur quatre, voir 13a et 13b). D'ailleurs, ces deux occurrences avec l'auxiliaire AVOIR sont produits par une seule locutrice, ayant entre dix et douze ans de scolarisation.

(13) a. *euh car j'ai= j'm'ai marié on= j'ai restée icitte* (Denise M 1976)

b. *non je m'ai marié (pause)* (Denise M 1976)

Globalement, ces deux occurrences constituent 5,6 % des occurrences de verbes pronominaux aux temps composés dans  $t_1$  (N = 36).

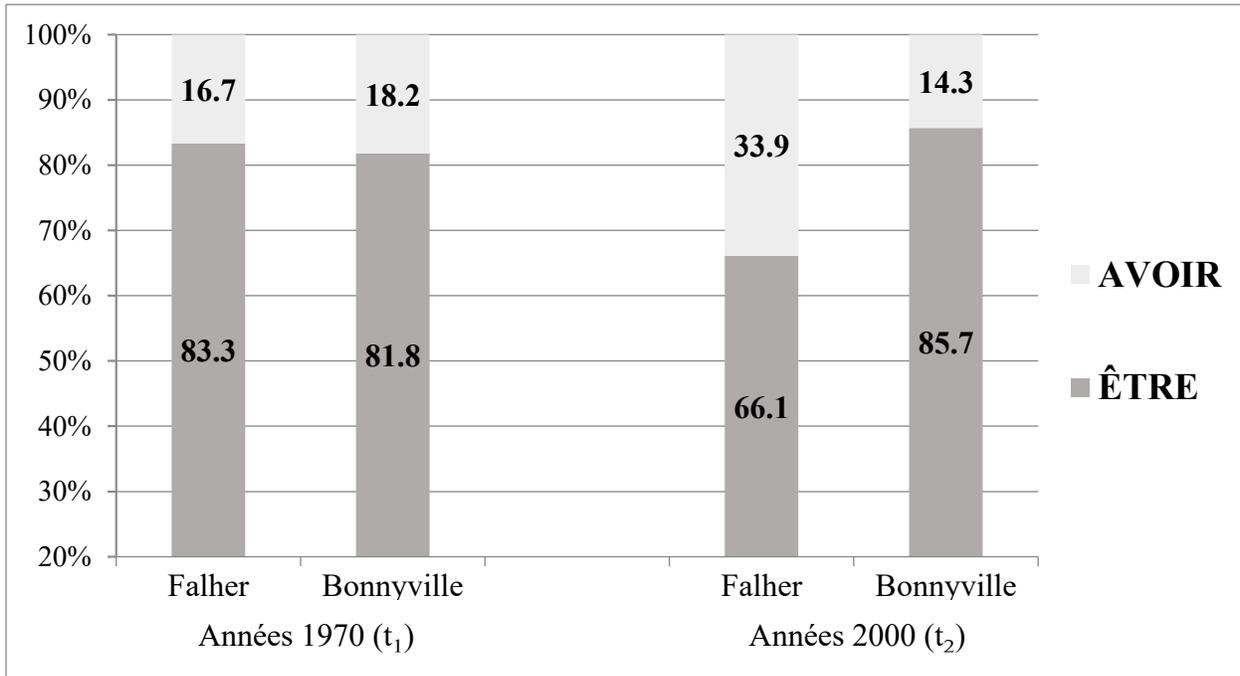
Similairement, il n'y a absolument aucune variation au niveau des verbes pronominaux pour  $t_2$  : tous les verbes prennent catégoriquement l'auxiliaire ÊTRE dans ce sous-corpus (N = 21).

Basé sur ces résultats pour les verbes pronominaux, j'affirme avec assez de confiance que les Franco-Albertain.e.s adhèrent assez fortement à la norme prescriptive vis-à-vis d'AUX pour les verbes pronominaux. Le reste de cette section exclut donc les verbes pronominaux pour mettre un accent sur les verbes qui risquent d'avoir plus de variation.

## Résultats généraux

Deuxièmement, je présente la distribution globale des variantes d'AUX dans les quatre sous corpus dans la figure 3.

Fig. 3 Distribution de AUX versus contexte (année et région)



En général, la variante dite soutenue ÊTRE est celle qui domine (80,2 % ; N = 263). Peu importe le corpus ou la région, ÊTRE est employé plus souvent qu'AVOIR.

Un test du  $\chi^2$  ne révèle aucune différence significative entre la distribution de Falher t<sub>1</sub> et de Bonnyville t<sub>1</sub> (p= 0.899), ni entre t<sub>1</sub> (Bonnyville et Falher) et Bonnyville t<sub>2</sub> (p= 0.890).

Cependant, il existe une différence significative entre la distribution de Falher t<sub>2</sub> et de Bonnyville t<sub>2</sub> (p= 0.002) et entre la distribution de Falher t<sub>1</sub> et de Falher t<sub>2</sub> (p= 0.018). Il se peut donc qu'il y ait un changement linguistique en cours à Falher au niveau de la distributions des formes (mais peut-être pas au niveau des contraintes).

## L'effet lexical

En raison du nombre relativement petit d'occurrences (N = 263), il y a de l'interaction entre quelques groupes de facteurs : le verbe lexical et le type de verbe ont de l'interaction et il y a aussi de l'interaction entre le verbe lexical et la possibilité de forme adjectivale. Le verbe lexical a donc été exclu de l'analyse multivariée puisque ce groupe de facteurs est celui qui est le plus problématique avec ses interactions.

Avant de passer à l'analyse multivariée, c'est quand même important de tester l'impact de l'effet lexical, ou en d'autres termes, l'effet du verbe lexical. Selon Sankoff et Thibault (1977), il y a une hiérarchisation des verbes qui est liée à la probabilité de l'auxiliaire AVOIR dans leurs conjugaisons. Dans mes corpus, j'ai pu identifier un groupe de 17 locutrices et locuteurs qui adhèrent plus que les autres à la norme prescrite pour tous les verbes mise à part TOMBER et RESTER, comme dans le tableau 8.

Tableau 8. AUX selon les verbes et les locuteurs

Groupes	NAÎTRE, ALLER, (RE/DE)VENIR, ARRIVER, PARTIR		RETOURNER, (RES)SORTIR, RENTRE, *PASSER		TOMBER, RESTER	
	% AVOIR	N	% AVOIR	N	% AVOIR	N
8 loc.	9,6	114	52,6	19	65,0	20
17 loc.	7,3	82	46,7	15	66,7	6

Les verbes suivent plus ou moins la même hiérarchie de Sankoff et Thibault (1977), donc je confirme qu'il y a une hiérarchie des verbes lexicaux en français albertain comme en français montréalais. La seule différence entre ma hiérarchie et celle de Sankoff et Thibault (1977) est le verbe PASSER, qui est tout en bas de la hiérarchie de Sankoff et Thibault (1977 ; la position hiérarchique de PASSER a été confirmée dans Villeneuve 2017 pour le français québécois du début des années 2000). Cette différence n'est finalement pas étonnante, puisque Stelling (2011) note une tendance similaire à la mienne : en français franco-américain, certains verbes plus fréquents (comme PASSER) s'emploient davantage avec l'auxiliaire ÊTRE. Je stipule que cette

différence soit donc caractéristique des certaines variétés de français minoritaires, y compris le français albertain.

### L'analyse multivariée

En plus d'enlever le verbe lexical de l'analyse, deux facteurs parmi le type de sujet ont été exclus en raison du manque de variation : la première personne du pluriel *nous* (N = 1) et la première personne du pluriel *vous* (N = 1) ont seulement apparu en collocation avec l'auxiliaire ÊTRE. Ces deux sujets sont les seuls qui devraient, selon la théorie, favoriser l'auxiliaire ÊTRE, donc leur exclusion de l'analyse signifie probablement qu'aucun effet du pronom sujet sera analysable. J'ai essayé de faire une analyse distributionnelle pour Falher et Bonnyville  $t_1$ , une deuxième analyse pour Bonnyville  $t_2$  et une troisième analyse pour Falher  $t_2$  ; finalement, les mêmes tendances ressortaient dans les trois analyses. Falher  $t_1$ , Bonnyville  $t_1$ , Bonnyville  $t_2$  et Falher  $t_2$  ont donc été regroupés dans l'analyse multivariée. J'ai conservé le contexte (Falher  $t_2$  versus *autre*) comme facteur externe dans l'analyse au cas où GoldVarb le sélectionne (ce qui confirmerait que le contexte est significatif et qu'il y a un changement linguistique à Falher). Le tableau 9 ci-dessous présente alors l'analyse multivariée d'AUX, sans les verbes pronominaux, sans le groupe de facteurs du verbe lexical et sans les facteurs *nous* et *vous*.

Tableau 9. L'effet des facteurs externes et internes sur AUX<sup>11</sup>

Groupe de facteur et facteur	Poids Varbrul	% AVOIR	Fréquence absolue AVOIR	Écart
Possibilité de forme adjectival				
<i>Possible</i>	0.709	38.8	31/80	
<i>Impossible</i>	0.469	12.2	15/123	
<i>Acceptable</i>	0.282	10.0	6/60	(0.427)
Possibilité de forme transitive				
<i>Possible</i>	0.796	51.4	18/35	
<i>Impossible</i>	0.448	14.9	34/228	(0.348)
Niveau de scolarisation				
<i>Groupe 1 (&lt;10 ans)</i>	0.689	28.4	21/74	
<i>Groupe 2 (10 à 12 ans)</i>	0.440	17.1	18/105	
<i>Groupe 3 (&gt;12 ans)</i>	0.402	15.5	13/84	(0.287)
Sexe				
<i>Hommes</i>	0.653	28.4	33/116	
<i>Femmes</i>	0.378	12.9	19/128	(0.275)
Moyenne ajustée = 0.894			Log likelihood = -101.404	

Le logiciel GoldVarb a sélectionné la possibilité de forme adjectivale, la possibilité de forme transitive, le niveau de scolarisation et le sexe comme facteurs significatifs (des écarts de 0.427, de 0.348, de 0.287 et de 0.275 respectivement pour les poids Varbrul).

Commençant par les facteurs linguistiques, mes résultats confirment l'effet de l'existence d'une forme adjectivale homonymique et d'une forme transitive homonymique. Les verbes qui ont une forme transitive ou adjectivale homonymique favorisent l'auxiliaire AVOIR dans mes corpus.

<sup>11</sup> Les tableaux de mes analyses multivariées sont formatés pour la plupart selon les conventions de Tagliamonte (2006), donc le facteur ayant le poids Varbrul le plus élevé sera toujours celui qui apparaît en premier. Les facteurs qui ne sont pas sélectionnés pendant l'analyse multivariée ne sont pas inclus dans les tableaux (à l'exception de RTF puisqu'il n'y a qu'un facteur sélectionné). J'utilise comme variante d'application la forme qui est la moins probable dans mes corpus : il s'agit d'AVOIR pour AUX, de CS pour PRES2 et de FS pour RTF.

L'effet de l'impossibilité de ces formes est neutre, donc un verbe sans forme adjectivale ou transitive homonymique ne favorise ni AVOIR ni ÊTRE. Ces deux groupes de facteurs sont ceux que Rea soulève le plus souvent (2014 ; 2018 ; 2020) et ils sont mentionnés dans plusieurs autres études antérieures (p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Canale et al. 1978 ; Stelling 2011 ; significatifs dans Willis 2000). La seule différence entre mes résultats et les résultats attendus c'est que les formes adjectivales dites acceptables sont ceux qui défavorisent AVOIR : j'attribue cette différence au fait que je me suis basé sur les classifications verbales des études antérieures et pas sur l'utilisation réellement observée en français albertain. Quand même, je confirme que ces contraintes sont maintenues en français albertain et que les verbes qui ont une forme transitive ou adjectivale homonymique prennent plus souvent l'auxiliaire AVOIR.

Dans l'analyse, le type de verbe, le type de complément, l'accent sur l'action versus sur le résultat de l'action et la préfixation n'ont pas été sélectionnés comme étant significatifs. Hallion Bres (2006) a suggéré que le type de sujet influence AUX en français albertain, mais ce n'est pas clair comment elle a fait son analyse : je me demande alors si elle avait de l'interaction entre le type de verbe et le verbe lexical (qu'elle n'a pas analysé) dans ses données, comme était le cas dans mes données. Enfin, Willis a trouvé un effet du type de complément en français ontarien : je ne peux pas confirmer ce résultat dans mes corpus. Les théories derrière l'action versus le résultat de l'action et la préfixation viennent surtout des grammaires prescriptives (p. ex Goosse 1993). Encore, je ne peux pas confirmer que ces derniers ont un effet sur AUX.

Quant aux facteurs externes, le niveau de scolarisation et le sexe sont les deux prédicteurs du choix de variante pour AUX : les femmes défavorisent AVOIR tandis que les personnes ayant moins de dix ans de scolarisation et les hommes favorisent cette variante. L'effet des autres catégories du niveau de scolarisation est neutre (c'est-à-dire que ces personnes ne favorisent ni l'une ni l'autre variante). Ce résultat est conforme aux études antérieures : en effet, AUX est souvent cité comme étant une variable saillante qui est stratifiée socialement (p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Rea 2020). Ce n'est donc pas étonnant que cette variable soit stratifiée par le sexe et par le niveau de scolarisation en français albertain. Ce qui est étonnant, en revanche, est le fait que l'âge et le contexte (Falher  $t_2$  versus autre) n'ont pas d'effet significatif. Plusieurs autres études signalent qu'AUX est sujet à un effet de génération, où les personnes plus jeunes favorisent l'auxiliaire AVOIR (p. ex Sankoff et Thibault 1977 ; Willis 2000). Je ne peux donc

pas confirmer cet effet de génération en français albertain. D'ailleurs, les tendances générales pour AUX semblaient indiquer que Falher t<sub>2</sub> se démarque des autres contextes, ce qui suggère un changement linguistique à Falher et une différence dialectale entre Falher et Bonnyville. Pourtant, Goldvarb indique que la différence au niveau des tendances est probablement dûe aux autres facteurs analysés, ce qui suggère qu'il n'y a pas de changement linguistique à Falher (et pas de différence dialectale entre Falher et Bonnyville).

## CHAPITRE 4 : LE PRÉSENTATIF EN *C'EST* VERSUS EN *CE SONT* SUIVI D'UN ARGUMENT PLURIEL (PRES2)

### 4.1.1 Définition du contexte variable

Avec cette étude plutôt exploratoire, je considère que la plupart de ma contribution à la communauté scientifique reste dans mes recommandations méthodologiques (dans la section 4.1.3 ainsi que dans la discussion).

La variable est défini comme étant une structure présentative (c'est-à-dire le pronom démonstratif CE/C' + le verbe ÊTRE) suivi d'un argument pluriel. PRES2 a deux variantes, CS (comme dans 14a) et C'EST (comme dans 14b).

(14) a. CS : *oui ben (pause) ce sont les commentaires négatifs (qui) sont vraiment l'exception* (Vincent T 1976)

b. C'EST : *pis euh c'est les Anglais qui ont les fonctions euh* (Pierre H 1976)

La forme C'EST est la forme dite vernaculaire, puisqu'elle est la forme qui est déconseillée dans les pages de *Le bon usage* (Grevisse et Goosse 2016). Il s'ensuit que la forme CS serait, en théorie, la forme dite plus soutenue. Cela dit, *Le bon usage* indique que la forme dite vernaculaire n'est pas proscrite, simplement déconseillée (2016).

Pour les critères d'inclusion, j'ai inclus toute occurrence de C'EST + DÉT. et de CE SONT + DÉT. par les interviewé.e.s où l'argument était pluriel. En ce qui concerne les exclusions, j'exclus les faux-départs.

#### 4.1.2 Bref survol des études antérieures

Une seule étude sur PRES2 en français existe à ma connaissance : celle de Bigot (2021). Par le biais des communications personnels avec Bigot, j'ai découvert qu'il s'intéressait au redoublement du sujet comme facteur interne à analyser. En fin de compte, Bigot n'a pas inclus le redoublement comme facteur dans son chapitre sur PRES2 et a au lieu choisi d'analyser seulement les facteurs externes (Bigot 2021). Bigot a trouvé que les femmes employaient plus la forme dite vernaculaire que les hommes, ce qu'il attribue au fait que PRES2 n'est pas un phénomène linguistique qui est marqué socialement.

Par ailleurs, les études sur PRES2 en anglais soulignent surtout deux facteurs internes : le temps de verbe (présent versus passé) et la contraction (comme dans le tableau 10 ci-dessous ; p. ex Walker 2007 et 2008).

Tableau 10. Contraction de PRES2 en anglais

	<b>Forme contractée</b>	<b>Forme non-contractée</b>
<b>Singulier</b>	<i>THERE'S</i>	<i>THERE IS</i>
<b>Pluriel</b>	<i>THERE'RE</i>	<i>THERE ARE</i>

En français, ces deux facteurs ne s'appliquent pas : il n'y a pas de distinction à l'oral en français entre la forme dite soutenue (C'ÉTAIENT) et la forme dite vernaculaire (C'ÉTAIT) au passé.

D'ailleurs, en français la forme dite vernaculaire est toujours contractée (comme dans 15a ci-bas) et la forme dite soutenue, à ma connaissance, n'a pas de forme contractée qui est attestée en français (voir 15b ci-bas).

(15) a. *c'est des Écossais qui étaient venus* (Pierre-Yves M 2003)

b. *\*ce est des Écossais qui étaient venus* (phrase inventée ; basée sur a)

c. *ce sont des Écossais qui étaient venus* (phrase inventée ; basée sur a)

d. *\*c'sont des Écossais qui étaient venus* (phrase inventée ; basée sur a)

Vu que seulement une autre étude sur PRES2 existe en français, il se peut que l'exemple en 15d existe dans certaines variétés de français, mais il n'y avait aucune occurrence dans mon corpus et aucune mention de la possibilité de cette forme dans l'étude de Bigot (2021).

#### 4.1.3 Facteurs linguistiques

Afin d'examiner plus de facteurs internes qui pourraient être pertinents, je suis allé voir des études sur le redoublement (voir Nadasdi 1995 ; Auger et Villeneuve 2010), puisqu'il risque d'avoir un lien entre le redoublement et PRES2. Sur ce point, le redoublement est le facteur interne que Bigot avait examiné (communication personnelle), mais il n'y a aucune mention de ce facteur interne dans la version finale de son chapitre sur les structures présentatives, donc j'imagine que soit il n'a pas été significatif, soit Bigot analysera ce facteur dans une future étude et ne l'a pas fait jusqu'ici (2021).

En fin de compte, j'ai décidé d'examiner quatre facteurs internes : le redoublement (inspiré par Bigot 2021), la définitude du déterminant dans la structure (voir Nadasdi 1995 ; Auger et Villeneuve 2010), le trait animé (voir Nadasdi 1995 ; Auger et Villeneuve 2010) et le contexte avant le démonstratif (voir Auger et Villeneuve 2010).

Quant au redoublement, j'ai suivi les étapes préliminaires de Bigot et j'ai considéré deux possibilités : un sujet simple (comme dans 16a ci-bas) ou un sujet redoublé (comme dans 16b ci-bas).

(16) a. Sujet simple : *j'pense c'est plutôt les écoles (pause)* (Nicolas G 1976)

b. Sujet redoublé : *les Québécois c'est des Canadiens-français y a pas d'doute*  
(Richard D 1976)

Le redoublement risque d'avoir un effet sur PRES2, à mon avis, puisque ces deux phénomènes ont énormément de co-occurrence (Nadasdi 1995). Vu que le redoublement est un phénomène relativement vernaculaire (Nagy et al. 2003), je postule que les sujets simples défavoriseraient la forme vernaculaire C'EST.

J'ai également considéré deux possibilités pour la définitude du déterminant : défini (comme dans 17a) ou indéfini (comme dans 17b).

(17) a. Déterminant défini : *mais euh c'est **les** villes les centres urbains qui attirent les jeunes* (Richard D 1976)

b. Déterminant indéfini : *c'qu'ils entendent sont **des** expressions en français* (Fabienne G 1976)

Il faut noter que les études sur le redoublement examinent la définitude du sujet de l'énoncé au lieu de la définitude du déterminant dans une structure présentative. Cependant, dans l'étude de PRES2, je m'intéresse à la définitude du déterminant dans la structure présentative elle-même plutôt que la définitude du sujet de l'énoncé<sup>12</sup>. Nadasdi (1995) et Auger et Villeneuve (2010) associent le pronom clitique *c'* au trait [-défini] dans leurs études sur le redoublement, puisque ce pronom implique nécessairement une lecture générique du sujet. Bien que le trait [-défini] favorise le redoublement avec les sujets *ça/ce/c'*, les chercheurs notent que le redoublement est typiquement associé à des syntagmes nominaux définis (Nagy et al. 2003 ; Auger et Villeneuve 2010). Vu que pour PRES2, il s'agit de la définitude du déterminant dans la structure présentative et pas du pronom *ça*, je postule qu'un déterminant défini favoriserait la forme C'EST.

J'ai classé les pronoms indéfinis (*plusieurs, quelques-uns, etc.*) dans la même catégorie que les déterminants indéfini (comme dans Nadasdi 1995). Dans les études de Nadasdi (1995) et d'Auger et Villeneuve (2010), les déterminants indéfinis défavorisent le redoublement (la variante dite vernaculaire). Donc, on pourrait peut-être s'attendre à ce que les déterminants indéfinis défavorisent la forme C'EST (également la variante dite vernaculaire).

En prochain, l'argument peut être codifié soit comme étant animé (comme dans 18a ci-bas), soit comme étant inanimé (18b).

(18) a. Animé : *j'parlais avec du monde c'est **des plus âgés*** (Gérard C 1976)

b. Inanimé : *oh Seigneur oui c'est **des choses** à raconter !* (Delphine D 1976)

---

<sup>12</sup> D'ailleurs, Nadasdi (1995) fait exprès de mentionner que toutes les structures présentatives sont classifiées comme étant [-défini] et favorisent le redoublement. Donc, ce serait inutile de codifier la définitude du sujet pour PRES2.

Dans les études de Nadasdi (1995) et d'Auger et Villeneuve (2010), un sujet animé favorise le redoublement. Donc, suivant cette idée, on pourrait s'attendre à ce qu'un argument animé favorise la forme C'EST.

Enfin, j'ai considéré dix catégories possibles pour le contexte avant le démonstratif qui sont énumérées dans l'exemple 19 ci-dessous ; mes catégories sont basées largement sur l'étude d'Auger et Villeneuve (2010). La catégorie des pronoms emphatiques d'Auger et Villeneuve (2010) n'est pas pertinente à mon étude, puisque ceux-ci viennent catégoriquement après le présentatif dans mon corpus. De plus, les noms et les pronoms sont souvent des référents ou des arguments pour PRES2, donc j'ai dû diviser cette catégorie en trois : référent simple (comme en 19c ci-bas), référent complexe (19d) et nom (qui n'est pas le référent ; 19g).

- (19) a. Hésitation : *pis **eah** c'est des p'tits guinea pigs* (Richard D 1976)
- b. Pronom (qui n'est pas le référent) : *alors probablement **que** c'est les jeunes qui vont sortir d'nos écoles* (Vincent T 1976)
- c. Référent simple (un à trois mots) : *tous **les Anglais** c'est tous des têtes carrés* (Nicolas G 1976)
- d. Référent complexe (plus de trois mots) : ***les Anglais comme qu'ils sont venus ici** c'est pas des Canadiens (rire)* (Barbara D 1976)
- e. Conjonction : *c'est pas la même chose pantoute **par-c'que** c'est deux concepts totalement différents* (Guillaume G 1976)
- f. Parenthétique : *les différents groupes de prière charismatique **ah !** c'est surtout les jeunes* (Charles M 1976)
- g. Nom (qui n'est pas le référent) : *ma grand-mère avait ça dans **la famille** c'est surtout des calendriers* (Aurélié A 2003)
- h. Adjectif (qui ne fait pas partie du référent) : *c'est pas les bols **verts** c'est les rouges* (phrase inventée)

i. Adverbe (qui ne fait pas partie du référent) : *ou bien peut-être c'est des effets de la Dépression* (Vincent T 1976)

j. Aucun / Autre : *(pause) c'est leurs affaires tsé* (Denise M 19976)

Parmi les facteurs retenus d'Auger et Villeneuve (2010), ce sont d'abord les parenthétiques qui favorisent le redoublement dans leur étude, suivi par plus d'un élément (référent complexe dans mon cas) et par les adverbes. En théorie, selon Auger et Villeneuve (2010), augmentant le nombre d'éléments qui interviennent entre le sujet et le verbe favorise le redoublement : je postule que similairement, la présence d'éléments intervenants dans l'énoncé (qui sont souvent caractéristiques d'un registre moins soutenu) favoriserait la variante vernaculaire C'EST.

## 4.2 Résultats (PRES2)

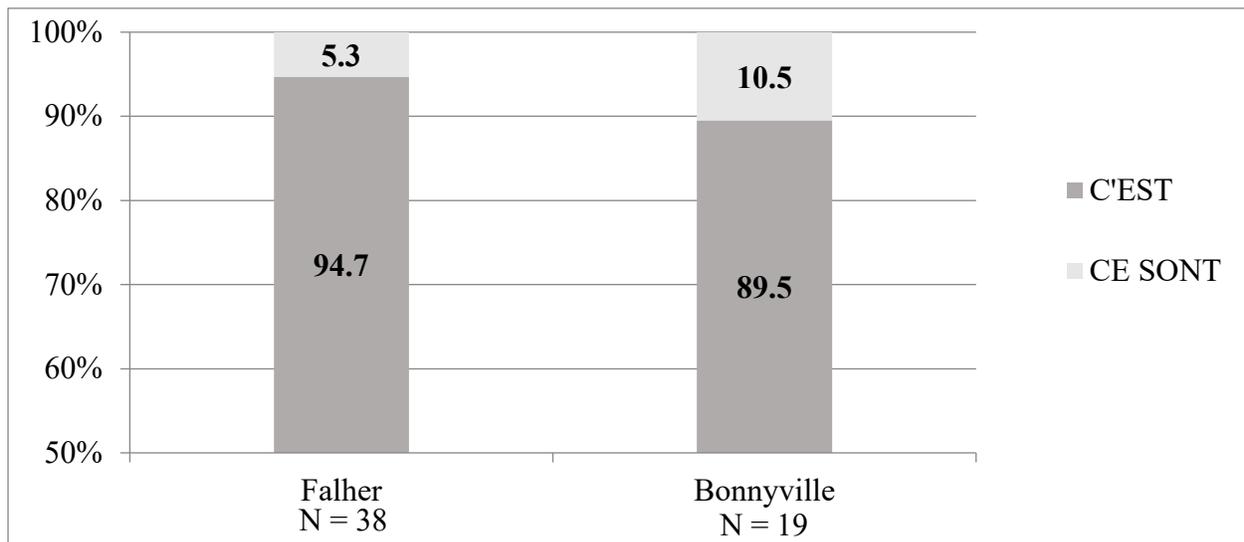
### Résultats généraux

PRES2 est la variable qui est la moins étudiée parmi mes trois variables, donc l'analyse de cette variable est plus préliminaire que l'analyse des deux autres dans ce mémoire. Il faut aussi noter qu'il n'y avait pas suffisamment de données pour effectuer une analyse multivariée pour cette variable<sup>13</sup>, donc je présente les tendances mais pas des résultats concrètes quant à l'effet des facteurs internes et externes. Pour commencer l'étude de cette variable, les tendances générales pour PRES2 par région sont données dans la figure 4.

---

<sup>13</sup> En fait, même si je n'avais pas suffisamment de données, je me suis amusé à faire une régression linéaire quand même. J'affiche l'analyse en annexe, mais avec le petit nombre d'occurrences (N = 45), l'analyse risque de ne pas être fiable, donc je ne l'inclue pas dans cette section de ce mémoire.

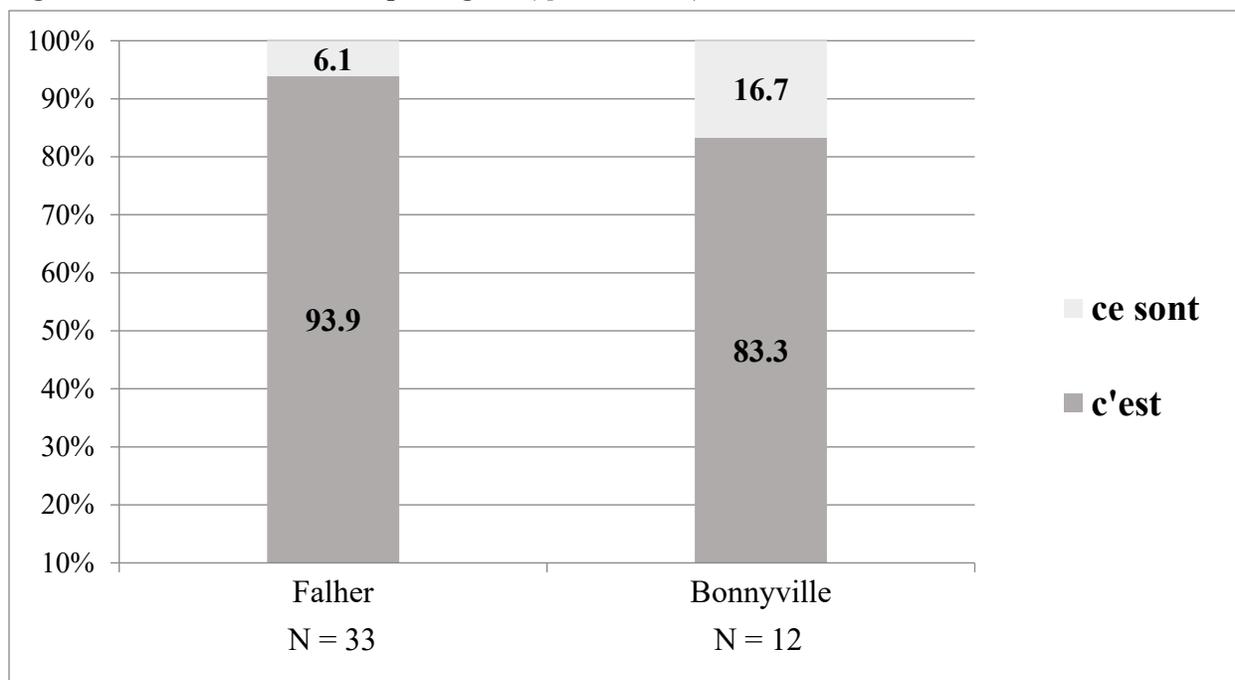
Fig. 4 Distribution de PRES2 par région



En général, la variante C'EST est sélectionné beaucoup plus souvent que la variante dite soutenue en français albertain (dans à peu près 93,0 % des occurrences). Cela dit, il faut mentionner qu'il n'y avait que douze occurrences pour  $t_2$  (cinq pour Falher et sept pour Bonnyville) et la forme C'EST était choisi catégoriquement dans  $t_2$ . Comme tel, j'exclus les données pour  $t_2$  et je me concentre plutôt sur les données des années 1970 pour le reste de cette section<sup>14</sup>. Une nouvelle figure (5) de la distribution sans  $t_2$  se trouve ci-dessous :

<sup>14</sup> Les occurrences pour Bonnyville  $t_2$  et pour Falher  $t_2$  sont données en annexe pour celles et pour ceux qui s'y intéressent – en tout cas, tout est catégorique et il y a très peu d'occurrences, donc on ne peut pas en retirer grande chose.

Fig. 5 Distribution de PRES2 par région (t<sub>1</sub> seulement)



Comme la figure l'illustre, la forme dite vernaculaire C'EST est toujours celle qui domine en Alberta (représentant environ 91,1 % des occurrences sur 45).

Même si les distributions générales ont l'air un peu différentes, cette différence n'est pas statistiquement significative ( $p=0.269$  selon le test du  $\chi^2$ ). D'ailleurs, les tendances pour les variables indépendantes semblaient similaires pour les deux régions ; il n'y avait aucun facteur qui semblaient potentiellement significatif dans une région mais pas dans l'autre (les distributions étaient assez congruentes). Je discute de ces tendances pour le reste de cette section. Puisqu'il n'y a pas d'analyse multivariée dans cette section, les variantes apparaissent simplement en ordre dans lequel elles sont décrites dans la section 4.1.3.

### Analyse

Le redoublement du sujet et le niveau de scolarisation ont donné des knockout<sup>15</sup> dans mon corpus. Les sujets redoublés (comme en 20a et 20b) prenaient catégoriquement la forme dite

<sup>15</sup> Toutes les occurrences ayant des sujets redoublés ont pris la forme dite vernaculaire et toutes les personnes ayant moins de douze ans de scolarisation ont utilisé catégoriquement la forme dite vernaculaire.

vernaculaire C'EST et ce n'étaient que les sujets simples qui donnaient lieu à la variation (comme en 20c et 20d). Ce facteur semble donc être la contrainte linguistique principale pour PRES2.

- (20) a. *les plus jeunes qui commencent en français encore là c'est les meilleurs* (Richard D 1976)
- b. *ceux-là qui font des commentaires contre le français c'est pas des Anglais c'est une autre minorité* (Pierre H 1976)
- c. *présentement ce sont ceux qui veulent le prendre qui le prennent* (Fabienne G 1976)
- d. *on dit la messe en anglais toute en anglais et puis c'est tous des Canadiens-français* (Yolande L 1976)

Les personnes ayant plus de douze ans de scolarisation étaient les seuls à employer la forme dite soutenue (comme dans 21c et 21d ci-bas). Alors, les résultats sont aussi stratifiés par le niveau de scolarisation.

- (21) a. moins de dix ans de scolarisation : *au moins tu sais qu'ils= si quand même c'est= c'est tous des canadiens-français* (Chloé P 1976)
- b. dix à douze ans de scolarisation : *(pause) ça c'est des perdus au point de vue canadien-français* (Odette L 1976)
- c. plus de douze ans de scolarisation : *parler plus en plus pis voir qu'ce sont les possibilités* (Charles M 1976)
- d. plus de douze ans de scolarisation : *pis eux-autres y savent pas qu'c'est des Français* (Delphine D 1976)

En ce qui concerne les facteurs non-catégoriques, je commence par les facteurs externes (le sexe et l'âge) avant de passer aux facteurs internes (la définitude du déterminant, le trait animé et le contexte avant le démonstratif).

D'abord, les facteurs sociaux (à part le niveau de scolarisation) ne semblent pas exercer une influence sur PRES2. Les femmes utilisent la forme dite plus soutenue CS légèrement plus fréquemment que les hommes (10,5 % versus 7,5 % respectivement), mais la différence est minime. Les trois groupes d'âge ont également des tendances très similaires vis-à-vis de PRES2 (les tableaux des taux de CS pour ces deux facteurs se trouvent en annexe pour celles et ceux qui s'y intéressent).

Quant aux facteurs internes, la définitude, le trait animé et le contexte avant le démonstratif semblent tous potentiellement avoir un effet sur PRES2.

Le premier facteur interne non-catégorique est la définitude du déterminant. Comme les études antérieures ont suggéré (Nadasdi 1995 et Auger et Villeneuve 2010), les déterminants définis s'emploient beaucoup plus avec la forme dite soutenue (17,6 %) que les déterminants indéfinis (3,8 %).

Tableau 11. Tableau illustrant le taux de CS et la définitude du déterminant

<b>Définitude</b>	<b>Nombre d'occurrences avec C'EST</b>	<b>Nombre d'occurrences avec CS</b>	<b>% de CS</b>
Défini	14	3	17.6
Indéfini	26	1	3.8

Pour ce qu'il en est du trait animé, ce sont les arguments inanimés qui prennent plus souvent la forme CS (16,7 % versus 3,8 % pour les arguments et sujets animés).

Tableau 12. L'effet du trait animé sur PRES2

<b>Trait animé</b>	<b>Nombre d'occurrences avec C'EST</b>	<b>Nombre d'occurrences avec CS</b>	<b>% de CS</b>
Animé	25	1	3.8
Inanimé	15	3	16.7

Cette tendance est contraire à celle observée par Nadasdi (1995) et Auger et Villeneuve (2010). Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que c'est le trait animé du sujet de l'énoncé qui affecte

le redoublement, tandis que pour PRES2 j’analyse plutôt le trait animé de l’argument de la structure présentative (qui est parfois un redoublement du sujet, mais parfois n’a rien à voir avec le sujet de l’énoncé, comme en 22a et 22b). C’est possible qu’un argument se comporte différemment qu’un sujet en termes de l’effet du trait animé, ou encore qu’un manque de correspondance entre le sujet et l’argument (22b) ait un effet sur le choix de PRES2.

(22) a. le sujet et l’argument sont pareils : *c’est pas la même chose pantoute par-c’que c’est deux concepts totalement différents* (Guillaume G 1976)

b. le sujet et l’argument sont différents : *moi j’aime bien les crêpes puisque ce sont les choses sucrées qui me plaisent* (phrase inventée)

Enfin, le dernier facteur interne est le contexte avant le démonstratif (le tableau 13 ci-dessous). Les adverbes, les pronoms, les référents simples et les parenthétiques sont les seuls contextes qui sont suivis de la forme CS dans mes sous-corpus.

Tableau 13. L’effet du contexte avant le démonstratif

Contexte avant le démonstratif	Nombre d’occurrences avec C’EST	Nombre d’occurrences avec CS	% de CS
Adverbe	3	1	25.0
Pronom (autre que le référent)	4	1	20.0
Référent simple	6	1	16.7
Parenthétique	6	1	14.3
Autres	23	0	0

Ceci est plus ou moins conforme à ce qu’Auger et Villeneuve (2010) ont trouvé, à l’exception de la tendance pour le référent simple. Cette différence s’explique assez facilement par le fait que le pronom fort *ça* fait partie de la catégorie des référents simples dans mon analyse : dans l’avenir, il faudrait alors une catégorie séparée pour ce pronom.

Enfin, pour un petit ajout qualitatif, il semble à mon avis que les locutrices et locuteurs de Bonnyville utilisent moins les présentatifs de façon générale. Non seulement le nombre d'occurrences est moins élevé pour Bonnyville, mais les locutrices et locuteurs s'auto-corrigent lorsqu'elles et ils comment à employer une structure présentative, comme on le voit en 23.

(23) *c'est= y a des gens dans leurs cinquantaines là qui commencent à participer* (Gérard C 1976)

Similairement, les sous-corpus de Bonnyville contiennent plusieurs énoncés qui auraient pu utiliser des présentatifs, mais qui utilisent au lieu des constructions plus simple / directes du type *SUJET + ÊTRE + ATTRIBUT* : je me demande alors si les locutrices et locuteurs de Bonnyville évitent d'utiliser le présentatif. Cette explication d'une stratégie d'évitement semble conforme à la conclusion de Nadasdi (1995), qui stipule que les locutrices et locuteurs plus restreint.e.s produisent moins de redoublement afin d'éviter certains morphèmes. La question d'évitement des présentatifs est sans doute un sujet pour une future étude sur PRES2 et/ou sur le français en milieu minoritaire.

## CHAPITRE 5 : LA RÉFÉRENCE TEMPORELLE AU FUTUR (RTF)

### 5.1.1 Définition du contexte variable

D'abord, RTF fait référence aux différentes façons d'exprimer qu'un événement se déroulera dans l'avenir ; c'est-à-dire quelque temps après le moment de l'énoncé (Poplack et Turpin 1999 ; Blondeau 2006). Pour reformuler la description de cette variable donnée dans la section 1.3, il y a trois différentes façons d'exprimer le futur en français : le FP, la variante dite vernaculaire (*ça va être l'anglais* – Chloé P 1976), le FS, la variante dite plus formelle (*oui ça ça sera une manière* – Yolande L 1976) et le présent à la valeur du futur (*elles s'en vont demain* – phrase inventée). Pour cette étude, j'inclus seulement les occurrences de RTF qui utilisent le FP ou le FS ; donc, je n'inclus pas le présent à la valeur du futur. Ce critère d'inclusion est informé par plusieurs études antérieures (Poplack et Turpin 1999 ; Blondeau 2006 ; Grimm et Nadasdi 2011, Sankoff et al. 2012, Blondeau et Labeau 2016, Comeau et Villeneuve 2016), mais je repère deux

citations de la thèse doctorale de Grimm (2015) qui illustrent très clairement les raisons pour exclure cette variable de ce projet de mémoire<sup>16</sup> :

- a) The futurate present is (in many languages) subject to lexico-semantic limitations that normally do not constrain the other future variants ... the variants are not mutually substitutable in all future contexts (Grimm 2015)
- b) To confirm whether or not change has taken place in Ontario French, the locus of inquiry must be the alternation between the periphrastic future and the inflected future. In fact, in the wider discussion of change in the area of future temporal reference, it is the variation between these two variants that has been the main focal point (Grimm 2015).

Le présent à la valeur du futur n'est simplement pas tout à fait comparable aux deux autres variantes. Par ailleurs, pour ce qui concerne la citation (b) ci-haute, je m'assure d'être capable de comparer mes résultats (surtout pour le changement linguistique, s'il a lieu) avec les résultats des études antérieures, d'où le choix d'inclure seulement les occurrences du FS (l'exemple 24a) et du FP (l'exemple 24b).

(24) a. FS : *je l'empêcherai de marier* (Denise M 1976)

b. FP : *c'est les jeunes qui vont sortir d'nos écoles* (Vincent T 1976)

FS (24a ci-haut) est la forme dite plus soutenue puisque Poplack et Turpin (1999) décrivent qu'elle est la forme valorisée dans les grammaires prescriptives, sauf lorsque l'évènement aura lieu proche dans l'avenir (d'où vient le nom *futur proche* pour le FP). Cela dit, les éditions récentes de la grammaire prescriptive *Le Bon Usage* disent plutôt que le FP n'est pas proscrit (Grevisse et Goosse 2016).

En ce qui concerne les exclusions, je reprends les exclusions repérées par Comeau et Villeneuve (2016) : les habitudes (sémantiquement différentes d'autres expressions du futur), le

---

<sup>16</sup> À noter que Grimm a inclus le présent à la valeur du futur dans ses analyses principales, mais l'a simplement exclu de son chapitre sur le changement linguistique (2015). Malgré l'inclusion de cette variante dans quelques analyses comme l'ont fait Grimm 2015 et Poplack et Turpin 1999, je fais le choix de l'exclure complètement de mon étude.

verbe ALLER employé comme verbe de mouvement (qui n'a aucun rapport sémantique au futur), le discours rapporté (qui pourrait être non-représentatif des tendances de la locutrice ou du locuteur), les expressions figées (par exemple *on va voir*) et les hésitations ou faux-départs.

### 5.1.2 Bref survol des études antérieures

RTF est un phénomène qui est étudié depuis longtemps, mais je commence ma revue de la littérature par l'étude de Poplack et Turpin (1999) sur le français ontarien parlé à Ottawa-Hull. Dans cette étude, le FP représente environ 78 % des occurrences si on exclut le présent à la valeur du futur. Par la suite, plusieurs autres études sur RTF ont commencé à sortir, telles que King et Nadasdi (2003) sur le français acadien, Blondeau (2006) sur le français montréalais (qui est une étude diachronique), Grimm et Nadasdi (2011) sur le français ontarien, Comeau et Villeneuve (2014) sur le français Vimeu, Grimm (2015) sur le français ontarien (celle-ci est une étude diachronique aussi), entre plusieurs autres.

Toutes les études sur le français laurentien à ma connaissance notent un effet de la polarité : l'emploi du FS est presque catégorique dans les contextes négatifs, mais assez rare dans les contextes affirmatifs (p. ex Poplack et Turpin 1999 ; Wagner et Sankoff 2011). Cette contrainte est souvent mise en opposition à la contrainte de la distance temporelle, qui prédit le choix de variante en français acadien (p. ex King et Nadasdi 2003) et hexagonal (p. ex Comeau et Villeneuve 2014).

Après la polarité phrastique et la distance temporelle, certaines chercheuses.eurs tentent expliquer pourquoi le FS peut être choisi dans des contextes positifs en français laurentien. Une explication possible, les chercheuses.eurs ont trouvé, est la spécificité adverbiale : autrement dit, la présence d'un adverbe temporel spécifique (voir p. ex Poplack et Turpin 1999 ; Grimm 2015). En général, l'absence d'adverbe temporel spécifique favorise le FP. Une autre explication possible est le registre de langue (p. ex Wagner et Sankoff 2011 ; Villeneuve et al. 2021) : un registre formel est associé au FS, qui est plutôt valorisé socialement.

### 5.1.3 Facteurs linguistiques

Les deux facteurs internes principaux que regardent d'habitude les chercheuses.eurs sont la polarité phrastique et la distance temporelle (voir surtout Poplack et Turpin 1999 ; Comeau et Villeneuve 2016).

La polarité phrastique est soit positive pour un contexte affirmatif (comme en 25a ci-bas), soit négative pour un contexte négatif (comme en 25b).

(25) a. Positive : *mes enfants vont parler français* (Gérard V 1976)

b. Négative : *moi-même j'oublierai jamais tsé* (Denise M 1976)

La raison théorique pour laquelle les contextes négatifs favorisent le FS n'est pas clair, mais King (2013) postule que l'effet de la polarité est une innovation dans les variétés laurentiennes de français. Donc, je postule que la polarité aurait un effet en français albertain.

La distance temporelle est codifiée différemment dans quelques études différentes : parfois les chercheuses.eurs incluent seulement deux ou trois catégories (proximal, distal ou inconnu – voir p. ex Villeneuve et al. 2021) et parfois il y a jusqu'à huit catégories (par exemple dans la prochaine heure, dans les prochaines 24 heures, dans les prochains sept jours, dans les prochains 30 jours, dans les prochains douze mois, au-delà d'un an, futur continu, futur indéfini – voir par exemple Grimm 2015 avant son regroupement des catégories). Le consensus général est qu'il existe trois catégories à considérer : proximal (comme en 26a), distal (comme en 26b) ou bien inconnu (26c).

(26) a. Proximal, dans les prochaines 24 heures : *attends on va arrêter ça une seconde* (Léa G 1976)

b. Distal, au-delà des prochaines 24 heures : *en vieillissant ils vont s'apercevoir* (Odette L 1976)

c. Inconnu : *ce qui va arriver c'est que tout va virer* (Odette L 1976)

Comme je l'ai mentionné au début de ce chapitre, les grammaires prescriptives tendent dire que le futur périphrastique est la forme recommandée pour des événements proximaux (Grevisse et Goosse 2008). D'ailleurs, certaines variétés de français (acadiennes et hexagonales) utilisent cette convention dans le choix de variante (King et Nadasdi 2003 ; Comeau et Villeneuve 2014). Donc, j'examine si cette convention s'applique au français albertain ou pas.

En plus de ces deux facteurs internes principaux, j'examine deux facteurs internes supplémentaires qui ressortent de quelques études : la spécificité adverbiale et le type de sujet

(Grimm et Nadasdi 2011, Wagner et Sankoff 2011, Sankoff et al. 2012, Grimm 2015, Blondeau et Labeau 2016).

La spécificité adverbiale examine les adverbes temporels : il peut donc y avoir un adverbe temporel spécifique (comme en 27a ci-bas), un adverbe temporel non-spécifique (27b) ou aucun adverbe ou un adverbe non-temporel (27c). En théorie, l'absence de spécificité adverbial (27b ou 27c) favorise le FP en français (voir p. ex Grimm 2015).

(27) a. Spécifique : *d'ici quelques années ça va changer* (Nicolas G 1976)

b. Non-spécifique : *y va m'revenir tantôt* (Charles M 1976)

c. Aucun/Autre : *y a plus d'anglais qui parleront français (pause)* (Fabienne G 1976)

Je codifie toute occurrence comme faisant partie de l'une des trois catégories ci-hauts.

Le type de sujet a été étudié par Poplack et Turpin (1999), King et Nadasdi (2003) et Wagner et Sankoff (2011). En général, les sujets *nous*, *vous* (comme en 28a) et des noms formels (comme *Madame/Monsieur*) favorisent le FS (seulement le sujet *vous* dans Poplack et Turpin 1999), puisque ces types de sujets sont associés à un registre plus formel (comme le FS l'est). En me basant sur Wagner et Sankoff (2011), j'examine la différence entre un sujet formel (*nous*, *vous*, ou des noms formels comme *Madame/Monsieur*, comme dans 28a) et les autres sujets (28b et 28c). Je divise la catégorie « autre » en « autre pronom nominal » (28b) et « autre pronom pronominal » (28c) afin de tester s'il y avait une hiérarchisation des autres sujets.

(28) a. Sujet formel : *c'est vrai c'est vrai vous les regarderez* (Odette L 1976)

b. Autre sujet, nominal : *cette fois-ci la machine va bien marcher* (Chloé P 1976)

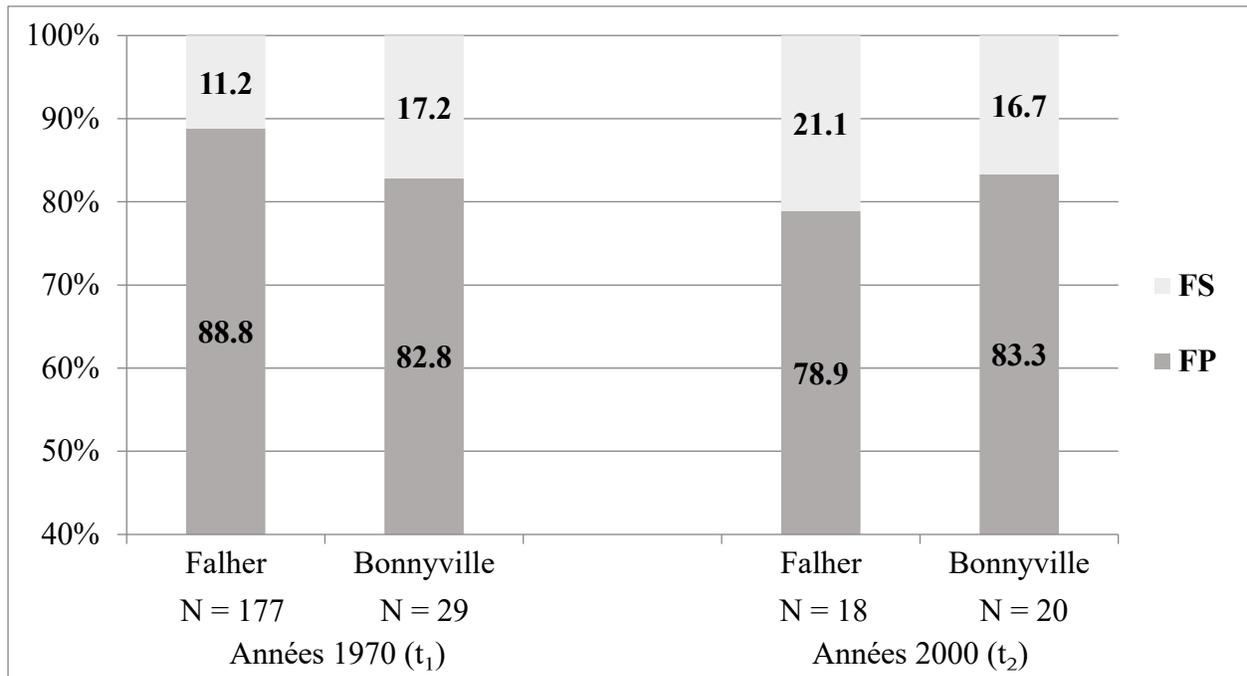
c. Autre sujet, pronominal : *ça va être comme ça pour un bon bout* (Gérard V 1976)

## 5.2 Résultats (RTF)

### Résultats généraux

Dans un premier temps, je présente la distribution des deux variantes dans les quatre sous-corpus différents dans la figure 6.

Fig. 6 Distribution de RTF versus contexte (année et région)



En général, la variante FP (dite moins soutenue) a une fréquence nettement plus élevée que sa contrepartie dite plus soutenue. Effectivement, le FP est employé dans 86,0 % de toutes les occurrences.

Dans la figure ci-haute, les tendances des différentes régions et corpus sont presque identiques. D'ailleurs, les quatre sous-corpus semblaient avoir les mêmes tendances générales vis-à-vis des facteurs internes et externes (c'est-à-dire que les facteurs internes et externes présentaient à peu près les mêmes distributions dans les quatre contextes dans GoldVarb).

#### L'effet de la polarité

Parmi mes 243 occurrences, il n'y avait qu'un seul exemple de FP dans un contexte négatif (l'exemple 29 ci-dessous). Cette occurrence a été produite par un homme ayant plus de 45 ans et ayant entre dix et douze ans de scolarisation.

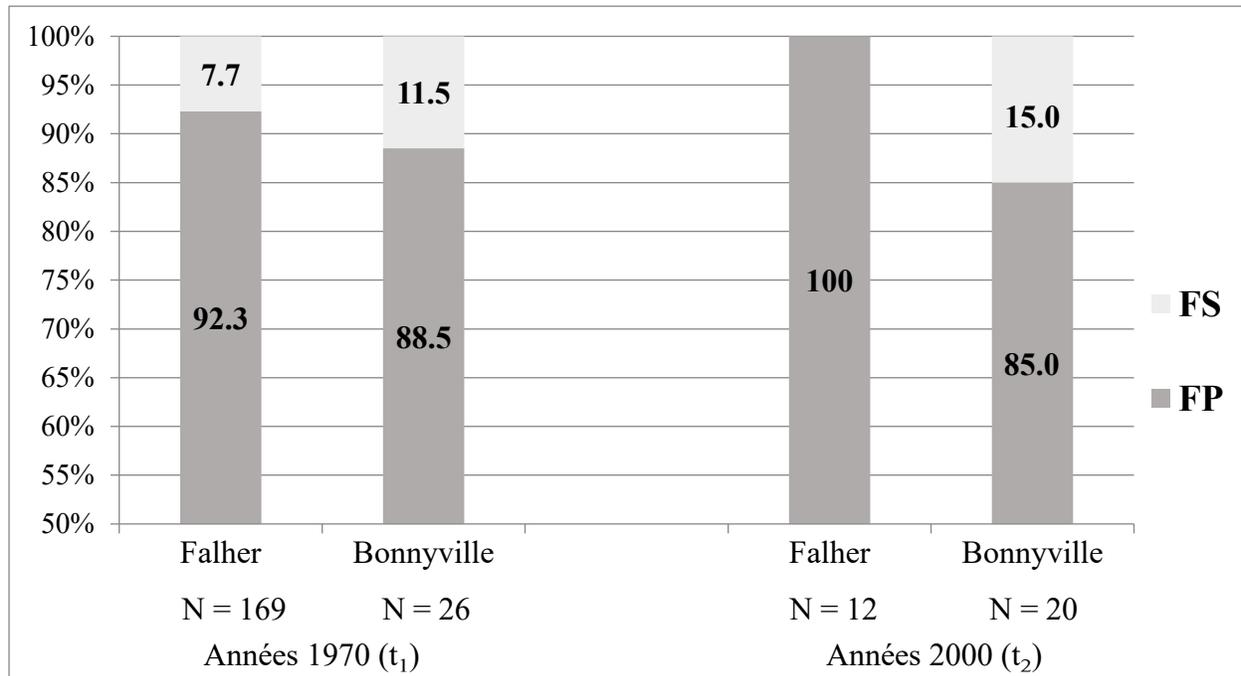
(29) *ils vont pas l'acheter rien d'ça* (François B 2003)

À la lumière de cette tendance (quasi) catégorique, il est clair que la polarité phrastique est la contrainte linguistique principale dictant si la locutrice ou le locuteur choisirait le FS ou le FP.

J'ai donc exclu les contextes négatives du reste de cette section, comme Blondeau (2006) et Wagner et Sankoff (2011), concentrant au lieu sur FS dans les contextes positifs. De cette façon, je trouve les facteurs significatifs qui, autrement, pourraient être cachés par l'effet de la polarité.

La nouvelle figure (7) illustre les tendances dans les contextes positifs seulement :

Fig. 7 Distribution de RTF versus contexte (année et région – polarité positive seulement)



Avec l'exclusion des occurrences négatives, la tendance générale reste la même (la variante FP domine toujours), mais le taux de FP est notablement plus élevé. Des tests du  $\chi^2$  indiquent qu'il n'y a aucune différence statistiquement significative entre les quatre sous-corpus<sup>17</sup> ; j'ai donc constaté que la région et l'année n'ont pas d'influence sur le choix de variante de RTF – il n'y a donc pas de changement linguistique vis-à-vis des taux de FS et de FP et pas de différences régionales significatives entre Bonnyville et Falher pour RTF.

<sup>17</sup> Test du  $\chi^2$  : Années 1970 versus années 2000 (p= 0.902), Falher t<sub>1</sub> versus Bonnyville t<sub>1</sub> (p= 0.778), Falher 2000 versus Bonnyville 2000 (p= 0.274 ; test de Fisher puisque Falher est catégorique), Falher t<sub>1</sub> versus Falher t<sub>2</sub> (p= 1.00 ; test de Fisher puisque Falher t<sub>2</sub> est catégorique), Bonnyville t<sub>1</sub> versus Bonnyville t<sub>2</sub> (p= 0.924).

## Analyse multivariée

Puisqu'il n'y avait pas de différences statistiquement significatives, les quatre sous-corpus ont été regroupés pour l'analyse multivariée principale (le tableau 14 ci-dessous). J'ai gardé la région et l'année comme facteurs dans l'analyse multivariée, tout en sachant qu'elles ne seraient probablement pas sélectionnées comme facteurs significatifs.

Tableau 14. L'effet des facteurs sociaux et linguistique sur le choix de variante pour RTF

Groupe de facteur et facteur	Poids Varbrul	% FS	Fréquence absolue FS	Écart
Sexe				
<i>Femmes</i>	0.673	14.1	12/85	
<i>Hommes</i>	0.394	4.9	7/142	(0.279)
Groupe d'âge				
<i>Groupe 3 (&gt;45 ans)</i>	[0.735]	22.7	20/88	
<i>Groupe 2 (25 à 45 ans)</i>	[0.394]	10.7	11/103	[NS]
<i>Groupe 1 (&lt;25 ans)</i>	[0.295]	5.8	3/52	
Région				
<i>Bonnyville</i>	[0.762]	18.4	9/49	[NS]
<i>Falher</i>	[0.427]	12.9	25/194	
Moyenne ajustée = 0.074			Log likelihood = -62.497	

Dans le tableau 14, le logiciel GoldVarb a seulement sélectionné le sexe comme facteur significatif (un écart de 0.279). GoldVarb a sélectionné la région d'origine et le groupe d'âge dans une des deux étapes de l'analyse, mais enfin les a éliminés pendant la deuxième étape de l'analyse. Ces deux facteurs se trouvent entre crochets dans le tableau pour illustrer les tendances associées à ceux-ci, même s'ils ne sont pas significatifs.

L'essentiel de cette analyse c'est que dans les phrases négatives, les locutrices et locuteurs utilisent presque uniquement le FS, comme dans les études antérieures sur d'autres variétés laurentiennes de français (voir surtout Poplack et Turpin 1999 ; Comeau et Villeneuve 2016). Cela dit, le sexe ressort aussi comme facteur significatif, avec les femmes qui utilisent le FS plus que les hommes. Ce résultat va à l'encontre des études antérieures, où RTF n'est pas stratifié par le sexe (à l'exception de Stelling 2008). On pourrait se demander s'il n'y a pas possiblement de

l'interaction entre le sexe et les autres facteurs, mais finalement, il semble que non. Le fait que le sexe est significatif en français franco-américain me fait penser également que l'effet du sexe sur RTF est peut-être une caractéristique de certaines variétés de français minoritaires.

Finalement, pour une dernière explication possible de l'effet du sexe, je fais appel à la théorie sociolinguistique (Labov 1972 ; 2001), qui dit que pour les variables dites « stables » les femmes parlent de façon plus soutenue. En d'autres termes, plus les personnes sont conscientes de la valorisation sociale d'une variante plus soutenue, plus les femmes emploient cette variante plus soutenue. Cette tendance s'explique aussi en raison du marché linguistique (voir Bourdieu 1977 ; Sankoff et Laberge 1978) : les femmes sont traditionnellement surreprésentées dans les milieux de travail qui nécessitent une « maîtrise de la langue » peu importe leur classe sociale.

D'habitude, RTF n'est pas considéré comme étant une variable stable : donc, la variable n'est pas stratifiée par le sexe puisque les personnes ne sont pas conscientes d'un prestige associé à la forme FS. Je postule que le climat politique plus conservateur de l'Alberta pourrait faire en sorte que les femmes ont plus de pressions sociales et sont plus conscientes que les hommes d'un prestige associé à la variante dite soutenue (FS)<sup>18</sup>.

## CHAPITRE 6 : DISCUSSION

### 6.1 Les tendances albertaines en général

Afin de répondre à la première question de recherche de cette étude, je récapitule quelques résultats généraux et ce que les tendances pourraient signifier.

En ce qui concerne l'emploi des formes dites plus soutenues versus l'emploi des formes dites vernaculaires, le tableau 15 récapitule les tendances générales.

---

<sup>18</sup> Je mentionne également que l'Alberta avait en 1976 et en 2003 un gouvernement provincial conservateur (Peter Lougheed et Ralph Klein). D'ailleurs, Ralph Klein est souvent cité comme étant l'un des Premier Ministres de l'Alberta les plus conservateurs dans notre histoire (voir par exemple Denis 1995, Brownsey 2018 entre autres).

Tableau 15. Tendances d'AUX, de PRES2 et de RTF en français albertain

	Variante dite vernaculaire		Variante dite plus soutenue	
<b>AUX (tendance générale sans Falher t<sub>2</sub>)</b>	AVOIR	15.4 %	ÊTRE	84.6 %
<b>AUX (Falher t<sub>2</sub>)</b>	AVOIR	33.9 %	ÊTRE	66.1 %
<b>PRES2 (Falher)</b>	C'EST	93.9 %	CE SONT	6.1 %
<b>PRES2 (Bonnyville)</b>	C'EST	83.3 %	CE SONT	16.7 %
<b>RTF (tendance générale)</b>	FP	91.6 %	FS	8.4 %

De façon générale, les Franco-Albertain.e.s moins scolarisé.e.s emploient plus souvent des formes dites vernaculaires.

Les deux variables dépendantes pour lesquelles le comportement linguistique des Franco-Albertain.e.s se distingue le plus de la norme prescriptive dans mes corpus<sup>19</sup> sont PRES2 et RTF, pour lesquelles les variantes dites vernaculaires dominent. Puisque les formes dites soutenues sont nettement moins fréquentes que leurs contreparties dites moins formelles, il est clair que C'EST et le FP ne sont pas socialement stigmatisés. Cela dit, les variables PRES2 et RTF sont toutes les deux sujettes à une stratification sociale (par le sexe dans les deux cas et aussi par le niveau de scolarisation pour PRES2). Il est possible que les femmes et les personnes ayant plus de scolarisation soient conscientes à un certain degré de leur niveau de formalité en utilisant PRES2 et RTF, (même si la forme moins soutenue n'est pas stigmatisée). En revanche, c'est aussi possible que ces phénomènes soient stratifiés mais ne soient pas conscients. Faisant appel à la figure 2 (page 18), je suggère que PRES2 et RTF pourraient être des marqueurs sociolinguistiques en Alberta, mais une étude de la variation stylistique sera nécessaire afin de confirmer ou nier cette suggestion<sup>20</sup>.

Passant maintenant à AUX, où la forme dite soutenue (ÊTRE) domine : à l'exception de Falher t<sub>2</sub>, les Franco-Albertain.e.s adhèrent très étroitement à la norme prescriptive et choisissent l'auxiliaire ÊTRE dans 84,6 % des occurrences. D'ailleurs, les locutrices et locuteurs dans mes

<sup>19</sup> Je souligne que les nombres d'occurrences dans les deux corpus sont assez bas pour PRES2.

<sup>20</sup> Si les locutrices et locuteurs varient leur façon de parler pour ces variables selon le contexte, on pourrait dire qu'il s'agit de marqueurs sociolinguistiques.

corpus ont choisi l'auxiliaire ÊTRE presque catégoriquement pour les verbes pronominaux. Troisièmement, AUX est stratifié par le niveau de scolarisation et par le sexe. Toutes ces informations me mènent à la conclusion qu'AUX pourrait être un marqueur sociolinguistique très saillant en Alberta, comme dans les études antérieures (voir p. ex Villeneuve 2017). Comme pour AUX et PRES2, une étude de la variation stylistique sera nécessaire afin de déterminer si AUX est un marqueur sociolinguistique.

## 6.2 Région majoritaire versus région minoritaire

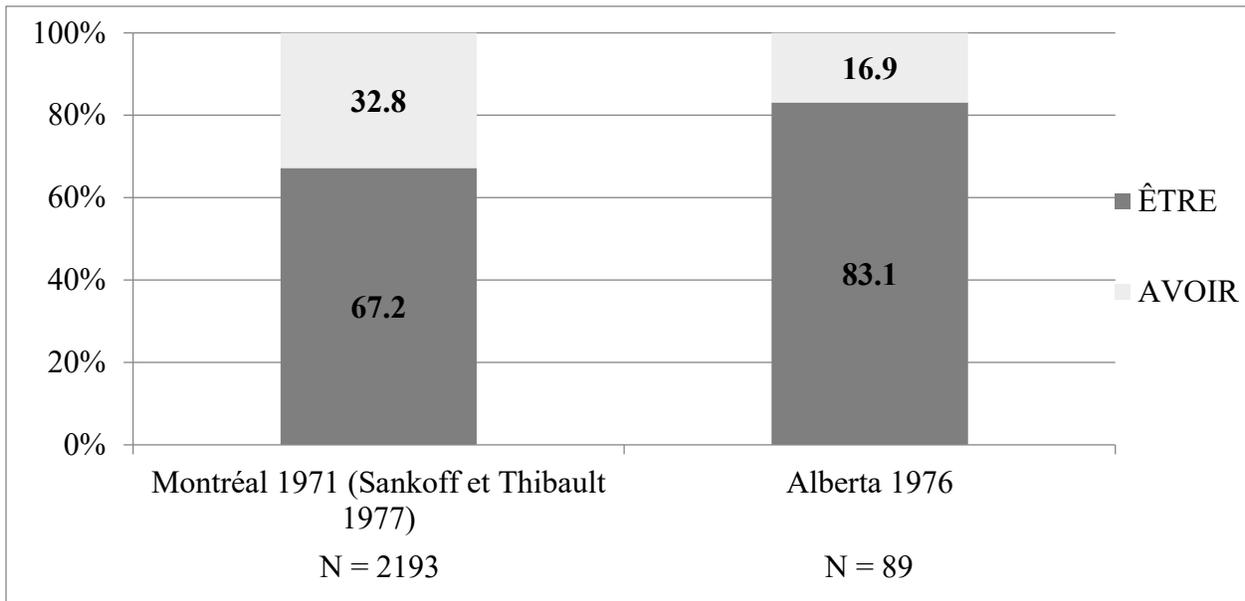
### 6.2.1 Québec versus Alberta (l'échelle nationale)

D'abord en ce qui concerne le français en contexte majoritaire versus minoritaire au Canada, je considère les similarités et les différences entre mes résultats – le français étant minoritaire en Alberta – et ceux de quelques études antérieures (surtout au Québec).

Les résultats pour la première variable dépendante, AUX, confirment la plupart des résultats des études antérieures ; particulièrement pour les effets des contraintes linguistiques. Le verbe exerce un effet lexical sur AUX : certains verbes favorisent davantage l'auxiliaire AVOIR dans leur conjugaison (Sankoff et Thibault 1977 ; Villeneuve 2017). Enfin, l'existence d'une forme adjectivale homonymique ou d'une forme transitive homonymique du verbe favorise AVOIR, comme dans les études antérieures (Willis 2000 ; Rea 2014). Les facteurs qui n'ont pas été significatifs dans cette étude ne l'étaient pas non plus dans les études antérieures sur le français québécois. Alors, cette variable ne se démarque pas de son utilisation en français québécois.

Bien que Goldvarb n'ait pas sélectionné le contexte comme facteur significatif, un test du  $\chi^2$  indique qu'il y a une différence statistiquement significative entre les tendances pour AUX de Falher  $t_2$  et de Bonnyville  $t_2$  et entre  $t_1$  et  $t_2$  à Falher. Je compare donc d'abord les tendances albertaines de  $t_1$  avec les tendances québécoises des années 1970 (figure 8), puis les tendances albertaines de  $t_2$  avec les tendances québécoises plus récentes (figure 9).

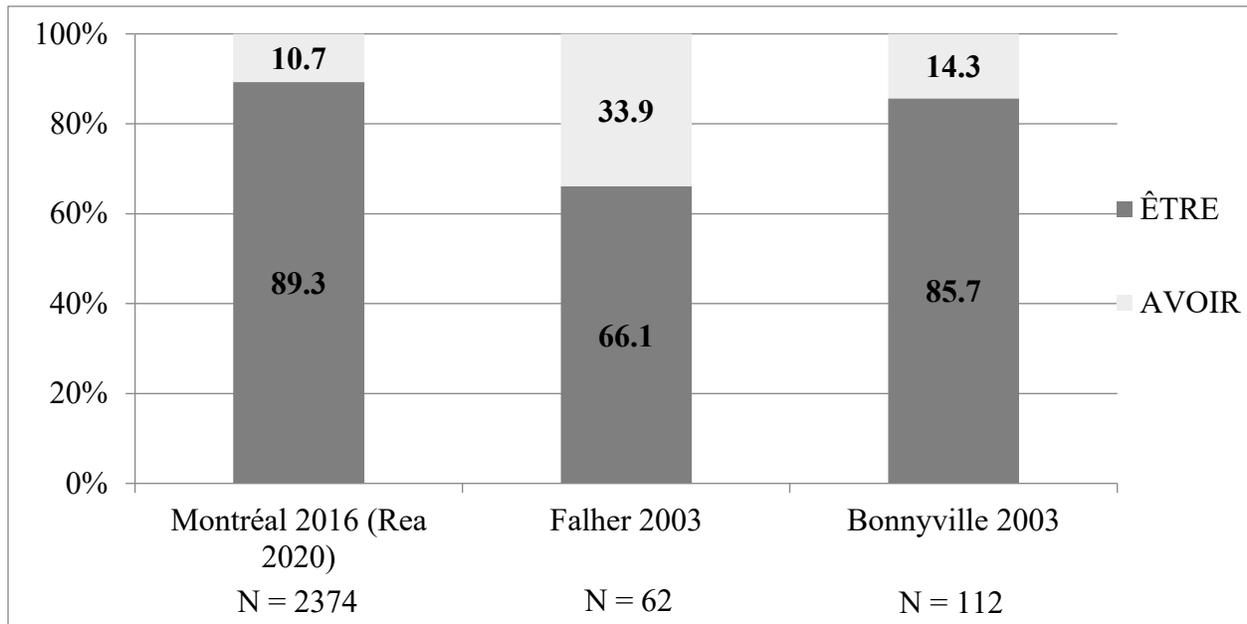
Fig. 8 Tendances en Alberta versus au Québec pour AUX – Années 1970



Comme la figure 8 le démontre, le taux d'AVOIR en Alberta des années 1970 est moins élevé qu'au Québec. Il faut mentionner que l'étude de Sankoff et Thibault (1977) inclut les verbes CHANGER et DÉMÉNAGER, donc le taux d'AVOIR serait probablement un peu moins élevé sans ces verbes, comme je l'ai fait dans cette étude. En fin de compte, les tendances sont au moins assez similaires, avec la possibilité que l'auxiliaire AVOIR est employé moins fréquemment en Alberta.

Ensuite, je présente les tendances albertaines et québécoises des années 2000 (ou plutôt des années 2010 dans le cas du Québec) dans la figure 9.

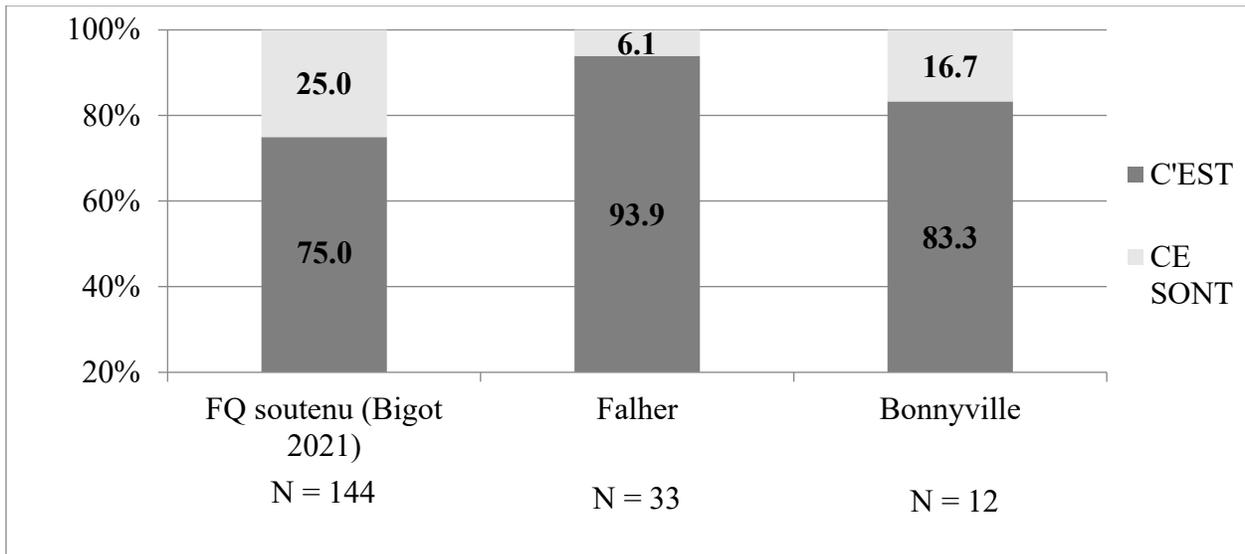
Fig. 9 Tendances en Alberta versus au Québec pour AUX – Années 2010 / 2000



Dans les années plus récentes, les tendances à Bonnyville et à Montréal (Rea 2020) sont presque identiques, tandis que le taux d'AVOIR à Falher a nettement augmenté. Il faut mentionner, comme avec la figure précédente, que l'étude de Rea (2020) contient le verbe DÉMÉNAGER (mais pas CHANGER comme l'étude de Sankoff et Thibault 1977), ce qui augmente le taux d'AVOIR. Somme toute, les tendances au Québec et à Bonnyville sont très similaires et le sous-corpus de Falher  $t_2$  se démarque beaucoup.

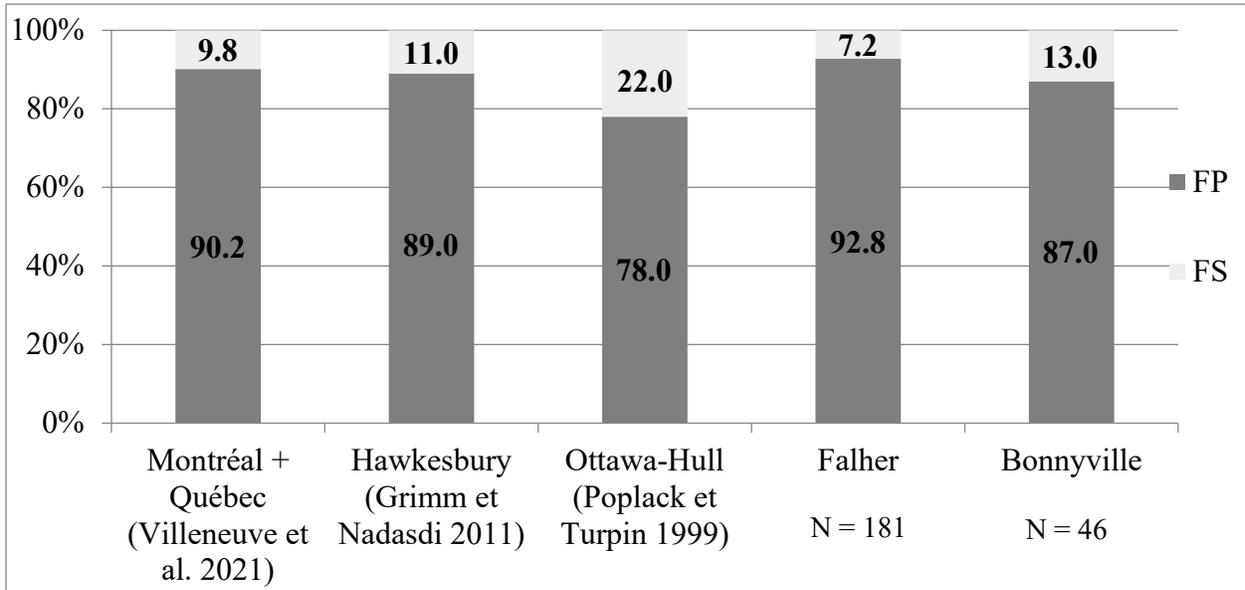
Quant à PRES2, il semble y avoir plusieurs différences entre l'étude de Bigot (2021) au Québec et mon étude en Alberta. L'étude de Bigot (2021) semble indiquer que PRES2 est un indicateur sociolinguistique au Québec, plutôt qu'un marqueur ou un stéréotype. Le seul facteur social significatif dans l'étude de Bigot était le sexe (et les femmes employaient le plus souvent la forme dite vernaculaire). Cependant, mes résultats démontrent qu'en Alberta, PRES2 est hautement stratifiée par le niveau de scolarisation et les femmes emploient la forme dite plus soutenue (légèrement) plus fréquemment que les hommes. Je suggère donc que PRES2 pourrait être un marqueur sociolinguistique en Alberta : il faudrait étudier la variation stylistique de cette variable afin de savoir définitivement. Quant aux tendances albertaines et québécoises pour PRES2, je les présente dans la figure 10 :

Fig. 10 Tendances albertaines versus québécoises pour PRES2



Enfin, RTF semble très comparable aux études antérieures sur le français laurentien dans l'Est canadien (p. ex Poplack et Turpin 1999 ; Blondeau 2006 ; Grimm et Nadasdi 2011), sauf pour le fait que le sexe est significatif en Alberta. Peu importe la variété de français laurentien (québécois, ontarien ou albertain), la polarité phrastique est le facteur principal dans le choix entre le FS et le FP. Le seul autre prédicteur du choix de variante en Alberta est le sexe, alors que dans d'autres variétés, les prédicteurs secondaires semblent être la spécificité adverbiale et le type de sujet (Grimm et Nadasdi 2011, Wagner et Sankoff 2011, Sankoff et al. 2012, Grimm 2015, Blondeau et Labeau 2016). En ce qui concerne la distribution des variantes, une figure comparant l'Est (Poplack et Turpin 1999 ; Grimm et Nadasdi 2011 ; Villeneuve et al. 2021) et l'Alberta ( $t_1$  et  $t_2$  sont regroupés puisqu'il n'y a pas de différence statistiquement significative) est donnée ci-dessous :

Fig. 11 Tendances albertaines versus québécoises et ontariennes pour RTF (polarité positive seulement)



Les tendances illustrées ci-hauts se ressemblent énormément. Pour ce qu'il en est de Falher (92,8 % de FP) comparé au Québec (90,2 % de FP) et à la communauté franco-ontarienne majoritaire de Hawkesbury (89,0 %), les tendances sont presque identiques. Le taux de FP à Bonnyville (87,0 %) et à Ottawa-Hull (78,0 % ; communauté minoritaire) est légèrement plus bas que dans les régions majoritaires, mais pas de façon statistiquement significative.

En conclusion, les contraintes linguistiques pour toutes les variables dépendantes dans ce mémoire sont similaires à celles des études antérieures (du moins pour les contraintes principales). Quant à la distribution des variantes, Falher  $t_2$  se démarque pour AUX, mais autrement les tendances sont assez proches de celles des études antérieures aussi. Les différences sont surtout au niveau des contraintes externes : avec l'exception d'AUX, il y a une stratification sociale plus étroite en français albertain. Ceci est le plus évident pour PRES2, qui semble être stratifié non seulement par le niveau de scolarité, mais aussi légèrement par le sexe. RTF est également stratifié par le sexe en français albertain, de façon statistiquement significative dans l'analyse multivariée. Même AUX est stratifié par le niveau de scolarisation pour Falher  $t_2$ .

### 6.2.2 Falher versus Bonnyville (l'échelle locale)

Dans cette section, je discute des différences entre les résultats pour la région albertaine majoritaire (Falher, région du nord) et minoritaire (Bonnyville, région de l'est). En d'autres termes, cette section fait le point sur la variation diatopique au sein de l'Alberta.

D'abord, il y a des différences entre Falher et Bonnyville pour une des trois variables : AUX. Pour cette variable dépendante, les locutrices.teurs de Bonnyville emploient la variante dite soutenue (ÊTRE) plus fréquemment que celles et ceux de Falher. Pour PRES2 et RTF, on observe cette même tendance (donc des taux plus élevés de CS et du FS), mais de façon non-significative ( $p=0.890$  et  $p=0.269$  respectivement ; tests du  $\chi^2$ ). À la limite des études antérieures, cette légère différence est largement dûe aux réseaux communautaires / linguistiques (p. ex Mougeon et Béniak 1991 ; Silverstein 1998 ; Beaulieu et Cichocki 2002) : dans les régions locales minoritaires, le français tend être plutôt utilisé dans des contextes plus soutenus (p. ex à l'école, à l'église) et moins dans les contextes plus familiers (p. ex entre amis). Il s'agit donc d'une diglossie, où une communauté linguistique (p. ex Bonnyville) utilise le français dans certains contextes plus formels et l'anglais dans les contextes plus familiers. Donc, le français dans la région locale minoritaire est plus près d'un français académique. Cela dit, il est aussi important de noter que le sous-corpus de Bonnyville  $t_1$  contient des participant.e.s qui sont, en général, plus scolarisé.e.s que leurs contreparties à Falher. Il est donc possible qu'il y ait une interaction entre la région et le niveau de scolarisation pour  $t_1$ .

Un autre point à noter est que pour AUX, la variable a seulement semblé évoluer dans la région majoritaire de Falher, et ce, dans la direction de la variante dite vernaculaire. Ceci pourrait aussi indiquer que les régions locales minoritaires résistent davantage aux changements linguistiques pour cette variable (ce qui aurait peut-être un lien avec la restriction linguistique des locutrices.teurs de Bonnyville, comme dans Stelling 2011, ou pour d'autres raisons présentées dans la section 6.3 sur le changement linguistique). Dans l'étude de Stelling (2011) sur AUX dans les communautés locales minoritaires franco-américaines, ce sont les locutrices et locuteurs non-restreint.e.s qui emploient davantage la variante AVOIR (dans 54.1 % des occurrences).

Pour résumer : il existe en effet des différences entre le français albertain en milieu local majoritaire (Falher) et minoritaire (Bonnyville), surtout par rapport aux tendances pour AUX et

pour PRES2. Pour la plupart, les contraintes sont identiques dans les deux régions, mais pour AUX et PRES2 les locutrices et locuteurs de Bonnyville emploient plus fréquemment les formes dites plus soutenues. La seule différence évidente au niveau des contraintes est que le niveau de scolarisation a seulement un effet sur AUX à Falher en 2003, où les locutrices.teurs plus scolarisé.e.s emploient plus la forme dite soutenue (ÊTRE). Je suggère que la valeur sociolinguistique de cette variable dépendante a augmenté depuis les années 1970 : un indice qu'il s'agit d'un marqueur sociolinguistique, puisque les marqueurs deviennent souvent plus ou moins saillants au fil du temps, contrairement aux stéréotypes (Labov 1994).

### 6.2.3 Contact linguistique

La présente section s'applique surtout à l'étude d'AUX et de RTF. Comme tel, je commence cette section en discutant d'AUX et de RTF et ensuite je passe à une discussion assez brève sur PRES2.

Comme l'indique la section 2.2, la première étape dans une étude sur le contact linguistique est de voir si un changement linguistique a eu lieu entre  $t_1$  et  $t_2$ . Commenant par AUX, ce premier critère semble être satisfait : dans la région de Falher, il y a une différence statistiquement significative entre  $t_1$  et  $t_2$ , donc un changement pourrait être en cours.

Par la suite, il faut comparer les résultats dans la communauté linguistique en question (l'Alberta) avec les tendances dans la langue majoritaire en contact : dans ce cas, l'anglais. Pour AUX, il n'existe qu'une seule variante en anglais : l'auxiliaire AVOIR. Vu que Falher semble avoir un changement linguistique où le taux d'AVOIR augmente de façon significative, ce deuxième critère est aussi satisfait (mais seulement dans la région de Falher).

Enfin, la dernière étape (parmi les étapes faisables dans le cadre de cette étude) est de comparer le changement linguistique de la communauté en question avec des données diachroniques pour une « variété sœur » dans les termes de Poplack (1993) qui n'est pas en situation de contact linguistique (ou au moins qui a moins de contact linguistique). Dans le cas présent, il s'agit du français québécois. Pourtant, les données récentes sur AUX en français québécois viennent de Montréal (Rea 2014), qui n'est plus une région de faible contact avec l'anglais. Vu que les données de Rea sont les seules qui nous montrent le changement en français québécois pour AUX, je les utilise pour cette comparaison, mais il faut noter que la comparaison n'est peut-être

pas tout à fait justifiable (ni fiable) selon les critères de Poplack (1993). Faisant appel aux figures 8 et 9 dans la section précédente, Rea (2020) atteste que ses résultats représentent un changement linguistique à Montréal. Pourtant, le changement que Rea (2020) observe est inverse au changement à Falher : à Montréal, le taux d'AVOIR a diminué de façon notable. Rea associe cette dite standardisation à l'augmentation dans l'accès à l'éducation et peut-être aussi à l'insécurité linguistique des Québécois. Quant à l'Alberta, on s'attendrait également à ce que l'accès à l'éducation ait augmenté et aussi à ce qu'il y ait de l'insécurité linguistique en raison du statut minoritaire du français. Pourtant, on observe une vernacularisation autour de la région de Falher au lieu d'une dite standardisation. J'estime important de noter qu'une étude sur AUX dans les communautés minoritaires franco-américaines (Stelling 2011) a montré qu'en Nouvelle-Angleterre, les locutrices et locuteurs non-restreint.e.s employaient le plus l'auxiliaire AVOIR. D'ailleurs, il n'y avait pas de changement linguistique observé dans cette étude (entre les années 1990 et les années 2000). Il se peut que les locutrices et locuteurs de Falher emploient davantage la forme AVOIR puisqu'elles et ils sont moins restreint.e.s que celles et ceux à Bonnyville.

En raison 1) du fait qu'il y a un changement linguistique potentiel observé à Falher, 2) du changement en français albertain qui se rapproche de la structure morphosyntaxique anglaise pour AUX et 3) du fait que le changement autour de Falher est inverse à ce qu'on observe au Québec, tous les trois critères d'une étude sur le contact linguistique sont satisfaits. Poplack (1993) souligne aussi l'importance d'analyser si le changement linguistique semble être motivé par des facteurs internes. Quant à AUX, il semble improbable que ce soit le cas, puisque les tendances dans  $t_1$  et dans  $t_2$  sont les mêmes vis-à-vis des facteurs internes. Donc, si AUX subit un changement linguistique (ce que je ne peux pas confirmer avec certitude), il est possible (mais pas confirmable jusqu'ici) que ce changement soit attribué, même en partie, à un transfert linguistique de l'anglais. Dans ce cas, l'emploi de l'auxiliaire AVOIR serait un calque sur la morphosyntaxe anglaise. Selon Russo et Roberts (1999), le transfert linguistique, s'il y a lieu, mène à l'élimination totale de la variante qui n'est pas présente dans la langue majoritaire. Ici, cela signifierait l'élimination d'ÊTRE pour les verbes intransitifs aux temps composés à Falher<sup>21</sup>. Afin de vérifier si le changement est véritablement dû au contact linguistique, il faudrait

---

<sup>21</sup> Or, ce n'est pas le cas. Même à Falher  $t_2$ , ÊTRE est employé dans plus de 60 % des occurrences (voir la Figure 10).

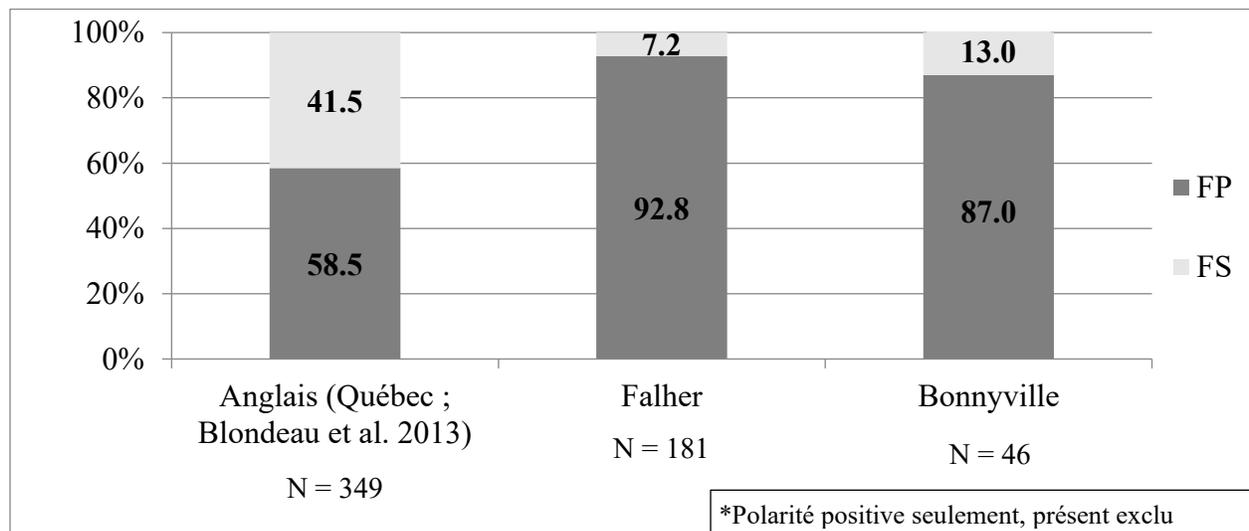
examiner les conditions sociétales (la restriction linguistique, le taux de bilinguisme et la pression sociale à changer sa façon de parler ; Mougeon et Béniak 1991 ; Nagy 1997). Il vaudrait également la peine d'analyser cette variable à nouveau dans les années encore plus récentes pour voir si le taux d'AVOIR a continué à diminuer à Falher ou non.

Passant maintenant à RTF, la première condition d'une étude sur le contact linguistique (la présence de changement linguistique) ne semble pas être satisfaite. J'ai démontré dans le chapitre 5 qu'il n'y a pas de différence statistiquement significative entre  $t_1$  et  $t_2$  pour RTF en Alberta, ce qui semble démontrer qu'il n'y a pas de changement linguistique en cours pour cette variable.

Ensuite, la prochaine étape est de comparer mes résultats pour le français albertain avec les tendances en anglais.

La figure 12 illustre les tendances de mon étude ( $t_1$  et  $t_2$  sont regroupés puisqu'il n'y avait pas de différence statistiquement significative) comparées aux tendances en anglais canadien (Blondeau et al. 2013 sur RTF en anglais québécois L1).

Fig. 12 Tendances de RTF en anglais versus en français albertain (polarité positive seulement)



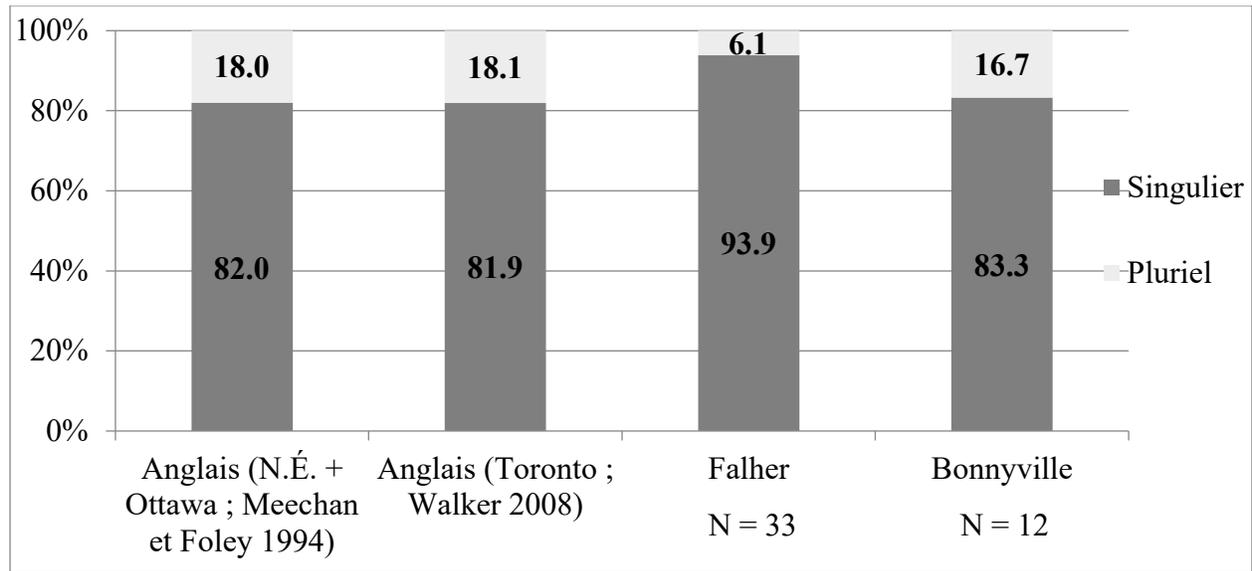
À partir de la figure, il est clair que les tendances en français albertain ne ressemblent pas du tout aux tendances en anglais. D'ailleurs, le FS, qu'on dit plus soutenu en français, est beaucoup plus commun en anglais. Les tendances me mènent à penser que les Franco-Albertain.e.s n'emploient pas un calque syntaxique sur l'anglais pour RTF.

La troisième étape, comparer les tendances dans la communauté linguistique en question avec une communauté linguistique similaire avec moins de contact – dans ce cas, le Québec, est la dernière étape faisable dans ce mémoire en ce qui concerne le contact linguistique. Comme la figure 11 de la section précédente l'illustre, les tendances dans les deux régions albertaines ressemblent énormément aux tendances dans l'est du Canada. Le taux de FP à Bonnyville (87,0 %) est un peu plus bas qu'à Falher et qu'au Québec (92,8 % et 90,2 % respectivement), mais pas de façon statistiquement significative. Ce critère, comme les deux précédents, n'est donc pas satisfait.

En gros, il n'y a aucune raison de soupçonner que l'utilisation de RTF en français albertain a subi une influence du contact avec l'anglais, à partir de ce qu'on est capable de voir avec ce qui est à ma disposition.

Finalement, quant à PRES2, on ne peut pas tirer de conclusions vis-à-vis du contact linguistique. Encore une fois, la première étape dans une étude sur le transfert linguistique est d'établir qu'un changement linguistique a eu lieu. Vu qu'il y avait seulement assez de données pour analyser  $t_1$ , je ne peux pas discuter de la possibilité d'un changement linguistique en français albertain. Cela dit, je fournirai quand même une figure avec les tendances en anglais pour donner un point de départ aux futures chercheuses.eurs qui souhaiteront analyser la possibilité d'un effet du contact linguistique sur PRES2 (comme dans la figure 13). Je dirai également un autre mot sur les tendances albertaines comparées aux tendances québécoises.

Fig. 13 Tendances de PRES2 en anglais vs en français albertain (au présent seulement)



Dans la figure ci-dessus, j'indique singulier versus pluriel dans la légende puisque les formes sont différentes en anglais. « Singulier » signifie la forme *THERE'S* ou *C'EST*, tandis que « pluriel » signifie la forme *THERE ARE* ou *CE SONT*.

Comme la figure le démontre, les tendances de PRES2 en anglais sont assez similaires à celles du français albertain. En anglais, les locutrices et locuteurs emploient un peu plus souvent la forme dite soutenue. La communauté albertaine minoritaire, Bonnyville, a les tendances les plus similaires à celles en anglais ( $p= 0.900$  selon le test du  $\chi^2$ ), ce qui est aussi plus similaire à la norme prescriptive.

Ensuite, je discute encore une fois des tendances en Alberta comparées aux tendances québécoises. Dans le cas de PRES2, la seule étude à ma connaissance sur ce phénomène en français est celle de Bigot 2021, qui porte sur le français québécois soutenu. Comme la figure 10 dans la section précédente l'indique, les tendances à Bonnyville (16,7 % de CS) se rapprochent de celles en français québécois soutenu (25,0 % de CS) beaucoup plus que celles de Falher (6,1 % de CS). Il semble, à partir des études sur l'anglais et sur le français québécois soutenu, que la forme dite soutenue (CS) s'utilise davantage en français que sa contrepartie en anglais (*THERE ARE* ; Meechan et Foley 1994 ; Walker 2008 ; Bigot 2021). Pourtant, nous ne savons pas ce que

sont les tendances en français québécois moins soutenu (et non plus si un changement linguistique a eu lieu au Québec pour cette variable).

Pour résumer : s'il y a un effet du contact linguistique sur la morphosyntaxe en français albertain, il est le plus probable que ce soit un effet sur AUX, où un changement linguistique est observé en Alberta avec une tendance inverse à celle du changement qu'on observe au Québec. Il ne semble pas que l'anglais ait exercé une influence sur RTF, en revanche, puisqu'il n'y a pas eu de changement en Alberta et les tendances ne ressemblent pas du tout à celles en anglais. Encore une fois, je n'ai pu qu'effleurer la question du contact linguistique : il faut plus d'études qui examinent la restriction linguistique, le taux de bilinguisme (combien de participant.e.s sont bilingues, quelles langues sont parlées, quelle langue est apprise ou acquise en premier, etc. ; voir Nagy 1997) et les facteurs sociétaux comme la pression sociale à changer sa façon de parler (Mougeon et Béniak 1991 ; Nagy 1997 ; Stelling 2011) afin d'étudier en plus de détail de la possibilité d'un transfert linguistique.

### 6.3 Changement linguistique

Dans cette section, je discute du changement linguistique possible (et de l'absence de changement linguistique) entre les années 1970 et 2000. J'offre également quelques interprétations possibles pour expliquer les raisons pour le changement linguistique ou les raisons pour l'absence de changement linguistique. Puisque j'analyse seulement  $t_1$  pour PRES2, cette variable est exclue de la présente discussion.

#### La présence de changement linguistique

D'une part, il faut noter que la seule variable dépendante qui semble avoir un changement linguistique en cours en français albertain (selon les distributions) est AUX. De plus, l'analyse multivariée suggère que la différence observée pour Falher  $t_2$  n'est pas statistiquement significative. S'il y a un changement linguistique en cours pour AUX, il n'est pas assez avancé pour avoir un effet statistiquement significatif. D'ailleurs, s'il y a un changement linguistique en cours, il semble qu'il n'affecte pas les facteurs internes, puisqu'AUX se comporte de la même façon vis-à-vis des facteurs internes et externes dans les quatre sous-corpus.

S'il y a un changement linguistique à Falher, il s'agit d'une vernacularisation, puisque la forme dite vernaculaire est celle qui prend de l'ampleur dans  $t_2$ . Autrement dit, les locutrices et locuteurs utilisent plus AVOIR dans  $t_2$  que dans  $t_1$  de façon générale. Au Québec, Rea (2020) attribue le processus de dite standardisation soit à l'augmentation de l'accès à l'éducation, soit à l'insécurité linguistique résultante de la stigmatisation du français laurentien (donc de l'hypercorrection). Pour ce qu'il en est de Falher, je propose quelques possibilités :

- a. Il pourrait avoir un accroissement de sentiments d'appartenance communautaire et de fierté des Franco-Albertain.e.s à Falher, donc elles/ils se sentent moins gêné.e.s à l'oral (moins d'insécurité linguistique) et prêtent moins attention à leur niveau de formalité.
- b. Il se peut qu'il y ait plus de restriction linguistique dans les années plus récentes. Il faudrait analyser le niveau de restriction linguistique des locutrices et locuteurs pour tester cette hypothèse. Cela dit, je soupçonne que ce n'est pas une question de restriction linguistique pour AUX en Alberta, puisque l'étude de Stelling (2011) trouve que les locutrices et locuteurs non-restreint.e.s en contexte minoritaires emploient le plus l'auxiliaire AVOIR. D'ailleurs, la restriction linguistique est souvent associée à un registre plus formel (p. ex Mougeon et Béniak 1991).
- c. C'est possible que le changement observé à Falher soit dû à une interaction entre les variables indépendantes : le niveau de scolarisation est ressorti comme contrainte, tandis que les sous-corpus  $t_1$  avaient très peu de locutrices et locuteurs ayant moins de dix ans de scolarisation (le groupe qui employait le plus l'auxiliaire AVOIR dans le sous-corpus de Falher  $t_2$ ). Donc, il se peut qu'il n'y ait effectivement pas un changement linguistique à Falher, mais qu'il n'y avait tout simplement pas assez de locutrices et locuteurs avec moins de dix ans de scolarisation dans le sous corpus  $t_1$ .
- d. Les populations des régions de Falher et de Bonnyville sont en déclin et la plupart des immigrant.e.s francophones s'installent plutôt dans les régions urbaines d'Edmonton et de Calgary (Statistique Canada 2002 ; Walker 2013). Il se peut que la régularisation de l'auxiliaire AVOIR soit plus stigmatisée à Montréal en raison du contact avec d'autres variétés de français (p. ex Hexagonal), moins présentes dans les régions rurales de Falher et de Bonnyville.

### L'absence de changement linguistique

D'autre part, il n'y avait aucun changement pour AUX à Bonnyville et je ne peux pas confirmer qu'il y a un changement linguistique à Falher. Par ailleurs, il n'y avait aucun changement pour RTF, peu importe la région. Nous avons déjà vu qu'AUX subit un changement linguistique dans l'Est du Canada, mais RTF en subit un également. Contrairement à AUX, RTF subit un processus de vernacularisation dans l'Est canadien (p. ex Grimm et Nadasdi 2011 ; Grimm 2015). Le français albertain, surtout pour la RTF, mais pour AUX aussi (du moins à Bonnyville) a moins évolué que le français laurentien dans l'Est.

Maintenant, une question ressort : pourquoi n'y a-t-il pas plus de changement linguistique observable en français albertain ? Encore une fois, je considère quelques possibilités différentes :

- a) Les Franco-Albertain.e.s (surtout de Bonnyville) résistent peut-être au changement linguistique de ces variables morphosyntaxiques. Je stipule que le contexte hautement conservateur de l'Alberta ferait en sorte que les Albertain.e.s résisteraient au changement. D'ailleurs, les deux communautés représentées dans cette étude sont des communautés rurales : faisant appel encore une fois à la théorie sociolinguistique, les communautés rurales (et surtout les hommes ruraux) résistent le plus aux innovations linguistiques puisqu'elles s'attachent plus aux traditions (p. ex Romaine 2003 ; Detey et al. 2016). À mon avis, c'est tout à fait concevable que les communautés rurales résisteraient aussi le plus à des changements morphosyntaxiques pour la même raison.
- b) Il se peut que le changement linguistique des variables morphosyntaxiques soit en cours en français albertain, mais que le changement soit plus lent que dans l'Est. Pour tester cette hypothèse, il faudrait observer des entrevues encore plus récentes et analyser plus de variables morphosyntaxiques à nouveau pour voir s'il y a eu des changements.
- c) Stelling (2011) ajoute que le français n'est pas une langue minoritaire typique, c'est une langue internationale : les locutrices.teurs ont souvent des connaissances des autres variétés de français et viennent en contact avec d'autres variétés de français lors des voyages ou vacances, ou même au sein de leurs propres communautés (avec les immigrants, par exemple ; Stelling 2011). Stelling (2011) suggère que la régularisation de l'auxiliaire AVOIR n'a pas été possible en Nouvelle-Angleterre en raison de la valeur

sociolinguistique du français à l'échelle internationale. De plus, Pospisil et al. (2021) ont démontré récemment que les Franco-Albertain.e.s peuvent, en général, mieux identifier des différentes variétés de français que leurs contreparties au Québec, donc je suggère que les Franco-Albertain.e.s connaissent la valeur sociolinguistique de l'auxiliaire ÊTRE, ce qui pourrait expliquer la survie de ce dernier.

Sans être capable de confirmer mes postulats avec certitude, je suggère qu'il s'agit d'un mélange des trois possibilités ci-haut. À mon avis, il y a probablement plus de changement linguistique qui viendra en français albertain, mais le changement est simplement plus lent que dans l'est canadien. Cela dit, je suggère également qu'une des raisons pour lesquelles le français albertain semble évoluer plus lentement que d'autres variétés laurentiennes est la nature rurale des deux communautés franco-albertaines représentées dans ce mémoire,<sup>22</sup> et la connaissance d'autres variétés de français.

#### 6.4 Voies futures de recherche

Des études en phonologie et en phonétique existent déjà pour le français albertain, largement grâce à Walker (p. ex. 2003 ; 2012), mais un grand travail de recherche dans d'autres sphères de la linguistique reste à faire. Dans les lignes qui suivent, j'offre quatre voies que j'aimerais explorer dans la recherche future sur le français albertain. Par la suite, je donne quelques suggestions pour l'exploration des variables dépendantes abordées dans ce mémoire.

La première voie future est d'étudier davantage de variables morphosyntaxiques en français albertain (soit avec le corpus *Papen-Rochet*, soit avec d'autres / de nouveaux corpus). Dans ce mémoire, je souligne que le sexe ressort comme contrainte même pour des variables qui ne sont pas affectées par le sexe ailleurs (PRES2 et RTF). Par ailleurs, bien qu'il n'y a pas de différences dialectales entre Falher et Bonnyville pour les trois variables analysées dans ce mémoire, on ne sait pas s'il y a des différences pour d'autres variables. Enfin, je démontre que certaines variables évoluent différemment en Alberta qu'ailleurs. Dans l'avenir, il faudra voir quelles autres variables ont des particularités comme celles-ci en ce qui concerne la variation et le changement linguistique. Il serait pertinent d'étudier d'autres variables qui sont hautement étudiées ailleurs

---

<sup>22</sup> Je rappelle aux lectrices et lecteurs que le nombre net de francophones est le plus élevé à Edmonton et à Calgary (Walker 2012 et Bigot 2014) mais que les proportions de francophones dans le Nord et dans l'Est sont bien plus robustes.

(surtout au Québec) : par exemple les marqueurs de conséquence (p. ex Sankoff et al. 1976 ; Poplack 1989 ; Blondeau et al. 2019) et le redoublement des sujets (p. ex Nadasdi 1995, Nagy et al. 2003 ; Auger et Villeneuve 2010).

Afin de voir l'évolution du français albertain, il faut une nouvelle collecte de données : le corpus *Papen-Rochet* aura bientôt 50 ans et il serait intéressant de voir le changement (ou l'absence de changement, si les résultats préliminaires du corpus *Culture des Prairies* tiennent) du français albertain depuis 1976. Au départ, j'avais prévu faire ma propre collecte de données pour ce projet de mémoire ; avec la situation de la pandémie de la COVID-19, j'ai dû changer ma piste de recherche (et j'ai donc utilisé le corpus *Culture des Prairies* au lieu de mon propre corpus). De nouvelles entrevues pourraient avoir largement le même format que celui dans le corpus *Papen-Rochet* : c'est-à-dire un format semi-ouvert avec des questions dans plusieurs catégories (le français, l'avenir de la langue française, le passé et les changements, etc.). Un ajout méthodologique à la collecte de données serait l'ajout d'entrevues plus formelles<sup>23</sup>, pour pouvoir analyser la variation diaphasique (stylistique) pour vérifier si les phénomènes sont des indicateurs, des marqueurs ou des stéréotypes sociolinguistiques. Même si l'axe de ce mémoire est le français dans les régions de Falher et de Bonnyville, j'aimerais inclure la région centrale (Edmonton / Beaumont / Morinville) et la région du sud (Calgary / Cochrane / Red Deer / Barons et Lethbridge) dans une future collecte de données, pour pouvoir comparer davantage de régions et de facteurs externes (p. ex le contact avec d'autres variétés de français, qui est plus commun en région urbaine).

Bien sûr, la prochaine recommandation est d'étudier le français albertain de plusieurs régions (y compris les régions urbaines). Davy Bigot a déjà étudié le français des jeunes femmes de la région d'Edmonton (2014), mais selon moi, il faut toujours examiner la région du sud, surtout de Calgary pour le français albertain en milieu urbain. Par la suite, les chercheuses.eurs pourront, par exemple, analyser la variation diatopique entre Edmonton et Calgary, ou encore plus loin, entre les régions urbaines et rurales, si des similarités et différences en ressortent. Ce genre

---

<sup>23</sup> Ici, j'avais prévu deux contextes d'entrevues : des entrevues dans un café, où les interlocutrices.teurs sont tutoyé.e.s et des entrevues dans un endroit plus formel où les interlocutrices.teurs sont vouvoyé.e.s.

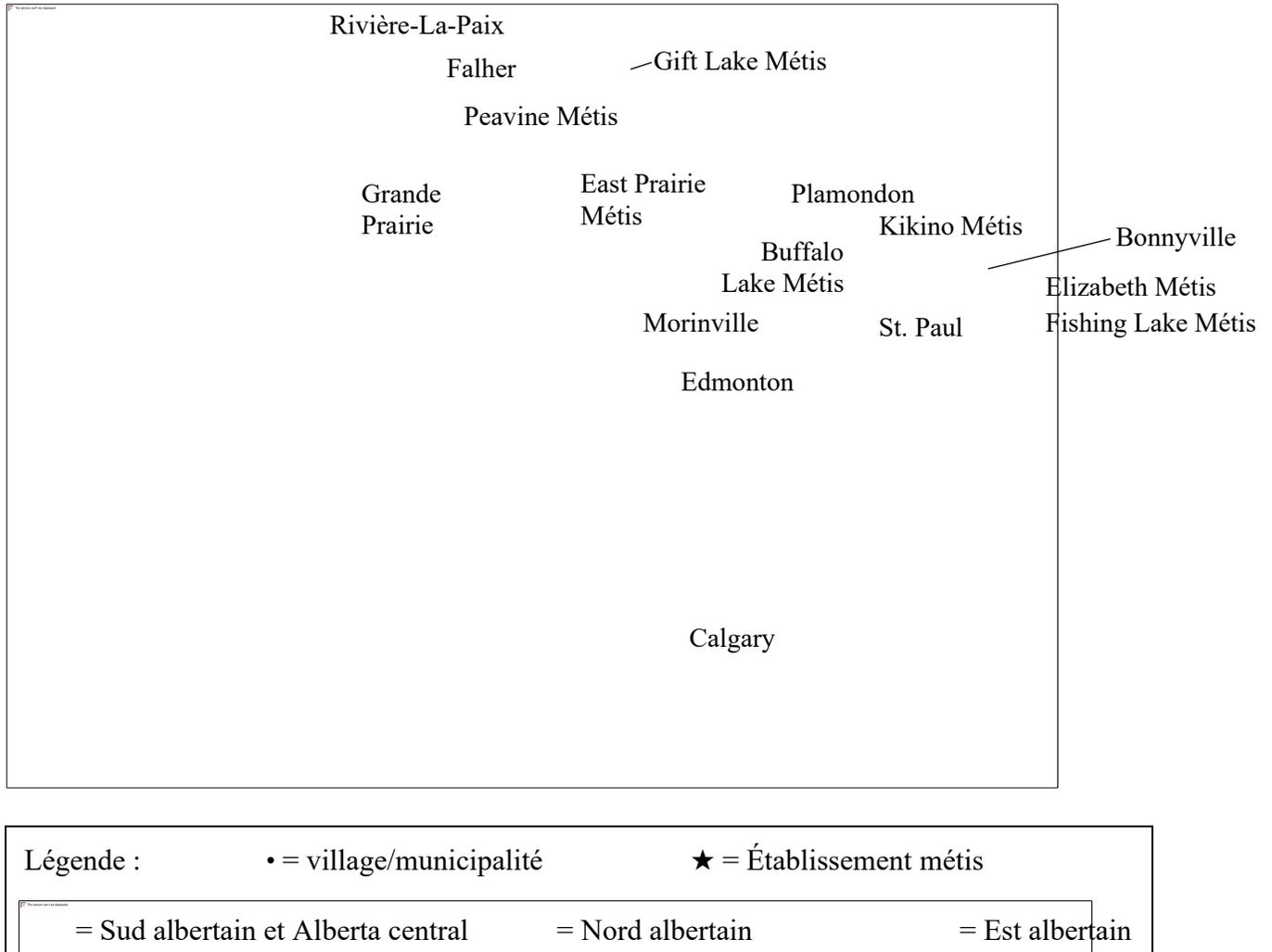
d'étude capte déjà l'intérêt de certaines et certains de mes collègues<sup>24</sup> : je n'ai aucun doute de la longévité de ce sujet de recherche. Un ajout nécessaire serait un échantillon plus large et plus diversifié ethniquement, pour bien représenter la diversité de la francophonie albertaine actuelle, surtout dans les centres urbains (un groupe plus hétérogène, dans les termes de Weinreich et al. 1968).

Quant à cette diversité ethnique, ma dernière voie future générale serait d'étudier le français des peuples autochtones en Alberta : non seulement en milieu urbain, mais dehors de la ville aussi. Les Métis et tous les peuples autochtones enrichissent la communauté vivante en Alberta, mais sont souvent sous-représentés dans la recherche. Or, les peuples autochtones (surtout les Métis) sont les premiers Franco-Albertain.e.s, remontant aux années 1750 (voir p. ex Walker 2003 ; Kermoal 2005 ; Frenette et al. 2012 et plusieurs autres). Après plus de 250 ans d'utilisation et de transformation, le français des Métis et le français mitchif de l'Alberta méritent de l'attention. D'ailleurs, plusieurs communautés du Nord et de l'Est albertain ayant des concentrations fortes de francophones sont près des huit établissements métis (comme dans la figure 14).

---

<sup>24</sup> En 2021, deux étudiant.e.s (Chambers-Dumont et Livingston) dans un cours de phonétique et phonologie offert au Campus Saint-Jean par Anne-José Villeneuve ont mené une étude (non-publiée jusqu'ici) regardant des différences entre les régions urbaines et rurales de l'Alberta.

Fig. 14 Carte de l'Alberta montrant où se situent quelques établissements métis et quelques municipalités ayant une population francophonie attestée (créé à partir des infos de Walker 2003 et 2005 et de la société géographique royale du Canada 2018)



Selon l'histoire de l'Alberta francophone (voir Walker 2003 et 2005 ; Frenette et al. 2012), ce n'est pas un hasard que plusieurs communautés francophones notables se situent près des établissements métis : les francophones blancs et les Métis (francophone ou autre) ont une longue histoire d'échange(s) non seulement sur le plan de biens et de services mais aussi sur le plan culturel et linguistique. Il faut que les chercheurs commencent à inclure les Métis dans le cadre des études linguistiques en Alberta (sur le français aussi bien que sur le mitchif), comme Papan (1984) a commencé à le faire en Saskatchewan, par exemple avec son étude sur le mitchif

à Batoche. Quelques exemples de sujets de recherches potentiels sont la variation entre le français albertain des métis de l'Est et le français albertain de la région de Bonnyville ou la variation entre des communautés métisses de différentes régions (par exemple Elizabeth/Fishing Lake versus Peavine/Gift Lake versus les Métis d'Edmonton).

Le reste de cette section est dédié à des voies futures de recherches sur AUX, PRES2 et RTF (surtout en Alberta).

Pour ce qu'il en est de l'alternance des auxiliaires, la prochaine étape logique serait d'interroger un corpus plus large avec plus de facteurs externes pour mieux analyser les différences potentielles entre Falher et Bonnyville dans les années récentes. Il semble possible, à partir des distributions, que les tendances à Falher soient en train de diverger de celles à Bonnyville (ou alors qu'elles commencent à diverger des tendances à Bonnyville). Cette divergence ne s'explique pas au niveau des facteurs internes et externes analysés dans ce projet, donc il faut chercher une explication ailleurs (par exemple au niveau de la restriction linguistique).

La variable dépendante pour laquelle j'ai le plus de suggestions méthodologiques est le présentatif. À mon avis, cette variable fait partie d'une discussion plus large au sujet de l'emploi du verbe *ÊTRE* avec des sujets pluriels au présent. Comme je l'ai noté dans les résultats, certaines locutrices et certains locuteurs semblent soit éviter le présentatif, soit simplement préférer ne pas l'utiliser. Il me semble que ces locutrices et locuteurs tendent choisir un sujet nominal (p. ex. *Ma maman et ma soeur*) ou un sujet pronominal défini (p. ex. *elles*) à la place du sujet démonstratif *ce/c'*. Si le présentatif peut être employé de façon interchangeable avec les autres énoncés du type *SUJET(PL) + ÊTRE + ATTRIBUT*, alors il faudrait considérer toutes les phrases ayant un sujet pluriel et le verbe *ÊTRE* au présent (comme dans l'exemple 30 ci-dessous), afin de satisfaire le principe de responsabilité de Tagliamonte (2006).

(30) Différentes constructions possibles du type *SUJET/ARGUMENT(PL) + ÊTRE + ATTRIBUT*

Sujet simple :

- a. mes sœurs sont les meilleures
- b. c'est (mes sœurs qui sont) les meilleures
- c. ce sont (mes sœurs qui sont) les meilleures

Sujet redoublé :

- d. mes sœurs elles sont les meilleures
- e. mes sœurs c'est (elles) les meilleures
- f. mes sœurs ce sont (elles) les meilleures

Nous voyons en 30 que pour des sujets simples ainsi que pour des sujets redoublés, il existe une possibilité d'employer le présentatif ou de ne pas employer le présentatif. Méthodologiquement, je pense qu'il vaudrait la peine d'analyser toutes les phrases du type *SUJET/ARGUMENT(PL) + ÊTRE + ATTRIBUT* dans une étude plus large sur le verbe ÊTRE au présent.

Dans cette étude hypothétique, je suggère d'utiliser le présentatif pour codifier trois variables indépendantes. D'abord, la présence ou l'absence du présentatif pourrait servir de variable indépendante. Par la suite, le type de présentatif (*c'est* versus *ce sont* - s'il y a lieu) serait une deuxième variable indépendante à analyser. La troisième et dernière variable indépendante que les futures chercheuses.eurs pourraient analyser, à mon avis, est le placement du présentatif, comme dans 31 ci-bas.

- (31) a. avant le référent (p. ex. *c'est mes sœurs les meilleures*)
- b. après le référent (*mes sœurs c'est elles les meilleures*)
- c. N/A - absence de présentatif (p. ex. *mes sœurs sont les meilleures*)
- d. N/A - absence de référent (p. ex. *c'est les meilleures*)

Les deux dernières variantes en 30 (30c et 30d) pourraient peut-être être regroupées plus tard dans l'analyse.

Quant aux variables externes à l'égard du présentatif, il serait intéressant, à mon avis, de voir si les locutrices et locuteurs plus restreint.e.s emploieraient vraiment le présentatif moins que les locutrices et locuteurs non-restreint.e.s de façon statistiquement significative.

Enfin, pour RTF, je pense qu'il est essentiel d'étudier cette variable à nouveau dans les années plus récentes. Le fait que le sexe ressort comme contrainte dans l'analyse est tout-à-fait non-négligeable : si ce fait est dû à l'environnement hautement conservateur de l'Alberta, comme je

le soupçonne, il faudrait absolument voir si le sexe<sup>25</sup> est toujours significatif dans les années 2020 (où on s'attendrait à ce qu'il y ait un peu moins de pression sociale). Évidemment, le sexisme et les pressions sociales des femmes sont loin d'avoir disparus, mais j'imagine (ou du moins, j'espère) que le poids Varbrul du sexe serait moins élevé dans les années 2020. Autrement, je pense qu'il vaudrait la peine également d'examiner RTF chez les locutrices et locuteurs L2 dans les écoles d'immersion (comme dans Nadasdi et al. 2003).

En toute fin de compte, en étudiant le français albertain, on est capable de comprendre plus profondément le français en milieu minoritaire et ses particularités. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, je n'ai pas pu donner une réponse définitive à la question du contact avec l'anglais. En revanche, je pense que ce mémoire accomplit son but d'avancer la discussion et nos connaissances sur le contact avec l'anglais et sur la morphosyntaxe en français albertain de façon plus large. Ce mémoire constitue alors une contribution à la communauté scientifique, à la communauté linguistique et aux futures études sur le contact linguistique et sur les langues minoritaires.

---

<sup>25</sup>Ici, c'est important de préciser que je veux surtout dire les genres, mais aussi le sexe et idéalement d'autres variables sociales telles que l'appartenance à la communauté 2SLGBTQ+.

## BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, G. (2014). « Aménagement linguistique avant la lettre: la place du français dans les Prairies canadiennes au cours des premières décennies du XXe siècle ». Dans S. Bouffard et P. Dorrington (dir.), *Le statut du français dans l'Ouest canadien: la cause Caron*. Cowansville : Yvon Blais, 141-176.
- Anthony, L. (2013). A critical look at software tools in corpus linguistics. *Linguistic Research*, 30(2), 141-161.
- Auger, J., et Villeneuve, A.-J. (2010). « La double expression des sujets en français saguenéen: Étude variationniste ». Dans W. Remysen et D. Vincent (dir.), *Hétérogénéité et Homogénéité dans les pratiques langagières: Mélanges offerts à Denise Deshaies*, Québec : Presses de l'Université Laval, 67-86.
- Auger, J., et Villeneuve, A.-J. (2017). Using comparative sociolinguistics to inform European minority language policies: Evidence from contemporary Picard and regional French. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 62(4), 550-575.
- Aunger, E. A. (2004). Legislating language use in alberta: century of incidental provisions for fundamental matter. *Alberta Law Review*, 42(2), 463-498.
- Aunger, E. A. (2005). De la répression à la tolérance: les contrariétés du néolibéralisme linguistique en Alberta. *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa, 111-126.
- Aunger, E. A. (2010). « Profil des institutions francophones ». Dans A. Gilbert (dir.), *Territoires francophones—Études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*. Québec : Éditions du Septentrion, 56-75.
- Archives Provinciales de l'Alberta. (2012). *Documenter l'Alberta francophone : Recueil des ressources francophones aux Archives provinciales, 1965 à 2010*, Bibliothèque et Archives Canada.
- Ashby, W. J. (2001). Un nouveau regard sur la chute du ne en français parlé tourangeau: s'agit-il d'un changement en cours? *Journal of French Language Studies*, 11(1), 1-22.
- Bailey, G., Wikle, T., Tillery, J., et Sand, L. (1991). The apparent time construct. *Language variation and change*, 3(3), 241-264.
- Bauche, H. (1920). *Le langage populaire: Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel*. Paris : Payot.
- Barthélemy, P. (1839). *L'omnibus du langage*, Dijon : V. Lagier.

- Baylon, C. (1996). *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris : Nathan, édition 2.
- Beaulieu, L., et Cichocki, W. (2002). Le concept de réseau social dans une communauté acadienne rurale. *Canadian Journal of Linguistics/Revue Canadienne De Linguistique*, 47(3-4), 123-150. doi:10.1017/S0008413100022921
- Beniak, E., Carey, S. et Mougeon, R. (1984). « A sociolinguistic and ethnographic approach to Albertan French and its implications for French-as-a-first-language pedagogy ». *The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes*, 41(2), 308-314.
- Bigot, D. (2011). De la norme grammaticale du français parlé au Québec. *Arborescences*, (1) <https://doi.org/10.7202/1001939ar>
- Bigot, D. (2014). Quelques connecteurs et marqueurs discursifs empruntés à l'anglais dans le discours de jeunes Franco-Albertains des années 1970. *À l'ouest des Grands Lacs: communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*. Québec : Presses de l'Université Laval, 235-266.
- Bigot, D. (2017). Regard rétrospectif sur la norme du français québécois oral. *Arborescences*, (7), 17–32. <https://doi.org/10.7202/1050966ar>
- Bigot, D. (2021). *Le bon usage québécois : Étude sociolinguistique sur la norme grammaticale du français parlé au Québec*. Québec : Presses de l'université Laval.
- Bigot, D. (2021). « Le présentatif: c'est vs ce sont ». Dans *Le bon usage québécois : Étude sociolinguistique sur la norme grammaticale du français parlé au Québec*. Québec : Presses de l'université Laval, 162-164.
- Bigot, D., et Papen, R. (2013). Sur la «norme» du français oral au Québec (et au Canada en général). *Langage et société*, (4), 115-132.
- Blondeau, H. 2006. « La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995 ». Dans R. Papen et G. Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description*". Numéro conjoint de la *Revue canadienne de linguistique appliquée / Canadian Journal of Applied Linguistics* , 9(2) & *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 73-98.
- Blondeau, H., Dion, N., et Michel, Z. Z. (2014). Future temporal reference in the bilingual repertoire of Anglo-Montrealers: A twin variable. *International Journal of Bilingualism*, 18(6), 674–692. <https://doi.org/10.1177/1367006912471090>
- Blondeau, H., et Labeau, E. (2016). La référence temporelle au futur dans les bulletins météo en France et au Québec : Regard variationniste sur l'oral préparé. *Canadian Journal of Linguistics/Revue Canadienne De Linguistique*, 61(3), 240-258. doi:10.1017/cnj.2016.26

- Blondeau, H., Mougeon, R., et Tremblay, M. (2019). Analyse comparative de ça fait que, alors, donc et so à Montréal et à Welland: mutations sociales, convergences, divergences en français laurentien. *Journal of French Language Studies*, 29(1), 35-65.  
doi:10.1017/S0959269518000169
- Brousseau, E. (2018). *Communication publiée à la Croisée à Radio Canada* [Radio]
- Brownsey, K. (2018). Alberta and the great recession: Neoliberalism, conservative government, and public finance. *The public sector in an age of austerity: Perspectives from Canada's provinces and territories*, 48-70.
- Bourdieu, P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, (34), 17-34.
- Canac-Marquis, R. et Walker, D. (2016). Variation in Canada. *Oxford University Press*, 463-477.  
doi:10.1093/acprof:oso/9780199573714.003.0037.
- Canale, M., Mougeon, R., et Bélanger, M. (1978). « Analogical Levelling of the Auxiliary Être in Ontario French ». Dans M. Suñer (dir.), *Studies in Romance Linguistics*, Washington : Georgetown University Press, 41-61.
- Chevalier, G. (2007). Les marqueurs discursifs réactifs dans une variété de français en contact intense avec l'anglais. *Langue française*, 154, 61-77. <https://doi.org/10.3917/lf.154.0061>
- Clément, D. (2013). Alberta's rights revolution. *British Journal of Canadian Studies*, 26(1), 59-77.
- Comeau, P. (2011). *A Window on the Past, a Move Toward the Future: Sociolinguistic and Formal Perspectives on Variation in Acadian French*. Thèse doctorale, Toronto : York University.
- Comeau, P., et Villeneuve, A.-J. (2014, octobre). Contrasting constraints in future temporal reference [Communication]. *New Ways of Analyzing Variation (NWAV-43)*. University of Chicago, Illinois.
- Comeau, P., et Villeneuve, A.-J. (2016). Future temporal reference in French | La référence temporelle au futur en français. *Thematic issue of the Canadian Journal of Linguistics / Revue canadienne de linguistique*, 61(3).
- Côté, M.-H., et Villeneuve, A.-J. (2017a). La norme orale en français laurentien : introduction. *Arborescences*, (7), 1-16. <https://doi.org/10.7202/1050965ar>
- Côté, M.-H., et Villeneuve, A.-J. (2017b). La norme orale en français laurentien. *Thematic Issue of Arborescences*, (7).

- Denis, C. (1995). "Government Can Do Whatever It Wants": Moral Regulation in Ralph Klein's Alberta. *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, 32(3), 365-383.
- Denis, D., et Tagliamonte, S. (2018). The changing future: Competition, specialization and reorganization in the contemporary English future temporal reference system. *English Language and Linguistics*, 22(3), 403-430. doi:10.1017/S1360674316000551
- DeGrâce, Éloi (1980). « Le Courrier de l'Ouest : 1905-1916 ». Dans A. Trottier (dir.), *Aspects du passé franco-albertain*. Edmonton : Le salon d'histoire de la francophonie albertaine, 101-111.
- Detey, S., Durand, J., Laks, B., et Lyche, C. (dir.). (2016). *Varieties of spoken French*. Oxford University Press.
- Drouin, E. O. (1973). *Lac Ste. Anne Sakahigan*. Éditions de l'Ermitage, Edmonton.
- Erickson, L. (1997). *At the cultural and religious crossroads: Sara Riel and the Grey Nuns in the Canadian Northwest, 1848-1883*. Mémoire de maîtrise, Calgary : University of Calgary. doi:10.11575/PRISM/11684
- Fasold, R. (1990). *The sociolinguistics of language*. Blackwell, Oxford.
- Fox, C. A. (2006). La variation régionale en français franco-américain : les formes verbales à la troisième personne du pluriel. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 55-71. <https://doi.org/10.7202/015839ar>
- Fox, C. A. (2007). Franco-American voices: French in the northeastern United States today. *The French Review*, 1278-1292.
- Fox, C. A., Smith, J. S., et Fournier, R. (2007). Recherches en cours sur le français franco-américain. Francophonies américaines. Glottopol, *Revue de sociolinguistique en ligne*, 9, 118-139.
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes*. Geneva : Slatkine Reprints.
- Giroux, L. (1914). L'état juridique du Français dans l'Alberta. *Le Courrier de l'Ouest*.
- Goosse, A. (1993). *Le bon usage*, Paris Louvain-la-neuve : Duculot.
- Gouvernement de l'Alberta. (2019). *Le patrimoine francophone en Alberta : Renseignements et statistiques sur la francophonie en Alberta*. Alberta.ca. <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx#jumplinks-6>. Consulté le 13 août 2021.
- Grevisse, M. 2011. *Le Bon Usage: grammaire française refondue par André Goosse. 15e édition*, Gembloux : Duculot.

- Grevisse, M. et Goosse, A. (2016). Le bon usage. *Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 16e édition, Gembloux : Duculot.
- Grimm, R. (2010). A real-time study of future temporal reference in spoken Ontarian French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 16(2).
- Grimm, R., et Nadasdi, T. (2011). The future of ontario french. *Journal of French Language Studies*, 21(2), 173-189. doi:<http://dx.doi.org/10.1017/S0959269510000335>
- Grimm, R. (2015). Grammatical variation and change in spoken Ontario French: The subjunctive mood and future temporal reference. Thèse doctorale, Toronto : York University.
- Hallion Bres, S. (2006). Similarités morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien. *Revue de l'Université de Moncton*, 37(2), 111–131. <https://doi.org/10.7202/015842ar>
- Hallion Bres, S., Martineau, F., Bigot, D., Nyongwa, M., Papen, R. A., et Walker, D. (2011). Les communautés francophones de l'Ouest canadien : de la constitution des corpus de français parlé aux perspectives de revitalisation. *Francophonies d'Amérique*, (32), 109–144. <https://doi.org/10.7202/1014047ar>
- Harvey, . (1995). « Le Québec et le Canada français : histoire d'une déchirure ». Dans S. Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales. L'Amérique française en mutation*. Québec : les Presses de l'Université Laval.
- Hudon, M. È. (2011). *Language regimes in the provinces and territories*. Library of Parliament.
- Kermoal, N. (2005). *Les francophones de l'Alberta*. Éditions GID.
- King, R. (1994). Subject-Verb Agreement in Newfoundland French. *Language Variation and Change*, 23(3), 239–253.
- King, R. (2013). *Acadian French in Time and Space: A Study in Morphosyntax and Comparative Sociolinguistics*. Durham : Duke University Press.
- King, R. et Nadasdi, T. (1998). On Variable Use of Traditional Acadian Verbal Morphology in Prince Edward Island French. Dans J. Jensen et G. Van Herk (dir.), *Proceedings of the Annual Meeting of the Canadian Linguistic Association*. Ottawa : University of Ottawa, 169–178.
- King, R. et Nadasdi, T. (2003). Back to the Future in Acadian French. *French Language Studies*, 13, 323–337.
- Labov, W. (1963). The social motivation of a sound change. *Word*, 19, 273–309.
- Labov, W. (1966). The Social Stratification of English in New York City. Washington : *Centre for Applied Linguistics*.

- Labov, W. (1971). « The study of language in its social context ». Dans J. A. Fishman (dir.), *Advances in the Sociology of Language, Vol. 1*. La Haye : Mouton, 152–216.
- Labov, W. (1972). *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press, Philadelphie.
- Labov, W. (2001). *Principles of linguistic change, volume 2 : social factors*. Blackwell, Oxford.
- Lazarenko, R. (2019). *Volontaires ou résistants ? Les voix des Canadiens français de l'Alberta et des Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale*. Mémoire de maîtrise, Edmonton : University of Alberta.
- Lee, L. (1978). *The Myth of Female Equality in Pioneer Society: The Red River Colony as a Test Case*. Mémoire de Maîtrise, Manitoba : University of Manitoba.
- Levasseur-Ouimet, F. (2012). « Introduction ». Dans Archives Provinciales de l'Alberta, *Documenter l'Alberta francophone : Recueil des ressources francophones aux Archives provinciales, 1965 à 2010*, Bibliothèque et Archives Canada, XI.
- Levasseur-Ouimet, F. (2003). *D'année En Année: De 1659 à 2000: Une présentation synchronique des événements historiques Franco-Albertains*. Institut du patrimoine, Edmonton.
- Leray, C., et Bourgeois, I. (2016). « L'analyse de contenu », dans B. Gauthier et I. Bourgeois (dir.), *Recherche Sociale : de la problématique à la collecte des données, 6e édition*, Presses de l'Université du Québec.
- Marchildon, D. (1984). De Vancouver à Penetang en vélo (2 de 3) : « Pourquoi pas chanter les plaines de l'Alberta... ? ». *Liaison*, (31), 45–51.
- Martel, M. (1997). *Le deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttes et déroute du Canada français*. Les Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa.
- Martineau, F. (2014). L'Acadie et le Québec: convergences et divergences. *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, (4), 16-41.
- McRoberts, K. (1993). *Quebec: Social Change and Political Crisis (Third edition with a Postscript)*. Oxford University Press.
- Meechan, M., et Foley, M. (1994). On Resolving Disagreement: Linguistic Theory and Variation – There's Bridges. *Language Variation and Change*, 6, 63-85.
- Mougeon, R., et Beniak, É. (1989). « Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien ». Dans *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Québec : Presses de l'Université Laval, 69-104.

- Mougeon, R., et Beniak, É. (1991). Linguistic Consequences of Language Contact and Restriction: The Case of French in Ontario, Canada. *Oxford University Press UK*.
- Mougeon, R., et Nadasdi, T. (1996). Discontinuités sociolinguistiques inter-/intra-communautaires en Ontario français. Dans A. Reguigui (dir.), *Revue du Nouvel Ontario 20 La langue française en Ontario*, Institut franco-ontarien, Université Laurentienne, 51-76.
- Mougeon, R., et Nadasdi, T. (1998). Sociolinguistic discontinuity in minority language communities. *Language*, 74(1), 40-55. doi:10.1353/lan.1998.0077
- Mougeon, R., Nadasdi, T., et Rehner, K. (2005). Contact-induced linguistic innovations in on the continuum of language use: The case of French in Ontario. *Bilingualism: Language and Cognition*, 8(2), 99-115. doi:10.1017/S1366728905002142
- Nadasdi, T. (1995). Subject NP doubling, matching, and minority French. *Language Variation and Change*, 7, 1-14.
- Nadasdi, T., Mougeon, R., et Rehner, K. (2003). Emploi du ‘futur’ dans le français parlé des élèves d’immersion française. *Journal of French Language Studies*, 13(2), 195-219.
- Nagy, N. (1996). *Language Contact and Language Change in the Faetar Speech Community*. Thèse doctorale, Philadelphie : University of Pennsylvania.
- Nagy, N. (1997). Modeling contact-induced language change. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 4(1), 22.
- Nagy, N., Blondeau, H., et Auger, J. (2003). Second language acquisition and “real” French: An investigation of subject doubling in the French of Montreal Anglophones. *Language Variation and Change*, 15, 73–103
- Olofsson, A. (2011). Existential there and catenative concord. Evidence from the British National Corpus. *Nordic journal of English studies*, 10(1), 29-47.
- Papen, R. (1984). Quelques remarques sur un parler français méconnu de l’Ouest canadien : le métis. *Revue québécoise de linguistique*, 14(1), 113–139. <https://doi.org/10.7202/602530ar>
- Papen, R. (2004). La diversité des parlers français de l’Ouest canadien: mythe ou réalité. *Cahiers franco-canadiens de l’Ouest*, 16(1-2), 13-52.
- Papen, R. (2006). Les parlers français oubliés d’Amérique: le franco-minnesotain et le franco-dakotain. *Revue de l’Université de Moncton*, 37(2), 149-171.
- Patterson, G. W. (1969). *A comparative study of aspects of the vocalic systems of Standard French and the French dialect spoken at Falher, Alberta*. Mémoire de maîtrise, Edmonton : University of Alberta.

- Poplack, S. (1989). « The care and handling of a megacorporus: The Ottawa-Hull French project ». Dans R. Fasold et D. Schiffrin (dir.), *Language change and variation*. Philadelphie : John Benjamins, 411-451.
- Poplack, S. (1993). Variation theory and language contact. *American dialect research*, 251-286.
- Poplack, S., et Levy, S. (2010). « Contact-induced Grammatical Change ». Dans P. Auer et J. E. Schmidt (dir.), *Language and Space – An International Handbook of Linguistic Variation : Volume 1 – Theories and Methods*, Berlin : Mouton de Gruyter, 391-419.
- Poplack, S., et Tagliamonte, S. (1999). The grammaticization of going to in (African American) English. *Language Variation and Change*, 11, 315–342.
- Poplack, S., et Turpin, D. (1999). Does the FUTUR have a future in (Canadian) French? *Probus*, 11(1), 133-164.
- Poplack, S., Walker, J. A., et Malcolmson, R. (2006). An English “like no other”? : Language contact and change in Quebec. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 51(2-3), 185-213.
- Pospisil, T., Villeneuve, A.-J., et Marchak, K. (2021, juin). D’où elle est? : Perception dialectale et diversité du français parlé en Alberta [Communication]. *Congrès de 2021 de l’Association canadienne de linguistique*. Virtuel.
- Rao, S., et Lacroix, D. (2012). Sur la piste de Magali Michelet, femme de lettres et chroniqueuse de l’Ouest canadien. *Francophonies d’Amérique*, (34), 173–192.  
<https://doi.org/10.7202/1023786ar>
- Rea, B. (2014). *Je m’ai fait mal quand j’ai tombé: Issues regarding auxiliation and reflexivity*. Mémoire de maîtrise, Oxford : University of Oxford.
- Rea, B. (2018). Le retour d’un «être» cher? Étude sociolinguistique de l’alternance des auxiliaires dans le français de Montréal (1971-2016). Dans *SHS Web of Conferences (Vol. 46, p. 02002)*. EDP Sciences.
- Rea, B. (2020). « A comparative analysis of French auxiliation, with new evidence from Montréal ». Dans S. Wolfe et M. Maiden (dir.), *Variation and Change in Gallo-Romance Grammar*. doi:10.1093/oso/9780198840176.003.0010.
- Rice, S. (2018). « Reflections on Documentary Corpora ». Dans B. McDonnell, A. Berez-Kroeker et G. Holton (dir.), *Reflections on Language Documentation: 20 Years After Himmelmann 1998, Language Documentation & Conservation Special Publication No. 15*, Honolulu : University of Hawai‘i Press, 157–172.
- Robinson, J., Lawrence, H., et Tagliamonte, S. (2001). Goldvarb 2001. *A multivariate analysis application for Windows*, York : University of York.

- Rochet, B. (1993). Le français parlé en Alberta. *Francophonies d'Amérique*,(3), 5–24.  
<https://doi.org/10.7202/1004438ar>
- Rochet, B. (1994). Rochet, B., 1994, « Le français à l'ouest de l'Ontario. Tendances phonétiques du français parlé en Alberta ». Dans C. Poirier (dir.), *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Les Presses de l'Université Laval, 433-455.
- Rodriguez, L. (2010). Le rôle du marquage lexicométrique des anglicismes dans un corpus franco-canadien. *Jadt2010, Statistical Analysis of Textual Data*, 1295-1303.
- Romaine, S. (2003). « Variation in language and gender ». Dans J. Holmes et M Meyerhoff (dir.), *The handbook of language and gender*, Blackwell Publishing, 98-118.
- Rupp L., et Britain D. (2019). « Verbal –s in Existential there Sentences ». Dans *Linguistic Perspectives on a Variable English Morpheme*, Palgrave Macmillan, Londres. [https://doi-org.login.ezproxy.library.ualberta.ca/10.1057/978-1-349-72803-9\\_5](https://doi-org.login.ezproxy.library.ualberta.ca/10.1057/978-1-349-72803-9_5)
- Russo, M., et Roberts, J. (1999). Linguistic change in endangered dialects: The case of alternation between avoir and être in Vermont French. *Language Variation and Change*, 11, 67-85.
- Sankoff, D., et Laberge, S. (1978). The linguistic market and the statistical explanation of variability. *Linguistic variation: Models and methods*, 239, 250..
- Sankoff, D., Sankoff, G., Laberge, S., et Topham, M. (1976). Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale. *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec*, 6, 85-125.
- Sankoff, G. et Thibault, P. (1977). L'alternance entre les auxiliaires "avoir" et "être" en français parlé à Montréal. *Langue Française*, (34), 81-108.
- Sankoff, G., Wagner, S., et Jensen, L. (2012). The Long Tail of Language Change: Québécois French Futures in Real Time. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 18(2), 107-116. Repéré à: <https://repository.upenn.edu/pwpl/vol18/iss2/13>
- Sankoff, G., & Wagner, S. E. (2020). The long tail of language change: A trend and panel study of Québécois French futures. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 65(2), 246-275.
- Silverstein, M. (1998). Contemporary Transformations of Local Linguistic Communities. *Annual Review of Anthropology* 1998, 27(1), 401-426.  
<https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.27.1.401>
- Société géographique royale du Canada. (2018). *Atlas des peuples autochtones du Canada (Première édition)*, Ottawa : Canadian Geographic.

- Statistique Canada. (1977). *Recensement du Canada de 1976. Population: Caractéristiques démographiques, Certaines langues maternelles*, Statistics Canada Catalogue no. 92-822 (Bulletin 2.3)
- Statistique Canada. (2002). *2001 Census of Population*, Statistics Canada Catalogue no. 95F0495XCB2001006.
- Statistique Canada. (2006). *2001 Census of Population*, Statistics Canada Catalogue no. 94-577-XCB2006001
- Statistique Canada. (2017). *2016 Census of Population*, Statistics Canada Catalogue no. 98-400-X2016343.
- Stelling, L. E. (2008). *Morphosyntactic variation and language shift in two Franco-American communities*. University at Albany, Department of Languages, Literatures and Cultures.
- Stelling, L. E. (2011). The effects of grammatical proscription on morphosyntactic change: Auxiliary variation in Franco-American French. *Arborescences*, (1).  
<https://doi.org/10.7202/1001942ar>
- Szmrecsanyi, B. (2003). Be Going to Versus Will/Shall: Does Syntax Matter? *Journal of English Linguistics*, 31(4), 295–323. <https://doi.org/10.1177/0075424203257830>
- Tagliamonte, S. A. (2006). *Analysing sociolinguistic variation*, Cambridge University Press.
- Thibault, P., et Sankoff, G. (1999). L'évaluation du français des jeunes Anglo-Montréalais par leurs pairs francophones. *Canadian modern language review*, 56(2), 245-281.
- Thomason, S. G. & Kaufman, T. (1998). *Language contact, creolization and genetic linguistics*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Trudgill, P. (1974). *The Social Differentiation of English in Norwich*. Cambridge University Press, Cambridge.
- University of Alberta Libraries. (2009). *Le courrier de l'Ouest*. Peel's Prairie Provinces. Récupéré le 12 août 2021 de <http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/CDW/>
- University of Alberta Libraries. (2009). *La survivance*. Peel's Prairie Provinces. Récupéré le 12 août 2021 de <http://peel.library.ualberta.ca/newspapers/LSV/>
- Villeneuve, A.-J. (2017). Normes objectives et variation socio-stylistique : le français québécois parlé en contexte d'entrevues télévisées. *Arborescences*, (7), 49-66.  
<https://doi.org/10.7202/1050968ar>

- Wagner, S. et Sankoff, G. (2011). Age grading in the Montréal French inflected future. *Language Variation and Change*, 23(3), 275-313. doi:10.1017/S0954394511000111
- Wagner, S. (2012). Age grading in sociolinguistic theory. *Language and Linguistics Compass*, 6(6), 371-382.
- Walker, D. (2003). Aperçu de la langue française en Alberta (Canada). Dans E. Delais-Roussarie et J. Durand (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français: Méthodes et analyses*, Presses Universitaires du Mirail, 279-300.
- Walker, D. (2004). Le vernaculaire en Alberta. *Cahiers Franco-Canadiens de l'Ouest*, 16(2), 53-65.
- Walker, D. (2012). Albertan French phonology: French in an Anglophone context. Dans Randall Gess, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.) *Phonological Variation in French: Illustrations from three Continents*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, 341–368.
- Walker, D. (2013). Le français en Alberta (Canada) en contact avec l'anglais. Dans Gudrun Ledegen (dir.) *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones (Tome 1): France, Europe et Amérique*, 217-239.
- Walker, J. A. (2007). “There’s bears back there”: Plural existentials and vernacular universals in (Quebec) English. *English World-Wide*, 28(2), 147-166.
- Walker, J. A. (2008, juin). Above and Beyond Phonology in Ethnolinguistic Variation: Existentials in Toronto English [Communication]. *Change and Variation in Canada*, University of Ottawa
- Weinreich, U., Labov, W., et Herzog, M. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans W. Lehmann et I. Malkiel (dir.), *Directions for Historical Linguistics*, 95–195. Austin : University of Texas Press.
- Willis, L. (2000). “Être ou ne plus être?” *Auxiliary alternation in Ottawa-Hull French*. Mémoire de maîtrise, Ottawa : Université d'Ottawa.

## ANNEXES

Annexe A – Tableaux des catégories sociales (Sexe, Scolarité et Âge) des locutrices et locuteurs dans tous les sous-corpus

Catégories sociales des locutrices / locuteurs de Fahler t <sub>1</sub>			
Sexe	Homme (7)	Femme (5)	
Scolarité	<10 ans (1)	10 à 12 ans (1)	>12 ans (9)
Âge	<25 ans (3)	25 à 45 ans (5)	>45 ans (4)

Catégories sociales des locutrices / locuteurs de Bonnyville t <sub>1</sub>			
Sexe	Homme (3)	Femme (4)	
Scolarité	<10 ans (0)	10 à 12 ans (1)	>12 ans (6)
Âge	<25 ans (5)	25 à 45 ans (1)	>45 ans (1)

Catégories sociales des locutrices / locuteurs de Fahler t <sub>2</sub>			
Sexe	Homme (5)	Femme (3)	
Scolarité	<10 ans (4)	10 à 12 ans (3)	>12 ans (1)
Âge	<25 ans (0)	25 à 45 ans (0)	>45 (8)

Catégories sociales des locutrices / locuteurs de Bonnyville t <sub>2</sub>			
Sexe	Homme (3)	Femme (7)	
Scolarité	<10 ans (6)	10 à 12 ans (2)	>12 ans (2)
Âge	<25 ans (0)	25 à 45 ans (0)	> 45 ans (10)

Annexe B – Tableau des verbes pronominaux qui apparaissent dans le sous-corpus t<sub>1</sub>

Tableau du pourcentage d’occurrences avec AVOIR par verbe (t<sub>1</sub>)

<b>Verbe pronominal</b>	<b>Nombre d’occurrences avec AVOIR</b>	<b>Nombre d’occurrences avec ÊTRE</b>	<b>% d’AVOIR</b>
S’ADRESSER	0	2	0
S’APERCEVOIR	0	4	0
SE DÉBROUILLER	0	2	0
SE DIRE	0	1	0
S’ENGAGER	0	1	0
SE FAIRE	0	9	0
SE MARIER	2	2	50.0
SE MÊLER	0	1	0
SE METTRE	0	1	0
S’OCCUPER	0	1	0
SE PASSER	0	2	0
SE SENTIR	0	2	0
SE SERVIR	0	3	0
SE TENIR	0	1	0
SE TOURNER	0	2	0

Annexe C – Tableau des verbes pronominaux qui apparaissent dans le sous-corpus t<sub>2</sub>  
 Tableau du pourcentage d’occurrences avec AVOIR par verbe (t<sub>2</sub>)

<b>Verbe pronominal</b>	<b>Nombre d’occurrences avec AVOIR</b>	<b>Nombre d’occurrences avec ÊTRE</b>	<b>% d’AVOIR</b>
S’ACHETER	0	1	0
S’ENRÔLER	0	1	0
S’ENTOURNER	0	1	0
S’ÊTRE	0	1	0
SE FAIRE	0	2	0
S’INSTALLER	0	1	0
SE MARIER	0	7	0
SE METTRE	0	2	0
SE RELEVER	0	1	0
SE RENDRE	0	1	0
SE RETIRER	0	1	0
SE RETOURNER	0	2	0

Annexe D – Occurrences de PRES2 pour Bonnyville et Falher t<sub>2</sub>

1. *deux heures d'ouvrage juste à prendre soin et c'est juste des chevaux pour aller à l'ouvrage* (Laurent A 2003)
2. *c'est juste des souliers ?* (Phillipe F 2003)
3. *les Canadiens-français là c'est les cadeaux* (Flavy P 2003)
4. *c'est les activités rituelles* (Laurent A 2003)
5. *Saint-Vincent c'est les Himoches pis c'est comme ça* (Gisèle C 2003)
6. *c'est pas des gros magasins dans c'temps* (Gisèle C)
7. *ma grand-mère avait ça dans la famille c'est surtout des calendriers* (Aurélie A 2003)
8. *on était en Écosse avec XX c'est des des Écossais qui étaient venus* (Pierre-Yves M 2003)
9. *les religieuses c'est elles qui nous ont appris* (François B 2003)
10. *pis euh c'est les hommes pis les femmes* (François B 2003)
11. *et des préserves c'est toujours des fruits= des fruits sauvages* (Pierre-Yves M 2003)

Annexe E – L’effet des facteurs sociaux et linguistique sur le choix entre *C’EST* et *CE SONT*

Groupe de facteur et facteur	Poids Varbrul	% CS	Fréquence absolue CS	Écart
<b>Région</b>				
<i>Bonnyville</i>	0.934	16.7	2/12	
<i>Falher</i>	0.277	6.1	2/33	(0.657)
<b>Définitude du déterminant</b>				
<i>Défini</i>	0.894	17.6	3/17	
<i>Indéfini</i>	0.198	3.8	1/26	(0.696)
<b>Contexte avant le démonstratif</b>				
<i>Référent (&lt;3 mots)</i>	0.751	16.7	1/6	
<i>Pronom</i>	0.637	20.0	1/5	
<i>Parenthétique</i>	0.330	14.3	1/7	*intér.
<i>Adverbe</i>	0.245	25.0	1/4	(0.506)
<i>Autre</i>	[--]	0.0	0/23	
<b>Sexe</b>				
<i>Femmes</i>	[0.569]	10.5	2/19	
<i>Hommes</i>	[0.449]	7.7	2/26	[0.120]
<b>Trait animé</b>				
<i>Inanimé</i>	[0.688]	16.7	3/18	
<i>Animé</i>	[0.366]	3.8	1/26	[0.322]
Moyenne ajustée = 0.871			Log likelihood = -5.686	

Annexe F – Tableaux montrant le taux de CS par variable indépendante

Tableau illustrant le redoublement et le pourcentage d'occurrences avec CS

Type de sujet	Nombre d'occurrences avec C'EST	Nombre d'occurrences avec CS	% de CS
Redoublé	13	0	0
Simple	28	4	12.5

Tableau illustrant le niveau de scolarisation et le pourcentage d'occurrences avec CS

Niveau de scolarisation	Nombre d'occurrences avec C'EST	Nombre d'occurrences avec CS	% de CS
< 10 ans	5	0	0
10 à 12 ans	9	0	0
> 12 ans	27	4	12.9

Tableau illustrant le pourcentage d'occurrences avec CS par sexe

Sexe	Nombre d'occurrences avec C'EST	Nombre d'occurrences avec CS	% de CS
Hommes	24	2	7,7
Femmes	17	2	10,5

Tableau illustrant le pourcentage d'occurrences avec CS par catégorie d'âge

Âge	Nombre d'occurrences avec C'EST	Nombre d'occurrences avec CS	% de CS
< 25 ans	7	1	87.5
25 à 45 ans	15	1	93.8
> 45 ans	19	2	90.5

Il est donc possible (mais pas confirmable) qu'il y ait un changement linguistique en cours à Falher pour AUX, mais que ce changement n'est pas assez avancé pour exercer un effet significatif dans l'analyse multivariée.